Nations Unies A/67/797

Assemblée générale

Distr. générale
15 mars 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 151 de l'ordre du jour
Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

Page

I. Mandat et résultats attendus 7
A. Vue d'ensemble 7
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui à la Mission 8
C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional 14
D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées 14
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats 15
II. Ressources financières 59
A. Vue d'ensemble 59
B. Contributions non budgétisées 60
C. Gains d'efficience 60
D. Taux de vacance de postes 60
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . 61
F. Formation 62
G. Désarmement, démobilisation et réintégration 63

13-26114 (F) 080513 080513

Merci de recycler

H. Services de détection des mines et de déminage 64
I. Projets à effet rapide 65
J. Centre de services régional 66
III. Analyse des variations 67
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre 72
V. État récapitulatif de la suite donnée aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/264 et aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale et le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU 72
A. Assemblée générale 72
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 73
C. Comité des commissaires aux comptes 78
D. Bureau des services de contrôle interne 79
Annexes
I. Définitions 83
II. Organigrammes 85
III. Financement prévu par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et activités de mise en œuvre 90
Carte 94

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour l'exercice allant du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014 (exercice 2013/14), dont le montant s'élève à 1 359 359 100 dollars, compte tenu de contributions volontaires en nature d'une valeur de 3 020 300 dollars.

La Mission pense que, dans l'ensemble du pays, l'insécurité restera globalement aux niveaux actuels, mais les conflits à faible intensité ayant pour enjeu le contrôle des ressources naturelles et comprenant une dimension ethnique pourraient se multiplier dans certaines régions de l'est du pays. La Mission maintiendra ses effectifs militaires et de police aux niveaux actuels et le même nombre de bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires pour la protection des civils. Par ailleurs, elle prévoit une exacerbation des tensions à l'approche et au lendemain des élections de sénateurs et de gouverneurs et des élections locales qui doivent se tenir durant l'exercice 2013/14. La Mission augmentera le nombre des patrouilles militaires et policières et des opérations communes avec le Gouvernement en vue de surveiller et maîtriser la situation. Le climat demeurera probablement très tendu dans l'est de la République démocratique du Congo; aussi un projet expérimental de déploiement de systèmes aériens sans pilote est-il proposé pour la surveillance des localités à haute insécurité. La MONUSCO continuera de planifier la construction de son quartier général intégré en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies. Elle continuera aussi à créer des synergies avec les missions voisines par le partage des moyens aériens de transport de passagers et de marchandises et le transfert des fonctions liées aux ressources humaines et aux finances au Centre de services régional d'Entebbe.

Pour l'exercice 2013/14, le montant total de ressources proposé pour la MONUSCO s'élève à 1 359 359 100 dollars, soit 15,8 millions de dollars (1,2 %) de plus par rapport au montant du crédit ouvert pour l'exercice 2012/13 (1 343 593 000 dollars). La baisse des dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police s'explique par le fait qu'aucun crédit n'est demandé pour le paiement supplémentaire aux pays fournissant des contingents et des unités de police constituées, tandis que la baisse des dépenses afférentes au personnel civil tient à la réduction du pourcentage de dépenses communes de personnel compte tenu de l'évolution récente des dépenses. L'augmentation des dépenses de fonctionnement tient principalement à l'exécution du projet expérimental de déploiement de systèmes aériens sans pilote, aux travaux de construction au Centre de services régional d'Entebbe, à l'achat du matériel de purification de l'eau et aux frais de transport du diesel et du carburant d'aviation de Kampala à Dungu.

Ce budget couvre le déploiement de 760 observateurs militaires, 19 815 membres de contingents, 391 membres de la Police des Nations Unies, 1 050 membres d'unités de police constituées, 139 agents fournis par des gouvernements, 1 121 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 44 occupant des emplois de temporaire), 3 168 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 213 occupant des emplois de temporaire) et 636 Volontaires des Nations Unies.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2013/14 et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante sécurité et protection des civils, composante stabilisation des zones touchées par le conflit, composante appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme, composante institutions démocratiques et consolidation de la paix, et composante appui). Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	*Dépenses (2011/12)*	*Montant alloué (2012/13)*	*Dépenses prévues (2013/14)*	*Variation*	
				Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	515 981,8	513 640,0	505 284,0	(8 356,0)	(1,6)
Personnel civil	300 798,9	312 365,0	310 807,8	(1 557,2)	(0,5)
Dépenses opérationnelles	562 167,3	517 588,0	543 267,3	25 679,3	5,0
Montant brut	**1 378 948,0**	**1 343 593,0**	**1 359 359,1**	**15 766,1**	**1,2**
Recettes provenant des contributions du personnel	28 290,5	26 794,7	25 771,9	(1 022,8)	(3,8)
Montant net	**1 350 657,5**	**1 316 798,3**	**1 333 587,2**	**16 788,9**	**1,3**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	3 335,0	3 945,8	3 020,3	(925,5)	(23,5)
Total	**1 382 283,0**	**1 347 538,8**	**1 362 379,4**	**14 840,6**	**1,1**

Ressources humaines[a]

	Observateurs militaires	*Contingents*	*Police des Nations Unies*	*Unités de police constituées*	*Personnel recruté sur le plan international*	*Personnel recruté sur le plan national*[b]	*Emplois de temporaire*[c]	*Volontaires des Nations Unies*	*Personnel fourni par des gouvernements*	**Total**
Direction exécutive et administration										
Effectif approuvé 2012/13	–	–	–	–	71	43	–	3	–	**117**
Effectif proposé 2013/14	–	–	–	–	71	43	–	3	–	**117**
Composantes										
Sécurité et protection des civils										
Effectif approuvé 2012/13		–	17 883	–	550	18	8	–	4	–	**18 463**
Effectif proposé 2013/14		–	17 883	–	550	17	8	–	4	–	**18 462**
Stabilisation des zones touchées par le conflit										
Effectif approuvé 2012/13	760	–	–	–	33	14	–	15	–	**822**
Effectif proposé 2013/14	760	–	–	–	34	14	–	15	–	**823**
Appui aux secteurs de la justice, de la sécurité et des droits de l'homme										
Effectif approuvé 2012/13	–	–	391	500	92	71	8	40	139	**1 241**
Effectif proposé 2013/14	–	–	391	500	92	71	8	40	139	**1 241**
Institutions démocratiques et consolidation de la paix										
Effectif approuvé 2012/13	–	–	–	–	110	316	224	73	–	**723**
Effectif proposé 2013/14	–	–	–	–	110	316	224	73	–	**723**
Appui										
Effectif approuvé 2012/13	–	1 932	–	–	707	2 499	38	497	–	**5 673**
Effectif proposé 2013/14	–	1 932	–	–	693	2 466	25	486	–	**5 602**
Centre de services régional d'Entebbe										
Effectif approuvé 2012/13	–	–	–	–	37	9	–	6	–	**52**

	Observateurs militaires	*Contingents*	*Police des Nations Unies*	*Unités de police constituées*	*Personnel recruté sur le plan international*	*Personnel recruté sur le plan national*[b]	*Emplois de temporaire*[c]	*Volontaires des Nations Unies*	*Personnel fourni par des gouvernements*	**Total**
Effectif proposé 2013/14	–	–	–	–	60	37	–	15	–	**112**
Total										
Effectif approuvé 2012/13	760	19 815	391	1 050	1 068	2 960	270	638	139	**27 091**
Effectif proposé 2013/14	760	19 815	391	1 050	1 077	2 955	257	636	139	**27 080**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**9**	**(5)**	**(13)**	**(2)**	**–**	**(11)**

[a] Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.
[b] Administrateurs et agents des services généraux.
[c] Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans sa résolution 1925 (2010). Dans sa résolution 2053 (2012), il a prorogé ce mandat jusqu'au 30 juin 2013.

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général qui est de promouvoir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci sont organisés par composante (sécurité et protection des civils; stabilisation des zones touchées par le conflit; appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme; institutions démocratiques et consolidation de la paix; et appui), dont chacune est liée au mandat de la Mission.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget de 2012/13 est analysée au niveau de chaque composante.

5. Le quartier général de la Mission, qui se trouve à Kinshasa et comprend les bureaux du Représentant spécial du Secrétaire général et de ses adjoints, du commandant de la force, du Chef de la police et du Directeur de l'appui à la mission, s'occupe de la planification à l'échelle de la Mission et des opérations centralisées qui ne peuvent pas être déléguées aux bureaux locaux, et détermine quelles ressources sont nécessaires et comment elles doivent se répartir entre les bureaux locaux. La Mission compte deux bureaux régionaux, l'un à Kinshasa (pour la région occidentale) et l'autre à Goma (pour la région orientale), qui coordonnent l'appui décentralisé à fournir aux 17 bureaux locaux et aux cinq antennes locales. Dans les bureaux, les responsables des opérations sur le terrain sont chargés de fournir directement à leurs clients, notamment les unités militaires et les unités de police constituées, l'appui courant dont ils ont besoin. Étant donné la dimension régionale des activités que mènent l'ONU et la communauté internationale afin d'aider le Conseil de sécurité à atteindre son objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales dans la région, la MONUSCO maintiendra ses bureaux de liaison à Kigali et Kampala.

6. La structure militaire de la Mission se compose d'un quartier général et d'un petit poste de commandement avancé à Goma. La force est déployée comme suit : une brigade d'un bataillon se trouve dans l'ouest, tandis que le reste de la force (92 %) est dans l'est pour appuyer les principaux efforts et se compose de trois brigades d'infanterie dans l'Ituri et les Kivus (13 bataillons au total) et deux petits secteurs (Katanga et Kisangani/Maniema), qui ont un demi-bataillon chacun. Deux bataillons des réserves de la force sont cantonnés dans les Kivus, l'un à Goma et

l'autre à Bukavu. La force comprend également six compagnies du génie qui s'occupent exclusivement de projets d'infrastructure et est équipée de 29 hélicoptères militaires. Des observateurs militaires et des membres de la Police des Nations Unies sont déployés dans tout le pays.

7. La base de soutien logistique de Kinshasa fournit des services d'appui au personnel déployé à Kinshasa et dans l'ouest du pays. La plateforme logistique d'Entebbe (Ouganda) fournit un soutien logistique au personnel militaire, aux membres de la Police des Nations Unies et au personnel civil des services organiques dans l'est du pays. Elle assure notamment la coordination des opérations aériennes, fournit un appui pour le transport aérien stratégique des troupes et des marchandises qui transitent par Entebbe en route pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA), le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) et le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS).

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui à la Mission

8. En raison de l'insécurité qui continue de régner dans l'est de la République démocratique du Congo, la Mission ne prévoit pas de changement majeur par rapport aux hypothèses de planification arrêtées au cours des précédents exercices. Elle continuera d'axer ses activités de fond sur les quatre composantes suivantes : sécurité et protection des civils; stabilisation des zones touchées par le conflit; appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme; et institutions démocratiques et consolidation de la paix. Elle prévoit de maintenir le déploiement d'effectifs militaires à son niveau actuel et de continuer à transférer certaines tâches aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies et au Gouvernement de la République démocratique du Congo, et de consacrer son budget pour l'exercice 2013/14 à la protection des civils dans les zones touchées par le conflit armé. La Mission pense que, dans l'ensemble du pays, l'insécurité restera globalement aux niveaux actuels, mais que les conflits à faible intensité ayant pour enjeu le contrôle des ressources naturelles et comprenant une dimension ethnique pourraient se multiplier dans certaines régions de l'est du pays. Vu l'inquiétude suscitée dans le pays par les élections présidentielles de 2011, les tensions pourraient être exacerbées à l'approche et au lendemain des élections de sénateurs et de gouverneurs et des élections locales prévues durant l'exercice 2013/14.

9. Conformément à la résolution 2053 (2012) du Conseil de sécurité, la sécurité et la protection des civils restent les premières priorités de la Mission. À cette fin, la MONUSCO continuera de déployer ses contingents, ses effectifs de police et son personnel civil avec les objectifs suivants : a) assurer la protection effective des civils, y compris les agents des organismes d'aide humanitaire et les défenseurs des droits de l'homme, se trouvant sous la menace imminente de violences physiques, en particulier de violences qui seraient le fait de l'une quelconque des parties au conflit; b) assurer la protection du personnel et des locaux, des installations et du matériel des Nations Unies; c) soutenir l'action que mène le Gouvernement pour protéger les civils contre les violations du droit international humanitaire et des

droits de l'homme, y compris toutes les formes de violence sexuelle, pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et pour lutter contre l'impunité, y compris en poursuivant l'application de sa stratégie nationale de lutte contre la violence sexiste et la violence sexuelle; d) appuyer l'action menée aux niveaux national et international pour que les auteurs de ces violations soient traduits en justice, notamment en continuant de déployer des cellules d'appui aux poursuites judiciaires pour aider les autorités des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) chargées de la justice militaire à poursuivre les personnes arrêtées par les FARDC; e) collaborer étroitement avec le Gouvernement pour s'assurer de la concrétisation de ses engagements en matière de lutte contre les violations graves des droits des enfants, et en particulier de la mise en œuvre de son plan d'action visant à mettre fin au recrutement d'enfants par les FARDC; f) continuer à appliquer la stratégie du système des Nations Unies pour la protection des civils en République démocratique du Congo en lui donnant effet au moyen de la stratégie de protection mise au point par la MONUSCO, qui repose sur des pratiques optimales, et reproduire les mesures de protection efficaces, comme l'appui fourni par le groupe de travail de la Mission sur la protection des civils, la création de conseils de direction au niveau des provinces, les équipes conjointes de protection, l'action d'assistants de liaison locaux, les réseaux d'alerte locaux, les équipes mixtes d'investigation, les centres de surveillance et les conseillers pour la protection des femmes; g) appuyer les efforts que déploie le Gouvernement, de concert avec les partenaires internationaux et les pays voisins, pour créer des conditions qui permettent aux personnes déplacées et aux réfugiés de rentrer chez eux librement, en toute sécurité et dans la dignité, ou de s'intégrer ou de se réinstaller volontairement sur place; h) soutenir l'action que mène le Gouvernement pour conduire à bonne fin les opérations militaires en cours contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et d'autres groupes armés, dans le respect du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et du droit international des réfugiés, ainsi que de l'obligation de protéger les civils, notamment en fournissant un appui aux FARDC, conformément au devoir de diligence en matière de droits de l'homme que l'ONU s'est fixé; i) appuyer, notamment par la médiation politique, l'achèvement des activités relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des groupes armés congolais, ou leur intégration effective dans l'armée; j) appuyer les activités de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation des membres de groupes armés étrangers, y compris des FDLR et de la LRA, et promouvoir des stratégies propres à régler durablement le problème des FDLR, notamment le rapatriement, la réinsertion ou la réinstallation des intéressés dans d'autres régions ou leur traduction en justice le cas échéant, avec l'aide de tous les pays, en particulier ceux de la région; et k) coordonner les stratégies avec les autres missions des Nations Unies déployées dans la région pour améliorer l'échange d'informations sur les attaques de la LRA et, à la demande du Gouvernement, fournir éventuellement un soutien logistique pour les opérations militaires régionales menées contre la LRA en République démocratique du Congo, dans le respect du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et du droit international des réfugiés et compte tenu de la nécessité de protéger les civils. En collaboration avec l'Union africaine, la MONUSCO appuiera également des initiatives régionales de lutte contre la LRA.

10. Compte tenu des considérations énoncées plus haut, les ressources militaires et activités connexes de la MONUSCO continueront d'être axées sur les questions de

protection dans les provinces des Kivus, de Maniema et de Katanga et dans la province Orientale (notamment l'Ituri, le Bas-Uélé et le Haut-Uélé). Vu les faiblesses structurelles des FARDC, aggravées par les difficultés que le Gouvernement éprouve à maintenir la stabilité et à étendre l'autorité de l'État dans les zones reprises aux groupes armés grâce aux opérations militaires des FARDC, la MONUSCO doit non seulement tenir ces zones mais aussi déployer ses forces dans les zones rurales où les groupes armés ont battu en retraite et où ils continuent d'attaquer les civils. Pour protéger convenablement la population dans ces régions reculées, la force aura besoin de tout le matériel dont elle dispose actuellement pour conduire des opérations de cette nature, notamment d'hélicoptères d'appui et de combat. Elle maintiendra le même nombre de bases d'opérations mais pourra envisager d'en déployer jusqu'à 10 % de plus pour faire face aux nouvelles menaces contre la population civile. La Mission continuera d'aider le Gouvernement à protéger la population contre les mines et les restes explosifs de guerre en menant des activités de levé et de déminage en coordination avec des partenaires nationaux et internationaux.

11. Conformément à la résolution 1991 (2011) du Conseil de sécurité, les reconfigurations futures de la Mission seront fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et de la réalisation des objectifs que le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la Mission auront à atteindre, à savoir : a) achever les opérations militaires en cours dans les Kivus et la province Orientale; b) améliorer les moyens dont dispose le Gouvernement pour protéger efficacement la population en le dotant de forces de sécurité durables qui seront amenées à reprendre progressivement les fonctions de la MONUSCO en matière de sécurité; et c) renforcer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire par la mise en place dans les zones libérées des groupes armés d'une administration civile congolaise, en particulier d'une police, d'une administration territoriale et d'organes garants de l'état de droit.

12. En étroite coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires internationaux, la MONUSCO appuiera l'action menée par les autorités congolaises pour renforcer et réformer les institutions judiciaires et les institutions du secteur de la sécurité. En étroite coopération avec ses partenaires internationaux et bilatéraux, la Mission aidera le Gouvernement à renforcer ses capacités militaires, y compris la police militaire, en particulier en harmonisant les efforts et en facilitant les échanges d'informations et d'enseignements tirés de l'expérience et, s'il le lui demande, elle appuiera également le système de justice militaire et mobilisera les donateurs pour qu'ils fournissent du matériel et d'autres ressources nécessaires. La Mission continuera d'appuyer la réforme de la police dirigée par le Gouvernement, notamment en dispensant une formation aux unités constituées de la Police nationale congolaise et en mobilisant les donateurs afin qu'ils mettent à disposition des fournitures de base, en rappelant qu'il est urgent que les autorités congolaises appliquent le cadre juridique pour la Police nationale. En consultation avec le Gouvernement, la MONUSCO poursuivra l'exécution de projets visant à offrir une formation de base à long terme à des agents de police. En étroite coopération avec les autorités congolaises et conformément à la stratégie congolaise de réforme de la justice, la MONUSCO continuera également d'aider à l'exécution du programme pluriannuel conjoint des Nations Unies pour l'appui à la justice axé sur le développement de l'appareil de justice pénale – police, justice et prisons – et assurera un appui stratégique aux programmes au niveau central, à Kinshasa.

13. En étroite collaboration avec d'autres partenaires internationaux, la Mission continuera d'aider le Gouvernement à renforcer l'autorité de l'État dans les territoires libérés des groupes armés en déployant des agents de la police nationale et à mettre en place des institutions garantes de l'état de droit et l'administration territoriale, eu égard au plan de stabilisation et de reconstruction du Gouvernement pour les zones sortant d'un conflit armé et à la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation. Elle appuiera également l'exécution du Programme de consolidation de la paix qui vise à consolider l'autorité de l'État et à jeter les bases des activités de consolidation de la paix au niveau des provinces dans les zones libérées du conflit. En coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, elle poursuivra ses efforts en vue de renforcer les processus démocratiques en République démocratique du Congo en prêtant un appui technique au Gouvernement, au Parlement et aux groupes de la société civile aux échelons national et provincial.

14. Compte tenu de la nécessité de combattre l'exploitation et le commerce illégaux des ressources naturelles en République démocratique du Congo, la MONUSCO, en coopération avec les partenaires internationaux et les pays voisins, aidera le Gouvernement à se doter des moyens voulus pour empêcher tout appui aux groupes armés, en particulier l'appui résultant d'activités économiques illicites et d'un commerce illicite des ressources naturelles. En collaboration avec le Gouvernement, la Mission continuera d'appuyer l'exécution du projet pilote regroupant tous les services de l'État en cinq centres de négoce dans les Kivus afin d'améliorer la traçabilité des minerais. La MONUSCO continuera aussi de surveiller la mise en œuvre de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité au paragraphe 1 de sa résolution 1896 (2009), en coopérant, selon que de besoin, avec les gouvernements concernés et le Groupe d'experts créé par la résolution 1533 (2004), y compris en saisissant ou en rassemblant toutes armes ou tous matériels connexes dont la présence en République démocratique du Congo constitue une violation des mesures imposées au paragraphe 1 de la résolution 1896 (2009) et en les détruisant, comme il convient, et en fournissant une assistance aux autorités douanières compétentes de la République démocratique du Congo lors de l'application des dispositions du paragraphe 9 de la résolution 1896 (2009).

15. La Mission s'emploiera à poursuivre l'application du Programme de consolidation de la paix et à aider le Gouvernement à mettre en œuvre le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles en menant des activités visant à empêcher le retour de l'instabilité dans les zones stabilisées, notamment l'organisation d'ateliers d'information et de renforcement des capacités sur la décentralisation, la bonne gouvernance, la planification du développement local et l'établissement des budgets connexes, à l'intention des principaux partenaires locaux, y compris le Gouvernement, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales internationales; elle appuiera aussi la mise en place d'activités socioéconomiques de substitution en créant un espace de dialogue politique entre le Gouvernement et la population et en mettant en place des structures de coordination du relèvement et du développement (comités de développement locaux et provinciaux). En coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, elle continuera à créer des bureaux et des services communs dans les provinces de l'ouest du pays en vue de la mise en œuvre du Programme de consolidation de la paix et du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

16. La Mission apporte actuellement un appui à 130 bases de déploiement de personnel militaire, de police et civil. Compte tenu de l'immensité du territoire de la République démocratique du Congo et de l'insuffisance de l'infrastructure routière dans les secteurs d'importance critique pour les opérations de la Mission, le transport des troupes, du personnel civil et du matériel continuera d'être assuré essentiellement par avion. La MONUSCO continuera de prêter son appui aux membres de l'équipe de pays des Nations Unies et aux entités gouvernementales en assurant les transports aériens lors de l'exécution des activités découlant du mandat de la Mission.

17. Conformément aux résolutions 1991 (2011) et 2053 (2012), la Mission continuera de veiller en priorité à l'application de ses mesures de protection, en particulier par l'intermédiaire des équipes mixtes de protection des civils, des missions d'investigation conjointes, des réseaux d'alerte locaux, des assistants de liaison locaux et de l'équipe de fichage chargée d'aider le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme de la Mission à appliquer la politique de diligence voulue en matière des droits de l'homme des Nations Unies, en utilisant tous les outils informatiques et les moyens de communication disponibles. En même temps que la protection des civils, la réforme du secteur de la sécurité demeurera l'une des priorités de la Mission.

18. La Mission continuera de fournir une assistance technique et un soutien logistique à la Commission électorale nationale indépendante pour l'organisation des élections de sénateurs et de gouverneurs et des élections locales, dans la limite des moyens et des ressources qui lui seront alloués pour l'exercice 2013/14, l'objectif étant de renforcer les capacités nationales dans ce domaine. À l'exception de 106 emplois de temporaire financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), le projet de budget ne prévoit pas d'appui logistique pour les élections de sénateurs et de gouverneurs et les élections locales qui devront se tenir pendant l'exercice 2013/14. Dès que les élections seront annoncées par le Gouvernement, la MONUSCO aura à apporter son assistance technique et son soutien. Toutefois, le niveau de soutien logistique attendu de la MONUSCO sera déterminé seulement après que la Commission aura établi et publié son calendrier électoral et son plan d'action.

19. La Mission continuera de veiller à ce que les activités prescrites soient exécutées selon un ordre de priorité et à ce que les ressources soient utilisées en accordant davantage d'attention au coût et à l'efficacité. Compte tenu des derniers besoins de la force et des engagements pris par les pays qui fournissent des contingents, la MONUSCO maintiendra 26 hélicoptères militaires et deux avions pour ses opérations militaires durant l'exercice 2013/14. Toutefois, le nombre d'appareils pourra être revu à la hausse après l'examen et l'analyse des opérations en cours. En ce qui concerne les appareils civils, après avoir examiné en détail la composition de sa flotte et l'utilisation qui en est faite, y compris les plans de vol et la charge utile des appareils, la Mission propose de partager un de ses avions-cargos L-100 avec d'autres missions dans la région (MINUAD, MINUSS, UNSOA et FISNUA) sous la supervision du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, moyennant une participation aux coûts, mais de maintenir ses 28 appareils civils. L'utilisation partagée du L-100 permettra à la Mission de réaliser environ 4,5 millions de dollars de gains d'efficience durant l'exercice 2013/14.

20. La MONUSCO continuera aussi de planifier la construction de son quartier général intégré, en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, sous réserve de l'examen et de l'approbation par le Siège de l'ONU du rapport du consultant indépendant. La Mission fera appel à des entreprises extérieures pour la gestion des camps afin de réduire les coûts de main-d'œuvre. Pour prendre en compte les considérations environnementales, la Mission augmentera le nombre d'appareils solaires utilisés dans sa zone d'opérations. Par ailleurs, le projet de budget de la MONUSCO pour l'exercice 2013/14 prévoit des ressources pour de nouvelles initiatives, notamment l'exécution du projet expérimental de déploiement de systèmes aériens sans pilote qui assureront une surveillance 24 heures sur 24, en plus des moyens de surveillance existants. La MONUSCO doit mener en République démocratique du Congo des opérations vigoureuses dans un environnement de plus en plus instable, en particulier dans l'est. Les dernières opérations menées dans le Nord-Kivu ont révélé la nécessité de disposer d'un système qui permet au siège de la Mission de bien comprendre tous les facteurs susceptibles de compromettre l'exécution de son mandat. Étant donné le peu de moyens de surveillance dont la Mission dispose actuellement et le faible nombre d'heures de vol des hélicoptères d'observation qui ne sont guère équipés pour voler de nuit, il est indispensable d'équiper la Mission du matériel idoine. Une bonne surveillance aérienne de certaines localités permettrait de confirmer la présence ou l'absence de groupes rebelles, en particulier si leur présence est signalée par d'autres sources. Les systèmes aériens sans pilote sont capables de survoler les côtes et les mers, de communiquer avec les troupes au sol et le quartier général et d'opérer dans les zones montagneuses et sous de fortes pluies et en même temps de transmettre en temps réel par vidéo des données de référence coordonnées sur les mouvements des éléments armés et des personnes déplacées, ce qui permettrait à la Mission de mieux protéger la population. La MONUSCO s'efforcera aussi d'être plus efficace dans la gestion des ressources financières et humaines, le but étant de rationaliser les services en réorganisant et en transférant les fonctions liées aux ressources humaines et aux finances au Centre de services régional d'Entebbe et en élaborant un programme de conseils plus étoffé axé sur la composante conseil par les pairs. Toujours pour être plus efficace, la Mission procédera à l'analyse de l'utilisation du matériel militaire afin de rapatrier le matériel sous-utilisé pour aligner ses besoins sur le montant du crédit demandé et pour tenir compte de la réduction de 5 % des dépenses afférentes à la relève des contingents. En dernier lieu, la Mission prévoit de porter le nombre de patrouilles militaires quotidiennes à 75, malgré la réduction de 3 % de la consommation de carburant.

21. La direction de la Mission continue d'examiner la structure organisationnelle et les fonctions de la Mission et, à ce titre, il est proposé de renforcer les effectifs de la MONUSCO, principalement par réaffectation et transfert de postes. Les principales modifications sont les suivantes : a) transformation de 16 emplois de temporaire en postes, 12 à l'Équipe Déontologie et discipline et 4 à la Section de la gestion du matériel appartenant aux contingents ou à l'ONU, en raison du caractère continu des fonctions considérées; b) transfert de 60 postes et suppression de 14 postes en raison du transfert des fonctions liées aux ressources humaines et aux finances au Centre de services régional d'Entebbe; et c) réaffectation à la MONUSCO du poste de chef des approvisionnements, qui a été temporairement affecté au Centre de services régional.

22. Les réalisations escomptées pour l'exercice peuvent être entravées par les principaux facteurs externes suivants : les politiques des autorités congolaises; la disponibilité de l'aide humanitaire internationale; le respect des engagements souscrits par toutes les parties dans le cadre des accords de paix; les mesures prises par les autorités congolaises en ce qui concerne les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration; l'offre par les donateurs de ressources destinées aux programmes de stabilisation; les contributions volontaires versées au titre des activités de désarmement, démobilisation et réintégration; la fourniture par les donateurs d'une assistance pour la justice et le système pénitentiaire militaires et les programmes relatifs à la police, à la justice et au système pénitentiaire; l'évolution de la situation politique en République démocratique du Congo; et l'octroi par le Gouvernement de ressources et par les donateurs d'une aide en vue de la préparation et de la tenue d'élections locales.

C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

23. Dans sa résolution 64/269, l'Assemblée générale a décidé d'établir un centre de services régional à la plateforme logistique d'Entebbe afin de regrouper au sein d'un seul centre régional autonome les fonctions d'administration et d'appui des missions situées dans un même périmètre géographique, comme le Secrétaire général l'avait proposé dans son rapport sur la stratégie globale d'appui aux missions (A/64/633). Quatre premiers projets ont été définis pour transférer des fonctions et les ressources connexes au Centre de services régional au cours de l'exercice 2011/12 (contrôle des arrivées et des départs du personnel des missions, traitement des indemnités pour frais d'études, administration d'un centre régional de formation et de conférences et administration d'un centre de contrôle intégré des transports et des mouvements). Il était prévu de transférer au cours de l'exercice 2012/13 d'autres fonctions liées aux finances (services de paie, paiements, opérations de caisse et comptabilité) et aux ressources humaines (recrutement international, gestion des prestations, administration et tenue des états de présence) et les ressources connexes. En 2013/14, il est proposé de renforcer les fonctions de gestion des finances et des ressources humaines prises en charge par le Centre de services régional afin que les services partagés qu'il gère soient conformes à la logique d'Umoja et compatibles avec la mise en service d'Inspira, dans le cadre d'une plus grande délégation de pouvoir aux missions. La Mission s'efforcera d'améliorer la prestation de services et de réaliser des économies d'échelle en coopération avec la MINUSS, la MINUAD, la FISNUA, l'UNSOA, le BNUB, le BINUCA et l'UNPOS.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

24. La Mission continuera à travailler en concertation et collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies. Elle continuera en particulier à appliquer le Cadre stratégique des Nations Unies pour la transition et, à ce titre, fera ce qui suit : a) appliquer la stratégie du système des Nations Unies pour la protection des civils; b) épauler le Gouvernement dans le cadre de l'application de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation, en tenant compte

des constatations suscitées par l'examen de la stratégie; c) continuer à aider le Gouvernement à appliquer la stratégie nationale de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, en particulier à combattre la violence sexuelle; d) continuer de soutenir sans réserve le programme de consolidation de la paix qui est en train d'être étoffé et qui vise à concilier prévention des conflits et relèvement dans les provinces de l'est et de l'ouest où la situation est précaire; et e) renforcer les résultats du programme complet des Nations Unies pour la justice. Ces tâches s'inscrivent dans le cadre de l'appui fourni par la MONUSCO à l'action de renforcement de la paix menée par le Gouvernement de la République démocratique du Congo au titre du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, qui propose de nouvelles modalités de partenariat national-international pour renforcer l'autorité de l'État et consolider la paix dans les états fragiles. La Mission aidera aussi l'équipe de pays des Nations Unies à appliquer le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2013-2017. Comme en a décidé le Gouvernement, ce plan-cadre servira à élaborer une stratégie et des programmes de collaboration des organismes des Nations Unies pour les cinq années à venir, lesquels couvriront les activités prioritaires prescrites à la Mission – protection, stabilisation et consolidation de la paix – et l'appui à la réforme du mode de gouvernance et au relèvement socioéconomique nécessaires à l'efficacité de son action à long terme. La Mission continuera aussi à soutenir et à encourager la mise au point de projets communs, la constitution d'équipes mixtes chargées de leur exécution et l'organisation de campagnes de communication avec l'équipe de pays, conformément au principe de l'unité d'action des Nations Unies.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

25. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

Direction exécutive et administration

26. La direction générale et l'administration d'ensemble de la Mission sont assurées par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.

Tableau 1
Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général									
Postes approuvés 2012/13	3	2	17	13	11	**46**	33	3	**82**
Postes proposés 2013/14	3	2	18	13	11	**47**	33	3	**83**
Variation nette	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**1**

	Personnel recruté sur le plan international								
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**	*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Bureaux de liaison et des chefs de mission									
Postes approuvés 2012/13	–	4	11	–	10	**25**	10	–	**35**
Postes proposés 2013/14	–	4	10	–	10	**24**	10	–	**34**
Variation nette	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**
Total									
Postes approuvés (2012/13)	3	6	28	13	21	**71**	43	3	**117**
Postes proposés (2013/14)	3	6	28	13	21	**71**	43	3	**117**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**

[a] Administrateurs et agents des services généraux.

Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général

Personnel recruté sur le plan international : pas de variation nette

27. Les responsabilités de la Cellule de planification stratégique, placée directement sous l'autorité du Chef de cabinet du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, ont été étendues : elle doit aider l'équipe de direction à élaborer, mettre en œuvre et surveiller les stratégies visant à optimiser l'efficacité de l'action menée par l'ONU en République démocratique du Congo, que ce soit au plan collectif ou individuel. La Mission est toujours centrée sur les tâches et les activités qui lui ont été assignées : protection des civils, stabilisation et consolidation de la paix, dans le cadre d'un partenariat stratégique entre la MONUSCO et l'équipe de pays des Nations Unies. À cet égard, le suivi des principaux produits inscrits dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats et des activités correspondantes et le contrôle de l'utilisation des crédits font partie des tâches supplémentaires que la Cellule de planification stratégique doit effectuer. Afin de couvrir cette charge de travail supplémentaire, la direction de la Mission avait réaffecté à titre provisoire le poste de conseiller spécial (P-4) du quartier général de la Division orientale à la Cellule de planification stratégique, pour qu'il y assure des fonctions de spécialiste de la planification, directement sous les ordres du spécialiste hors classe de la planification. Étant donné que ces fonctions ont un caractère permanent et que le quartier général de la Division orientale n'en a pas besoin, il est proposé de pérenniser la réaffectation de ce poste.

28. La Cellule de planification stratégique assure aussi la coordination avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et le Gouvernement congolais pour mettre au point et appliquer les principaux plans et stratégies. Au nombre de ces plans figurent le Cadre stratégique des Nations Unies pour la transition en République démocratique du Congo et le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. En outre, la Cellule de planification stratégique a estimé qu'il était nécessaire d'améliorer la coordination avec les chefs des sections et les coordonnateurs de la planification afin d'améliorer la qualité des projets de budget,

notamment la formulation du concept d'opérations et les cadres de budgétisation axée sur les résultats, ainsi que la détermination des ressources nécessaires et leur utilisation lors de l'exécution des plans de travail dans plus de 15 bureaux locaux. Pour cela, la Cellule de planification stratégique a estimé qu'il fallait un plus grand nombre de spécialistes des ressources humaines, de la gestion de dossiers et de la gestion financière et administrative au sein du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et dans les entités qui en dépendent. Il est donc proposé que le titre fonctionnel du poste d'assistant administratif (Service mobile) de la Cellule de planification stratégique soit remplacé par celui de fonctionnaire d'administration, qui correspondrait mieux aux fonctions assumées à ce poste.

29. La présence de la MONUSCO sur le terrain étant appelée à évoluer, on a estimé qu'un poste de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5) ne serait plus nécessaire dans le bureau des chefs de mission et le bureau de liaison. Ce poste avait été provisoirement réaffecté au Groupe de l'appui à la stabilisation avec le titre fonctionnel d'administrateur de programmes hors classe. Étant donné que ces fonctions ont un caractère continu au sein du Groupe de l'appui à la stabilisation, il est proposé de pérenniser la réaffectation de ce poste.

Composante 1 : sécurité et protection des civils

30. La MONUSCO continuera d'avoir pour principal objectif la protection des civils et elle concentrera ses efforts sur les zones touchées par le conflit armé, en particulier les Kivus, la province Orientale (Ituri, Haut-Uélé et Bas-Uélé) et d'autres points chauds dans le nord du Katanga (Tanganyika). Pour ce faire, la Mission harmonisera la gestion et la coordination des dispositifs de protection qu'elle a mis en place dans les trois volets de la Mission. Cela lui donnera les moyens de continuer à renforcer ses liens avec les communautés et à protéger les populations civiles en renforçant les mécanismes de coordination et de gestion qui existent à l'échelle nationale et provinciale, notamment en améliorant les dispositifs d'alerte rapide, et la surveillance et l'analyse des menaces. Les équipes mixtes de protection des civils et les assistants chargés de la liaison avec la population locale continueront d'utiliser les méthodes de collecte d'information afin de fournir des renseignements utiles à la Mission. Les réseaux d'alerte locaux, qui utilisent à la fois la radio et la téléphonie mobile, continueront de permettre aux bases opérationnelles de compagnie, aux bases opérationnelles temporaires et à la population locale de communiquer dans les zones touchées par le conflit armé. Comme auparavant, la Mission aidera les FARDC à mener des opérations militaires contre les groupes armés congolais et étrangers, comme l'exigent le devoir de diligence de l'ONU en matière de droits de l'homme et les instructions permanentes de la Mission. Elle restructurera son contingent de réserve constitué de deux bataillons basés dans l'est de la République démocratique du Congo, et face aux nouvelles menaces, elle continuera à s'appuyer sur des bases opérationnelles mobiles et à développer sa capacité d'adaptation. La MONUSCO contribuera aussi à une meilleure perception de la situation dans la zone d'opérations en déployant des drones dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. La Mission continuera à aider le Gouvernement à appliquer la stratégie nationale de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, à combattre énergiquement l'impunité et à traduire en justice les auteurs de violences sexuelles; elle continuera également à surveiller et analyser les violences sexuelles commises en période de conflit et à en rendre compte. La Mission s'emploiera, comme auparavant, à renforcer l'effet de synergie entre la

stratégie de protection en vigueur dans le système des Nations Unies et les dispositifs de protection propres au pays. Elle aidera aussi les organisations humanitaires à accéder aux populations en détresse en assurant la coordination et la liaison avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et en menant des campagnes de communication pour que les déplacés et les réfugiés puissent, à terme, rentrer chez eux dans le calme en toute sécurité.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
1.1 Amélioration de la protection des civils en République démocratique du Congo	1.1.1 Réduction du nombre total de cas vérifiés de violation des droits de l'homme dans les zones de conflit armé (2011/12 : 1 968; 2012/13 : 1 800; 2013/14 : 1 750)
	1.1.2 Augmentation du nombre de déplacés qui sont rentrés chez eux (2011/12 : 700 000; 2012/13 : 755 000; 2013/14 : 775 000)
	1.1.3 Réduction du nombre de victimes d'accidents causés par des mines et des restes explosifs de guerre dans la population locale (2011/12 : 28; 2012/13 : 40; 2013/14 : 30)

Produits

- 275 patrouilles et escortes quotidiennes effectuées par des hommes des contingents dans les districts du Haut-Uélé, du Bas-Uélé et d'Ituri de la province Orientale, dans la province du Katanga et dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu; plus 75 patrouilles et escortes quotidiennes réalisées à d'autres endroits de la zone de la Mission pour dissuader, protéger et comprendre la situation
- 10 opérations de renfort à court terme menées par des bataillons avec les FARDC pour prévenir les attaques perpétrées par des groupes armés contre des civils dans les nouveaux points chauds
- Maintien d'une moyenne de 93 bases opérationnelles temporaires et de compagnie dans les districts du Haut-Uélé, du Bas-Uélé et d'Ituri dans la province Orientale, dans la province du Katanga et dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu pour assurer une surveillance et prévenir les attaques contre les civils, et maintien de 47 bases d'appui (notamment en matière d'ingénierie, d'aviation et d'opérations fluviales) afin de faciliter les opérations et le redéploiement de 10 % (au maximum) des bases opérationnelles de compagnie et des bases opérationnelles temporaires pour faire face aux menaces grandissantes
- Déploiement de 275 bases d'opérations mobiles et unités de combat pour assurer la sécurité à court terme dans les zones instables et dissuader les groupes armés d'attaquer les civils
- Maintien d'un contingent de réserve constitué de 2 bataillons par le redéploiement de 3 compagnies au maximum chargées de contrer les menaces croissantes qui pèsent sur les civils dans la zone d'opérations
- 5 ateliers d'information organisés à l'échelle nationale et provinciale à l'intention de 550 membres de la police nationale, des FARDC et des autorités administratives, portant sur des questions relatives à la sécurité et à la protection des femmes
- 10 ateliers de renforcement des capacités portant sur la participation des femmes aux dispositifs de protection, organisés à l'intention de 50 femmes dirigeantes et représentantes d'organisations non gouvernementales et de collectivités locales du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, d'Ituri, de Kisangani et de Dungu et visant à mieux protéger les femmes et les filles dans les zones de conflit ou sortant d'un conflit

- 350 missions de surveillance des droits de l'homme et 50 enquêtes visant à vérifier les allégations de violation des droits de l'homme et à formuler des recommandations destinées au Gouvernement et à d'autres partenaires
- 100 réunions organisées avec des représentants des autorités civiles et militaires aux plans national, provincial et local pour suivre les affaires de violation des droits de l'homme et formuler des avis relatifs aux normes internationales en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire
- 42 enquêtes menées pour repérer les violations graves des droits de l'enfant pendant le conflit armé et mettre au point des mécanismes de protection
- Avis et appui fournis au Comité interministériel national sur le sort des enfants en temps de conflit armé pour la mise en œuvre du plan d'action visant à prévenir et faire cesser le recrutement d'enfants et les violences sexuelles commises par les FARDC et les forces nationales de sécurité; action de suivi menée pour que les auteurs des violations graves des droits de l'enfant soient traduits en justice
- 42 missions de protection des civils et 270 missions d'évaluation menées par des équipes mixtes pour recueillir des informations sur les menaces auxquelles la population civile pourrait être exposée et faciliter l'accès à l'aide humanitaire
- Élaboration, en concertation avec les autorités congolaises et les coordinateurs locaux, de 36 plans de protection destinés à détecter et atténuer les menaces qui pèsent sur la population locale et à renforcer les mesures de protection
- 4 enquêtes menées dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu et dans la province Orientale auprès des populations locales pour recueillir leur avis sur leur sécurité et l'efficacité de la protection assurée par la MONUSCO et les autorités congolaises et en suivre l'évolution
- Répartition, suivi et contrôle de la qualité des activités de déminage de 750 000 mètres carrés dans des zones contaminées par des mines ou des restes explosifs de guerre; élimination de restes explosifs de guerre dans 100 sites et destruction de 10 stocks de munitions en coordination avec des partenaires nationaux et internationaux
- Sensibilisation de 400 000 personnes – déplacés, réfugiés et populations locales – au danger des mines et coordination de ces activités, avec l'aide des partenaires d'exécution
- Coordination des réunions trimestrielles de l'autorité nationale de lutte antimines sur la mise en œuvre de la stratégie de lutte antimines et du plan de travail transitoire 2012-2016 de la République démocratique du Congo
- 10 950 patrouilles conjointes effectuées avec la police nationale dans les zones prioritaires
- Campagnes d'information multimédias et programmes de sensibilisation dans le cadre d'émissions de Radio Okapi diffusées 24 heures sur 24 au moyen de 36 émetteurs FM répartis sur tout le territoire national, du réseau d'émetteurs en ondes courtes et du site Web de Radio Okapi; production des émissions hebdomadaires *MONUSCO vidéo* diffusées sur 27 chaînes de télévision locale; production du magazine mensuel *Échos de la MONUSCO*; exploitation et gestion du site Web de la MONUSCO enrichi quotidiennement par des articles, des récits et des photos provenant de l'ensemble de la République démocratique du Congo afin d'expliquer le mandat de la Mission et son exécution et de fournir des informations fiables

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
1.2 Progrès dans la réduction de la menace que constituent les groupes armés	1.2.1 Réduction du nombre de conflits armés signalés mettant en cause des groupes armés congolais et étrangers (2011/12 : 942; 2012/13 : 800; 2013/14 : 700)
	1.2.2 Aucun cas signalé d'utilisation par des groupes armés du territoire d'un État voisin comme zone d'étape (2011/12 : 1; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0)

Produits

- 344 mois d'opérations conjointes menées par des compagnies (43 compagnies x 8 mois) avec des bataillons des FARDC pour faire reculer les menaces que font peser des groupes armés congolais
- 72 mois d'opérations indépendantes menées par des compagnies (9 compagnies x 8 mois) pour faire reculer les menaces que font peser des groupes armés congolais
- 19 heures de vol quotidien à l'appui d'opérations conjointes menées avec les FARDC
- 30 réunions avec des représentants de l'État et, si nécessaire, des membres de groupes armés de l'Angola, du Burundi, du Congo, de l'Ouganda, de la République centrafricaine, du Rwanda et du Soudan du Sud sur les conséquences des activités transfrontières sur les conditions de sécurité
- 10 réunions de suivi avec la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté économique des pays des Grands Lacs et les Gouvernements rwandais, ougandais et congolais sur l'application de la stratégie de lutte contre les groupes armés
- 7 campagnes de sensibilisation menées à l'intention des groupes armés pour les inciter à libérer les enfants présents dans leurs rangs, à prévenir et faire cesser le recrutement d'enfants soldats et à commettre d'autres violations graves des droits de l'enfant

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
1.3 Amélioration de l'assistance pluridisciplinaire apportée aux rescapés de violences sexuelles et sexistes de toutes sortes	1.3.1 Augmentation du nombre de victimes de violences sexuelles recevant une assistance pluridisciplinaire (2011/12 : 7 719; 2012/13 : 2 100; 2013/14 : 2 200)
	1.3.2 Augmentation du nombre de jugements portant sur des affaires de violence sexuelle (2011/12 : 269; 2012/13 : 400; 2013/14 : 450)

Produits

- 10 réunions avec les ministères congolais compétents, l'équipe de pays des Nations Unies et les donateurs, destinées à mobiliser des ressources pour assurer la pleine application de la stratégie nationale de lutte contre la violence sexuelle et sexiste
- 2 rapports faisant un état des lieux sur la violence sexuelle en période de conflit, à diffuser auprès des partenaires multilatéraux et dans les médias
- 5 ateliers organisés à l'intention de 200 participants, notamment des représentants de la police judiciaire, des procureurs, du personnel des tribunaux et des organisations non gouvernementales, portant sur l'assistance aux victimes, le traitement des plaintes, les enquêtes et les poursuites dans le cadre d'affaires de violence sexuelle et sexiste, et notamment sur la collecte de données
- 5 missions spéciales menées par des experts en droits de l'homme chargés d'enquêter sur des cas graves de violences sexuelles perpétrées en temps de conflit, dans le cadre de dispositifs de surveillance, d'analyse et d'information
- 5 ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation au problème de la violence sexuelle et sexiste et au VIH/sida, destinés aux organisations non gouvernementales de femmes et aux dirigeants locaux

Facteurs externes : Le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les États voisins contribuent à la réconciliation politique et à la stabilité. Les autorités congolaises élaborent et appliquent des politiques adaptées sur les violences sexuelles et sexistes, et l'aide humanitaire est toujours disponible.

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1 (Sécurité et protection des civils)

Catégorie	**Total**
I. Contingents	
Effectif approuvé 2012/13	**17 883**
Effectif proposé 2013/14	**17 883**
Variation nette	**–**
II. Unités de police constituées	
Effectif approuvé 2012/13	**550**
Effectif proposé 2013/14	**550**
Variation nette	**–**

	Personnel recruté sur le plan international								
III. Personnel civil	*SGA/SSG*	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**	*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Bureau du commandant de la force									
Postes approuvés 2012/13	1	1	–	–	1	**3**	4	–	**7**
Postes proposés 2013/14	1	1	–	–	1	**3**	4	–	**7**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Quartier général de la Division orientale									
Postes approuvés 2012/13	–	1	1	–	1	**3**	1	–	**4**
Postes proposés 2013/14	–	1	–	–	1	**2**	1	–	**3**
Variation nette	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**
Bureau du chef de la police									
Postes approuvés 2012/13	–	1	2	3	2	**8**	1	–	**9**
Postes proposés 2013/14	–	1	2	3	2	**8**	1	–	**9**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Groupe violence sexuelle et sexiste									
Postes approuvés 2012/13	–	–	2	1	1	**4**	2	4	**10**
Postes proposés 2013/14	–	–	2	1	1	**4**	2	4	**10**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel									
Effectif approuvé 2012/13	1	3	5	4	5	**18**	8	4	**30**
Effectif proposé 2013/14	1	3	4	4	5	**17**	8	4	**29**
Variation nette	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**

III. Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Total (I-III)									
Effectif approuvé 2012/13									**18 463**
Effectif proposé 2013/14									**18 462**
Variation nette									**(1)**

[a] Administrateurs et agents des services généraux.

Quartier général de la Division orientale

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste

31. Dans le cadre de la révision de la structure et des fonctions de la Mission, le poste de conseiller spécial (P-4) a été réaffecté temporairement du quartier général de la Division orientale à la Cellule de planification stratégique avec le titre fonctionnel de spécialiste de la planification (voir par. 27). En raison de la modification du mandat du quartier général de la Division orientale, qui cesse de jouer un rôle opérationnel au sein des structures de direction et de commandement et du système civil de communication d'information, il est proposé de pérenniser la réaffectation de ce poste.

Composante 2 : stabilisation des zones touchées par le conflit

32. La MONUSCO continuera de soutenir les efforts entrepris par le Gouvernement pour stabiliser les zones touchées par le conflit, en particulier à l'est de la République démocratique du Congo et dans les autres zones que le Gouvernement prévoit d'intégrer à son plan de stabilisation et de reconstruction pour les zones sortant d'un conflit armé. Sur la base d'une étude stratégique réalisée pendant l'exercice 2012/13, la MONUSCO, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires internationaux devront continuer de soutenir la mise en œuvre du plan dans le cadre de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation. La MONUSCO continuera d'aider au désarmement, à la démobilisation, au rapatriement, à la réinstallation et à la réintégration (DDRRR) des groupes armés étrangers, en portant une attention particulière aux femmes et aux enfants, ainsi qu'au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration (DDR) des derniers combattants des groupes armés congolais ou à leur intégration dans les forces de sécurité nationales. La Mission s'efforcera de veiller à ce que les activités du programme de DDRRR ou de DDR soient synchronisées et intégrées à l'appui global qu'elle apporte au dispositif national de réforme du secteur de la sécurité. En coopération avec l'Union africaine, la MINUSS et le BINUCA, la MONUSCO soutiendra les initiatives prises au niveau régional pour lutter contre la LRA dans le cadre d'activités de communication et de sensibilisation liées au programme de DDRRR. Elle continuera en outre d'aider à développer ou à rétablir l'autorité publique dans des domaines précédemment contrôlés par des groupes armés, en renforçant les capacités techniques de la police, de la justice, de l'administration pénitentiaire, des autorités civiles, des organes chargés de la gestion des ressources naturelles et des organismes qui s'occupent de la prévention de la violence sexuelle.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
2.1 Stabilisation des zones sensibles de l'est de la République démocratique du Congo	2.1.1 Accroissement du nombre de représentants de l'administration civile déployés ou affectés dans les cinq anciennes zones de conflits concernées par le plan de stabilisation et de reconstruction : le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Orientale (Ituri, Haut-Uélé et Bas-Uélé), le Maniema et le Katanga (Tanganyika)(2011/12 : 1 693; 2012/13: 2 070; 2013/14: 2 350)
	2.1.2 Augmentation du nombre total de membres congolais de l'administration pénitentiaire et des services de police et de justice déployés dans les zones libérées des groupes armés (2011/12 : 3 576; 2012/13 : 3 500; 2013/14: 3 814)

Produits

- Conseil technique dispensé au Commissaire général de la police nationale congolaise sur le déploiement de 314 agents de la police territoriale le long des axes prioritaires de l'est du pays
- Suivi journalier des enquêtes, patrouilles, contrôles routiers, enregistrements de plaintes, tâches administratives et incarcérations de détenus que réalisent les 2 630 officiers de police congolais déployés dans l'est du pays
- 7 ateliers destinés à renforcer les capacités de 280 fonctionnaires en matière d'administration publique et de planification et budgétisation des projets de stabilisation et de reconstruction, organisés en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies
- Réfection de 500 km de routes sur les axes prioritaires

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
2.2 Désarmement, démobilisation et réintégration des groupes armés congolais ou intégration de ces groupes dans les forces de sécurité nationales	2.2.1 Augmentation du nombre total d'ex-combattants congolais, hommes et femmes, désarmés et démobilisés (2011/12 : 113 724; 2012/13 : 260 643; 2013/14 : 261 643)
	2.2.2 Augmentation du nombre total d'enfants libérés des forces et groupes armés (2011/12 : 43 164; 2012/13 : 45 091; 2013/14 : 46 091)

Produits

- 10 ateliers de renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes organisés à l'intention de 500 ex-combattantes, femmes associées aux forces ou groupes armés ou membres de réseaux de femmes, en présence de représentants des autorités locales, et consacrés à la promotion de mécanismes de règlement pacifique des conflits et de coexistence pacifique au sein des communautés
- 56 réunions rassemblant des responsables des FARDC, des représentants des autorités nationales, d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales en vue de coordonner le retrait des enfants des groupes armés et des FARDC et leur réintégration
- 30 missions sur le terrain visant à contrôler la libération des enfants présents dans les rangs des groupes armés et des FARDC dans les Kivus et la province Orientale

- Réunions trimestrielles avec des interlocuteurs nationaux et deux ateliers organisés pour 50 participants (membres de l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres organismes internationaux partenaires), à Goma et à Bukavu, en vue d'élaborer et d'affiner la stratégie de DDR
- 12 réunions des donateurs internationaux consacrées à la mobilisation de ressources pour la nouvelle stratégie de DDR destinée aux derniers groupes armés congolais et pour des programmes locaux de réintégration
- Campagnes multimédia d'information sur la DDR au Nord-Kivu et au Sud-Kivu : 24 entretiens seront diffusés sur Radio Okapi, 12 sur Internet, 12 entretiens vidéo seront tournés et 900 000 prospectus seront distribués
- Destruction de 500 armes inutilisables rassemblées au cours du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans les provinces de l'est et remise des armes utilisables aux FARDC

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
2.3 Désarmement, démobilisation, réintégration, et réinstallation ou rapatriement de groupes armés étrangers présents en République démocratique du Congo	2.3.1 Augmentation du nombre total d'ex-combattants étrangers et de personnes à leur charge qui ont été rapatriés (2011/12 : 27 675; 2012/13 : 34 193; 2013/14 : 36 293)
	2.3.2 Augmentation du nombre total d'enfants toujours enrôlés dans des groupes armés étrangers qui ont été démobilisés et rapatriés (2011/12 : 298; 2012/13 : 421; 2013/14 : 621)

Produits

- 10 réunions organisées avec les FARDC, l'équipe de pays des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge pour promouvoir, superviser et coordonner la libération et le rapatriement dans leur pays d'origine des enfants toujours enrôlés dans des groupes armés étrangers
- 20 missions sur le terrain visant à vérifier, en travaillant au côté d'organisations et de dirigeants locaux, si des enfants étrangers sont toujours associés à des groupes armés dans les Kivus et, si tel est le cas, à obtenir leur libération immédiate
- 12 réunions de coordination organisées avec la Commission rwandaise de démobilisation et de réintégration à Kigali et 4 réunions de planification et de coordination organisées avec les responsables nationaux de la DDRRR ou de la DDR au Rwanda et en Ouganda afin de coordonner la stratégie de rapatriement et le suivi des ex-combattants rapatriés
- Appui logistique et humanitaire à 900 ex-combattants étrangers ainsi qu'à 1 200 personnes à charge à rapatrier dans leurs pays d'origine, et transfert au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) de 1 800 réfugiés évacués de zones isolées
- Diffusion de 24 émissions de radio consacrées au « retour au pays » et de 12 entretiens (vidéo et Internet); distribution de 700 000 prospectus imprimés en quatre langues (lingala, français, acholi et kinyarwanda); campagne multimédia visant à sensibiliser les FDLR, la LRA, l'Alliance des forces démocratiques (FDA), les FARDC et les populations locales aux activités, buts et objectifs du programme de DDRRR ou de DDR
- 50 missions de sensibilisation au programme de DDRRR ou de DDR organisées sur le terrain, en complément des opérations militaires mises en place au niveau national, pour désarmer, démobiliser et rapatrier les combattants de la LRA, de la FDA et des FDLR
- 8 réunions organisées avec l'équipe de pays des Nations Unies et les différents partenaires nationaux et internationaux dans le but de renforcer la coordination régionale dans la lutte contre la LRA

- 12 missions sur le terrain visant à fournir des compétences techniques à la MINUSS et au BINUCA et à contribuer à appliquer la stratégie régionale mise en place par l'ONU pour procéder au désarmement, à la démobilisation, au rapatriement, à la réinsertion et à la réinstallation des anciens membres de la LRA
- 12 réunions avec les donateurs destinées à mobiliser davantage de fonds pour les programmes de DDRRR ou de DDR
- 10 séances de sensibilisation au VIH/sida à l'intention de 1 000 ex-combattants et consultations de dépistage volontaire et anonyme pour au moins 200 ex-combattants à Goma

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
2.4 Progrès accomplis dans la lutte contre les activités illégales et le commerce illicite des ressources naturelles organisés par les groupes armés pour se financer	2.4.1 Augmentation du nombre de livraisons illégales de minerai interceptées par les autorités congolaises (2011/12 : 9; 2012/13 : 10; 2013/14 : 12) 2.4.2 Augmentation du nombre de sites miniers dont le contrôle est repris aux groupes armés et qui sont exploités en toute légalité (2011/12 : 150; 2012/13 : 160; 2013/14 : 350)

Produits

- 6 patrouilles quotidiennes d'observateurs militaires chargés de surveiller les frontières avec le Rwanda et l'Ouganda
- 3 patrouilles fluviales menées quotidiennement pour surveiller les activités dans les eaux frontalières du lac Kivu, du lac Tanganyika et du fleuve Congo
- 25 contrôles conjoints et aléatoires des cargaisons de minerai au Nord-Kivu et au Sud-Kivu
- Surveillance de 350 sites miniers dans les provinces de l'Orientale, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema et du Katanga, où l'autorité de l'État a été rétablie et où les procédures élémentaires de précaution sont en place pour garantir une réelle transparence de la chaîne d'approvisionnement du minerai

Facteurs externes : Les autorités congolaises continuent à élaborer et à mettre en œuvre des politiques relatives aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration; une aide humanitaire internationale est en place; des ressources provenant des donateurs sont allouées aux programmes de stabilisation; des contributions volontaires sont consacrées au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration; les Gouvernements de la République démocratique du Congo et des États voisins continuent à contribuer à la réconciliation politique et à la stabilité et prennent des mesures visant à mettre un terme aux activités illégales et au commerce illicite de ressources naturelles.

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2 (Stabilisation des zones touchées par le conflit)

Catégorie	**Total**
I. *Observateurs militaires*	
Effectif approuvé 2012/13	**760**
Effectif proposé 2013/14	**760**
Variation nette	**–**

II. Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA-SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
DDR/DDRRR									
Postes approuvés 2012/13	–	1	6	13	6	**26**	13	14	**53**
Postes proposés 2013/14	–	1	6	13	6	**26**	13	14	**53**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Groupe de l'appui à la stabilisation									
Postes approuvés 2012/13	–	–	2	5	–	**7**	1	1	**9**
Postes proposés 2013/14	–	–	3	5	–	**8**	1	1	**10**
Variation nette	**–**	**–**	***1***	**–**	**–**	***1***	**–**	**–**	***1***
Total partiel									
Effectif approuvé 2012/13	–	*1*	*8*	*18*	*6*	***33***	*14*	*15*	***62***
Effectif proposé 2013/14	–	*1*	*9*	*18*	*6*	***34***	*14*	*15*	***63***
Variation nette	**–**	**–**	***1***	**–**	**–**	***1***	**–**	**–**	***1***
Total (I et II)									
Effectif approuvé 2012/13									***822***
Effectif proposé 2013/14									***823***
Variation nette									***1***

[a] Administrateurs et agents des services généraux.

Groupe de l'appui à la stabilisation

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste

33. La MONUSCO continuera d'aider le Gouvernement de la République démocratique du Congo à mettre en œuvre le plan de stabilisation et de reconstruction dans l'est du pays. En étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies, le Groupe de l'appui à la stabilisation continuera de coordonner les activités menées dans l'est du pays dans le cadre de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation. Les programmes intégrés élaborés dans le cadre de la stratégie visent à : a) instaurer un climat protecteur pour la population civile en renforçant les moyens des forces de sécurité, la discipline et les contrôles; b) soutenir la démobilisation des groupes armés et la réintégration de leurs membres; c) rétablir l'autorité de l'État dans des zones auparavant contrôlées par des groupes armés grâce à la formation et au déploiement de fonctionnaires (personnel de police, pénitentiaire, judiciaire et administratif) chargés de faire respecter la primauté du droit et l'ordre public; d) rouvrir les accès routiers et les infrastructures; e) favoriser le retour des déplacés et des réfugiés en toute sécurité et dans la dignité; et f) agir en fonction des priorités sociales, traiter les principales sources de conflit et engager le pays dans la voie du redressement économique.

34. Suite à l'analyse de la présence de la MONUSCO sur le terrain et de la structure organisationnelle de son bureau local, la direction de la Mission a décidé

de réaffecter, de manière temporaire, le spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5), dont le bureau des chefs de mission et le bureau de liaison n'ont plus besoin (voir par. 29), afin qu'il assume les fonctions d'administrateur de programmes (hors classe) au sein du Groupe de l'appui à la stabilisation. Compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, il est proposé de pérenniser la réaffectation du poste, initialement temporaire.

Composante 3 (appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme)

35. La MONUSCO continuera, en étroite consultation avec les autorités congolaises, de soutenir les secteurs de la justice et de la sécurité, en vue de renforcer le caractère démocratique, transparent et professionnel des institutions et d'affirmer l'autorité de l'État. Conformément à son mandat, la Mission centrera son action sur le développement de l'appareil de justice pénale – police, justice et prisons – dans les régions en conflit et la mise en place d'une capacité centrale d'appui stratégique au programme. À cet égard, l'accent sera mis en particulier sur l'élaboration d'une vision à long terme et d'une stratégie nationales pour le secteur de la justice. La Mission continuera d'aider le Gouvernement à veiller au respect des normes internationales en matière des droits de l'homme par le personnel civil, militaire et judiciaire aux niveaux national, provincial et local, notamment grâce à des missions d'équipes mixtes d'investigation avec le système judiciaire national, des réunions avec les autorités civiles, militaires et de police concernées pour discuter de violations des droits de l'homme, et des ateliers sur les droits de l'homme organisés à l'intention des autorités et de la société civile. Elle continuera d'appuyer l'action menée par le Gouvernement pour appréhender et traduire en justice les auteurs de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, y compris les violences sexuelles et les infractions sur mineurs. Elle augmentera en particulier l'assistance qu'elle offre aux autorités de la justice militaire pour poursuivre les auteurs présumés des crimes les plus graves, grâce à la mobilisation totale des cellules d'appui aux poursuites judiciaires, notamment l'organisation de programmes de sensibilisation et de formation à l'intention des commandants et des hommes de troupes pour les aider à mieux comprendre et soutenir la justice militaire.

36. La Mission continuera d'aider les autorités à élaborer et mettre en œuvre de grandes orientations et une stratégie globales pour les secteurs de la sécurité et de la justice, y compris en ce qui concerne la justice transitionnelle, de manière à se donner des organes chargés de la sécurité nationale et des institutions judiciaires démocratiques, responsables et professionnels. Par ailleurs, elle soutiendra efficacement la coordination, la transparence et l'harmonisation des activités et veillera à une répartition claire des tâches et responsabilités entre tous les partenaires internationaux qui apportent leur concours à la réforme du secteur de la sécurité. Elle poursuivra son soutien opérationnel à la restructuration des unités des FARDC en fournissant un appui logistique, en assurant une formation et en mobilisant les donateurs en faveur de la réforme. Elle continuera de surveiller la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental visant à mettre un terme au recrutement d'enfants par les FARDC, et elle aidera le Gouvernement dans cette tâche.

37. La Mission continuera de jouer un rôle de conseil et d'encadrement dans toutes les prisons où des spécialistes des questions pénitentiaires ont été envoyés, ainsi que dans celles où elle exerce des fonctions de contrôle. Elle centrera aussi son

action sur le suivi et l'évaluation de la sécurité dans les prisons générales, en favorisant l'amélioration des infrastructures, notamment l'augmentation du nombre de prisons avec séparation physique des hommes et des femmes, l'approvisionnement en eau, la gestion médicale et sanitaire, la sécurité alimentaire des détenus et le renforcement des capacités du personnel pénitentiaire. De plus, la Mission continuera d'offrir une assistance technique au Ministère de la justice concernant la réforme et la restructuration du système pénitentiaire, ainsi que la mobilisation de ressources en vue d'améliorer les conditions de vie et le traitement des détenus.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.1 Progrès réalisés dans la lutte contre l'impunité et pour le respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo	3.1.1 Augmentation du nombre d'enquêtes militaires ou crimes graves faisant l'objet de poursuites (2011/12 : 5; 2012/13 : 15; 2013/14 : 40)
	3.1.2 Augmentation du nombre de prisons avec séparation physique des hommes et des femmes, y compris la séparation des filles et des garçons chez les mineurs et celle des enfants et des adultes en attendant leur transfert vers les centres de réadaptation et de rééducation pour mineurs de l'Établissement de garde et d'éducation de l'État dans les prisons de Bunia, Bukavu, Goma et Kinshasa (2011/12 : 2 prisons; 2012/13 : 4 prisons; 2013/14 : 6 prisons)
	3.1.3 Augmentation du nombre de condamnations pour violations graves des droits de l'homme (2011/12 : 424; 2012/13 : 440; 2013/14 : 480)

Produits

- Fourniture d'une aide technique, notamment pour l'établissement du budget et la collecte de fonds, grâce à 24 réunions, 10 campagnes de sensibilisation et 10 sessions de formation, organisées à l'intention des autorités nationales dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour la prévention du recrutement de mineurs, des violences sexuelles et d'autres violations graves des droits des enfants par les FARDC et les forces de sécurité nationale
- Organisation de 7 ateliers à l'intention des membres du personnel militaire et judiciaire sur les procédures ou les mesures spéciales en faveur des enfants ayant eu maille à partir avec la loi
- 20 missions d'évaluation destinées à fournir une assistance aux procureurs militaires chargés de poursuivre les auteurs de violations graves des droits de l'enfant, notamment de violences sexuelles
- Fourniture de conseils et d'un appui logistique dans le cadre de 10 enquêtes criminelles sur des crimes graves commis par les autorités de la justice militaire dans les zones touchées par le conflit armé
- 30 enquêtes conjointes avec les autorités judiciaires nationales sur les violations flagrantes des droits de l'homme, et conseils visant à garantir un suivi judiciaire conforme aux normes relatives aux droits de l'homme
- Organisation de 5 ateliers de formation à la justice militaire à l'intention de 200 participants, notamment des acteurs de la justice militaire et d'autres membres des FARDC, portant en particulier sur la lutte contre l'impunité et les techniques d'investigation

- Conseils, grâce à des réunions hebdomadaires avec les agents pénitentiaires de 24 établissements, sur le fonctionnement, la sécurité et la gestion des prisons
- 24 ateliers à l'intention de 110 agents pénitentiaires, des autorités des gouvernements provinciaux et du gouvernement central, des partenaires internationaux et des représentants de la société civile sur le respect des normes et instruments relatifs aux prisons, en particulier l'ensemble de règles minima pour le traitement des détenus adopté par l'Organisation des Nations Unies, y compris le traitement des groupes vulnérables, notamment des femmes et des enfants
- Tenue et mises à jour d'une base de données contenant 120 nouveaux profils d'auteurs présumés de violations graves des droits de l'homme servant actuellement dans les rangs des forces de sécurité de la République démocratique du Congo
- Aide à la mise en place d'une politique nationale et d'un cadre juridique pour la protection des victimes et des témoins lors des procès pour crimes graves, grâce à des séances de travail mensuelles avec les partenaires nationaux et internationaux
- Renforcement des capacités, au moyen de réunions trimestrielles et de quatre sessions de formation à l'intention de 180 participants, afin d'aider la Commission nationale des droits de l'homme à exercer ses activités conformément aux Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés
- Mise en place de 2 nouveaux réseaux de protection des droits de l'homme pour la protection des victimes, des témoins, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme dans la province du Katanga, et renforcement des capacités des 16 réseaux de protection des droits de l'homme dans les 8 provinces où ils fonctionnent déjà, grâce à 190 séances de travail sur les questions de protection
- Services d'assistance à 180 participants, grâce à 6 réunions et 4 ateliers, et appui logistique au comité interministériel d'élaboration des rapports des droits de l'homme, en vue d'améliorer les capacités de rédaction et de présentation du rapport du pays pour l'examen périodique universel de 2014 et du rapport sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- Organisation de 4 séminaires de sensibilisation à la problématique hommes-femmes à l'intention de 50 membres de la Commission permanente de réforme du droit congolais et de 100 interlocuteurs des ministères concernés de la République démocratique du Congo
- Organisation de 2 ateliers à l'intention de 150 personnes (société civile, représentants gouvernementaux et autorités administratives locales) sur les difficultés psychosociales et économiques auxquelles se heurtent les femmes et les filles dans les régions d'exploitation des ressources naturelles
- Organisation de 4 ateliers avec les autorités nationales compétentes sur les problématiques hommes-femmes, les pratiques et procédures discriminatoires dans le système juridique et pénitentiaire, et en particulier l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, du code national de la famille et des lois sur la violence sexuelle dans les provinces du Kivu

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.2 Progrès sur la voie de l'amélioration des capacités et de la responsabilisation des FARDC	3.2.1 Réduction du nombre de cas signalés de violations des droits de l'enfant attribuées aux FARDC, y compris l'utilisation d'enfants (2011/12 : 265; 2012/13 : 400; 2013/14 : 272)
	3.2.2 Augmentation des effectifs des FARDC formés aux opérations interarmes au niveau des brigades et des bataillons (2011/12 : 0; 2012/13 : 0; 2013/14 : 1 770)

Produits

- Entraînement interarmes, appui tactique et soutien au combat pour les états-majors de brigade et 3 bataillons, et détachement de 65 instructeurs à Kisangani
- Entraînement des officiers et soldats des FARDC par inscription de 40 officiers dans 4 écoles d'entraînement à Kananga et Kitona
- Encadrement des FARDC sur le terrain, aux niveaux de l'armée et des brigades, grâce à l'intégration dans la structure de commandement des FARDC de 55 officiers de la MONUSCO qui joueront un rôle de conseillers
- 2 sessions de formation destinées à 20 membres des FARDC concernant la bonne gestion des arsenaux et des armes
- 3 ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation sur les questions de parité hommes-femmes, à l'intention de 100 représentants des autorités nationales, en vue d'accroître la représentation des femmes dans les nouveaux recrutements et les promotions au sein des FARDC
- 5 ateliers de renforcement des capacités à l'intention de 50 formateurs des FARDC sur les questions de violence sexuelle et sexiste aux niveaux national et provincial, en collaboration avec la mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo, l'équipe de pays des Nations Unies et les parties prenantes concernées
- 10 sessions de formation à raison de 100 membres des FARDC par session, en vue de faire connaître les dispositions de la législation congolaise relatives à la protection de l'enfance et de renforcer la discipline dans ce domaine
- 3 ateliers de réforme du secteur de la sécurité dans les capitales des provinces à l'intention de 100 représentants des autorités nationales et locales, d'organisations non gouvernementales et d'organisations internationales
- Mise à jour de la liste complète des acteurs et initiatives de la réforme du secteur de la sécurité soutenus par la communauté internationale
- 50 réunions avec les autorités nationales et provinciales visant à leur donner des conseils et un appui techniques en vue de concrétiser et d'appliquer une vision et une stratégie nationales globales pour la réforme du secteur de la sécurité
- Réunions trimestrielles avec les partenaires internationaux concernés aux fins d'améliorer la coordination, la transparence et l'harmonisation des initiatives, les tâches et responsabilités étant clairement réparties entre les partenaires internationaux, y compris les entités hors système des Nations Unies, participant à la réforme du secteur de la sécurité
- Appui technique aux autorités nationales pour mettre et tenir à jour un tableau qui répertorie les projets de réforme du secteur de la sécurité bénéficiant d'un soutien international

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.3 Progrès dans la mise sur pied d'une police nationale compétente et responsable	3.3.1 Augmentation du nombre de femmes dans les rangs de la Police nationale congolaise (2011/12 : 7 650; 2012/13 : 7 000; 2013/14 : 7 500)
	3.3.2 Augmentation du nombre total de membres de la police nationale bénéficiant de programmes de formation de base à long terme sur les missions de la police ainsi que les questions liées à la problématique hommes-femmes, aux droits de l'enfant et au VIH/sida (2011/12 : 1 800; 2012/13 : 2 000; 2013/14 : 3 350)

Produits

- 3 ateliers à l'intention de 150 policiers sur les examens techniques de la mise en œuvre des méthodes de prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la police nationale réorganisée, aux niveaux national et provincial
- 8 395 réunions quotidiennes de suivi et d'assistance technique avec des membres de la police nationale dans 23 secteurs et sous-secteurs afin de veiller à la bonne application des principes démocratiques en matière de police et de conseiller au sujet de fautes commises par le personnel policier et de sa participation à certains crimes et abus connexes
- 2 sessions de formation spécialisée à l'intention des membres de la police : sur la police dans les mines pour 450 d'entre eux, sur les violences sexuelles et sexistes et le VIH/sida pour 1 000 participants et sur la police de proximité pour 800 autres
- 10 sessions de formation (à raison de 200 policiers en moyenne par session) sur le renforcement des capacités et la sensibilisation aux procédures spéciales pour les enfants

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.4 Progrès dans la mise en place d'un appareil judiciaire et d'un système pénitentiaire opérationnels et conformes aux normes internationales	3.4.1 Augmentation du nombre de réunions de coordination à l'appui du groupe de travail ministériel sur la justice et les droits de l'homme (2011/12 : 0; 2012/13 : 3; 2013/14 : 6)
	3.4.2 Augmentation du nombre total d'agents pénitentiaires formés dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, la province Orientale, le Kinshasa et le Katanga (2011/12 : 765; 2012/13 : 650; 2013/14 : 850)
	3.4.3 Augmentation dans 4 provinces du nombre de membres du personnel de la justice formés (2011/12 : 600; 2012/13 : 900; 2013/14 : 1 220)

Produits

- Élaboration et mise en œuvre du programme pluriannuel conjoint des Nations Unies pour l'appui à la justice, en consultation avec les autorités congolaises
- 20 sessions de formation à l'intention de 300 agents pénitentiaires des prisons congolaises à Kinshasa, dans les Kivus, la province Orientale et au Katanga sur les fonctions pénitentiaires de base, l'administration générale des prisons, les droits de l'homme, la sûreté et la sécurité
- 140 sessions de mentorat en cours d'emploi sur les fonctions de base et les bonnes pratiques pénitentiaires à l'intention des directeurs de prison
- 240 visites conjointes dans les prisons ou inspections des lieux avec le concours des autorités nationales et provinciales
- 25 ateliers à l'intention des autorités nationales aux niveaux central et provincial sur des questions thématiques, notamment les infrastructures carcérales, la sécurité dans les prisons, l'alimentation des détenus, les questions relatives à la santé et au VIH/sida, et les politiques et règles de fonctionnement
- Conseils et assistance techniques concernant le programme pluriannuel conjoint des Nations Unies pour l'appui à la justice dans le cadre de 12 réunions organisées avec le Groupe de la gestion du programme d'appui à la justice et le Ministère de la justice et des droits de l'homme

- 8 sessions de formation à l'intention de 320 membres du personnel de la justice sur l'administration et la gestion des tribunaux, la gestion des dossiers et du greffe, l'éthique judiciaire, les techniques d'enquête et la procédure pénale
- 6 sessions de formation à l'intention de 180 magistrats nouvellement nommés, en vue de renforcer leurs compétences techniques concernant le Code de procédure pénale congolais
- Conseils et appui logistique et administratif pour l'organisation de 25 audiences foraines pour traiter d'affaires concernant des personnes accusées de violations graves des droits de l'homme, des personnes qui semblent avoir été détenues arbitrairement pour de longues périodes, et des personnes accusées de violences sexuelles en situation de conflit armé
- 216 sessions de conseil à l'intention des acteurs de la justice aux niveaux national et provincial sur le renforcement du système judiciaire
- 11 séminaires ou ateliers à l'intention de 100 membres des autorités judiciaires provinciales sur la mise en œuvre effective de la législation relative aux violences sexuelles et sexistes, notamment le soutien judiciaire effectif aux victimes
- Organisation de 2 ateliers à l'intention de 200 juges femmes nouvellement recrutées, en vue d'évaluer leur intégration dans le système judiciaire et de renforcer leurs capacités d'analyse et de prise en compte des problématiques hommes-femmes

Facteurs externes : Le Gouvernement apporte un appui politique et opérationnel et assure la disponibilité des fonds; il fournit aux institutions bénéficiant d'un appui un personnel adéquat en temps opportun; et il alloue des crédits suffisants aux institutions judiciaires, notamment à la justice militaire. Les partenaires mobilisent les ressources nécessaires pour compléter les activités de la MONUSCO.

Tableau 4
Ressources humaines : composante 3 (Appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme)

Catégorie	**Total**
I. Police des Nations Unies	
Effectif approuvé 2012/13	**391**
Effectif proposé 2013/14	**391**
Variation nette	**–**
II. Unités de police constituées	
Effectif approuvé 2012/13	**500**
Effectif proposé 2013/14	**500**
Variation nette	–
III. Personnel fourni par des gouvernements	
Effectif approuvé 2012/13	**139**
Effectif proposé 2013/14	**139**
Variation nette	–

IV. Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/ SSG	*D-2/ D-1*	*P-5/ P-4*	*P-3/ P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Groupe de la réforme du secteur de la sécurité									
Postes approuvés 2012/13	–	1	2	1	1	**5**	1	2	**8**
Postes proposés 2013/14	–	1	2	1	1	**5**	1	2	**8**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau de l'état de droit									
Postes approuvés 2012/13	–	1	6	8	1	**16**	16	–	**32**
Postes proposés 2013/14	–	1	6	8	1	**16**	16	–	**32**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13	–	–	–	–	–	**–**	–	3	**3**
Emplois de temporaire proposés[b] 2013/14	–	–	–	–	–	**–**	–	3	**3**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel (Bureau de l'état de droit)									
Effectif approuvé 2012/13	–	1	6	8	1	**16**	16	3	**35**
Effectif proposé 2013/14	–	1	6	8	1	**16**	16	3	**35**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Groupe de l'administration pénitentiaire									
Postes approuvés 2012/13	–	–	3	3	–	**6**	2	2	**10**
Postes proposés 2013/14	–	–	3	3	–	**6**	2	2	**10**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section de la problématique hommes-femmes									
Nombre de postes approuvés 2012/13	–	–	2	1	1	**4**	6	3	**13**
Nombre de postes proposés 2013/14	–	–	2	1	1	**4**	6	3	**13**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau des droits de l'homme									
Nombre de postes approuvés 2012/13	–	1	7	28	7	**43**	34	25	**102**
Nombre de postes proposés 2013/14	–	1	7	28	7	**43**	34	25	**102**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13	–	–	–	–	–	**–**	8	–	**8**
Emplois de temporaire proposés[b] 2013/14	–	–	–	–	–	**–**	8	–	**8**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel (Bureau des droits de l'homme)									
Effectif approuvé 2012/13	–	1	7	28	7	**43**	42	25	**110**

IV. Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/ SSG	*D-2/ D-1*	*P-5/ P-4*	*P-3/ P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Effectif proposé 2013/14	–	1	7	28	7	**43**	42	25	**110**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section de la protection de l'enfance									
Postes approuvés 2012/13	–	–	3	14	1	**18**	12	5	**35**
Postes proposés 2013/14	–	–	3	14	1	**18**	12	5	**35**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel (personnel civil)									
Effectif approuvé 2012/13	–	3	23	55	11	**92**	71	37	**200**
Effectif proposé 2013/14	–	3	23	55	11	**92**	71	37	**200**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13	–	–	–	–	–	**–**	8	3	**11**
Emplois de temporaire proposés [b] 2013/14	–	–	–	–	–	**–**	8	3	**11**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Effectif approuvé 2012/13	–	3	23	55	11	**92**	79	40	**211**
Effectif proposé 2013/14	–	3	23	55	11	**92**	79	40	**211**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total (I à IV)									
Effectif approuvé 2012/13									**1 241**
Effectif proposé 2013/14									**1 241**
Variation nette									**–**

[a] Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.
[b] Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

38. Au sein de la composante, il est proposé de transférer 10 membres du personnel fourni par le Gouvernement du Groupe de l'administration pénitentiaire au Bureau des droits de l'homme, où ils seront chargés d'appuyer la mise en œuvre de la protection des civils et d'assurer des tâches fonctionnelles relatives à la justice, aux droits de l'homme et à la gestion des mécanismes de protection. Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, en étroite collaboration avec les autres sections de la Mission, appuiera la gestion des mécanismes de protection, notamment les équipes d'enquêtes conjointes, les cellules d'appui aux poursuites judiciaires, les audiences foraines, le suivi des actions en justice ainsi que la protection des victimes, des témoins de violations des droits de l'homme et des défenseurs des droits de l'homme. Dans un souci d'efficacité, les membres du personnel fournis par le Gouvernement participeront donc à la planification et à la mise en œuvre conjointe du programme de protection, et notamment aux activités de sensibilisation menées avec le Groupe de gestion de haut niveau au niveau des

provinces et avec les responsables des mécanismes de protection en place. Ils lanceront également des missions conjointes avec d'autres composantes et apporteront leur savoir-faire en matière de droits de l'homme, leur soutien dans le domaine de la protection, ainsi que leur aide technique, logistique et administrative au système judiciaire congolais.

Composante 4 : institutions démocratiques et consolidation de la paix

39. La MONUSCO continuera de favoriser l'établissement de la démocratie et d'apporter un appui et des conseils à caractère technique et logistique pour l'organisation des élections provinciales et locales, selon qu'il conviendra, conformément au calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). La Mission aidera la CENI à continuer à renforcer ses capacités; elle lui fournira aussi une assistance opérationnelle restreinte, ainsi qu'une assistance en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de sa stratégie de communication, et de l'établissement de documents budgétaires et de la mobilisation des ressources nécessaires auprès des partenaires internationaux. Elle continuera, en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, à préparer et appuyer la mise en œuvre du Programme de consolidation de la paix, en aidant l'État congolais à mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires pour asseoir son autorité sur la totalité du territoire; elle poursuivra en outre ses efforts pour soutenir la consolidation de la paix dans les domaines liés à la transition, en mettant l'accent sur le relèvement et le développement pour assurer une stabilité à long terme. Elle mènera à bien le Programme de consolidation de la paix en organisant des activités visant à prévenir toute recrudescence de l'instabilité dans les régions stabilisées, au moyen de campagnes d'information et d'ateliers de renforcement des capacités à l'intention des principaux partenaires locaux, notamment les acteurs institutionnels congolais à l'échelon local et provincial, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales congolaises et internationales avec pour thèmes la décentralisation, la bonne gouvernance et la démocratie, la planification ainsi que la budgétisation des projets de développement de proximité. La Mission continuera à favoriser l'organisation d'activités de consolidation de la paix en aidant à créer et à renforcer des structures de coordination œuvrant pour le relèvement et le développement (comités de développement provinciaux et locaux); la conduite d'activités de gestion des conflits et de réconciliation en répertoriant, en analysant et en surveillant les conflits locaux, et en favorisant l'organisation d'activités d'information des populations locales pour faciliter la réconciliation dans les zones touchées par le conflit et déclarées prioritaires. Elle maintiendra son appui aux organisations de la société civile pour la planification et la mise en œuvre d'activités à l'échelle du système des Nations Unies. En coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, la MONUSCO continuera à soutenir les coordonnateurs de zone des Nations Unies et l'établissement de bureaux et de services communs dans des zones n'entrant pas dans le cadre du plan de stabilisation et de reconstruction pour les zones sortant d'un conflit armé/Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation, en particulier dans l'ouest du pays, en vue de la mise en œuvre du Programme de consolidation de la paix et du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
4.1 Instauration progressive d'un climat propice à la tenue dans les délais prévus d'élections libres, régulières, crédibles, ouvertes, transparentes et pacifiques en République démocratique du Congo	4.1.1 Constitution d'un nouveau sénat pleinement opérationnel au niveau national et des 11 gouvernements provinciaux (y compris les gouverneurs et vice-gouverneurs)
	4.1.2 Constitution de nouvelles institutions municipales urbaines et locales entièrement opérationnelles

Produits

- 16 sessions de sensibilisation à cette question ont été organisées à l'intention des populations locales avec distribution de documents d'information afin de prévenir l'utilisation d'enfants à des fins politiques pendant les élections
- 15 ateliers à l'intention de 675 représentants d'organisations de la société civile pour les aider à jouer un plus grand rôle dans la planification et la conduite de campagnes de sensibilisation et d'éducation civique, en se concentrant sur les organisations de la jeunesse et les organisations féminines
- Réunions hebdomadaires des groupes de travail intégrés, composés de représentants de la Division des élections de la MONUSCO, du projet d'appui au cycle électoral du PNUD et du secrétariat exécutif national de la CENI à Kinshasa et de ses 11 secrétariats provinciaux, à des fins de conseil et de soutien logistique pendant les préparatifs et l'organisation des élections provinciales, sénatoriales et locales et pour l'élection des gouverneurs, en particulier pour la mise en œuvre des plans de logistique et de sécurité et la sensibilisation à la question de la participation à part entière des femmes au processus électoral
- Assistance à la CENI pour la planification et la gestion des élections provinciales, sénatoriales et locales pour l'élection des gouverneurs, avec 104 réunions des groupes de travail intégrés aux fins de fabriquer et de livrer du matériel de vote à 64 000 bureaux de vote, et de recruter, former, déployer et rémunérer le personnel de ces bureaux
- Assistance à la CENI pour la tenue des réunions mensuelles du Comité technique avec les donateurs du projet PACE 2 (projet d'appui au cycle électoral) et 6 réunions du Comité d'accompagnement pour les élections (donateurs internationaux et Gouvernement) afin de partager des informations, de tenir des consultations sur le processus électoral et d'assurer la coordination du financement
- 24 activités de sensibilisation dans l'ensemble des 11 provinces (y compris à Kinshasa), de même que des séminaires de formation de formateurs dans 16 villes de 6 provinces, et 169 ateliers destinés à fournir des conseils sur la mise en œuvre du programme relatif à la participation des femmes aux élections, intitulé « 100 000 femmes pour le Congo », et à renforcer les capacités des candidates aux élections locales et de leurs préparateurs
- 6 rapports destinés aux partenaires des Nations Unies et aux donateurs sur les progrès du processus électoral et sur l'organisation des élections provinciales, sénatoriales et locales et l'élection des gouverneurs, et 1 rapport final sur le projet PACE 2 à l'intention des organismes partenaires des Nations Unies et des partenaires gouvernementaux
- Appui et assistance à la CENI en vue de l'organisation de réunions mensuelles avec les principaux acteurs de la vie politique du pays, dont les organisations de la société civile et les partis politiques, aux niveaux national et provincial, pour prévenir et régler les litiges et contentieux électoraux
- Organisation de 40 réunions nationales et provinciales des principales parties prenantes, à savoir notamment les partis politiques et les organisations de la société civile, afin de promouvoir l'ouverture de l'espace politique et un débat politique équilibré entre l'opposition parlementaire et extraparlementaire et la majorité

- 20 réunions avec des responsables du Gouvernement et des parlementaires sur l'élaboration de politiques et de procédures pour l'application des grandes lois relatives aux institutions et à l'économie
- 100 réunions à Kinshasa et dans les provinces dans le cadre de missions de bons offices auprès d'anciens et d'actuels chefs de groupes armés et de leurs partisans, afin d'appuyer les processus de médiation et de règlement des conflits, de promouvoir la réconciliation nationale et le dialogue politique et d'encourager ces combattants à participer au processus politique, dont les élections
- 100 réunions nationales et provinciales avec les principales parties prenantes pour soutenir les activités et initiatives visant à promouvoir l'instauration d'un dialogue politique transparent et sans exclusive et la mise en place de mécanismes de médiation
- 10 forums des partis politiques avec la CENI aux niveaux national et provincial afin de promouvoir l'instauration d'un climat propice à des élections transparentes, crédibles et pacifiques
- 50 réunions nationales et provinciales dans le cadre de missions de bons offices afin de résoudre les litiges et contentieux liés au processus électoral, avec notamment la reconnaissance des résultats du scrutin et l'installation pacifique des institutions élues
- 11 ateliers de sensibilisation à l'intention de 550 chefs et membres de partis politiques dans les 11 provinces, afin de les engager à respecter les Principes de Paris lors des élections à venir
- 11 sessions de formation des formateurs à l'intention de 550 policiers et membres de la CENI dans les 11 provinces afin d'intégrer pleinement la problématique hommes-femmes à chaque étape de la gestion de la sécurité du processus électoral

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
4.2 Progrès sur la voie de la consolidation de la paix et de la démocratie en République démocratique du Congo	4.2.1 Nombre accru de mécanismes provinciaux chargés de mettre en œuvre le Programme de consolidation de la paix (2011/12 : 0; 2012/13 : 3; 2013/14 : 4)
	4.2.2 Nombre accru de projets provinciaux de consolidation de la paix (2011/12 : 0; 2012/13 : 3; 2013/14 : 6)

Produits

- Appui technique aux autorités locales en vue de l'extension des mécanismes de consolidation de la paix
- 14 ateliers de renforcement des capacités à l'intention des autorités provinciales et locales et des membres des comités de développement sur la gouvernance décentralisée, la planification, la budgétisation et la coordination entre consolidation de la paix au niveau local et relèvement rapide
- 15 ateliers de renforcement des capacités à l'intention de 675 membres de groupes de travail thématiques des organisations de la société civile concernant le dispositif de dialogue sur la gouvernance locale, la gestion axée sur les résultats, l'autonomisation des femmes et la gestion de projets
- 15 ateliers dans 15 régions à l'intention de 675 participants appartenant aux pouvoirs publics locaux et à la société civile, y compris les organisations féminines, sur la prévention et le règlement des conflits, la concertation locale et le renforcement des capacités des comités provinciaux et locaux de règlement des conflits

- 300 réunions nationales et provinciales avec les principales parties prenantes, notamment les acteurs politiques, la société civile, les organisations féminines et les responsables religieux afin d'encourager le dialogue, de promouvoir une culture démocratique et de renforcer la gouvernance démocratique en République démocratique du Congo
- Célébration de la Journée internationale de la femme et d'autres dates importantes pour l'émancipation des femmes dans les 11 provinces
- Forum mondial de sensibilisation dans le cadre de la Journée portes ouvertes mondiale pour prôner un dialogue entre le Gouvernement, la société civile et les partenaires sur la question de la participation des femmes à la consolidation de la paix

Facteurs externes : Les autorités congolaises élaboreront des politiques destinées à garantir que le Gouvernement dispose des ressources nécessaires pour soutenir le processus de consolidation de la paix; les donateurs sont prêts à apporter leur aide pour favoriser la stabilisation, la consolidation de la paix et la préparation et la tenue des élections.

Tableau 5
Ressources humaines : composante 4 (Institutions démocratiques et consolidation de la paix)

	Personnel recruté sur le plan international								
Personnel civil	*SGA/SSG*	*D-2/D-3*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**	*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Division des affaires politiques									
Postes approuvés 2012/13	–	2	16	22	4	**44**	23	4	**71**
Postes proposés 2013/14	–	2	16	22	4	**44**	23	4	**71**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau de l'information									
Postes approuvés 2012/13	–	1	9	18	12	**40**	210	8	**258**
Postes proposés 2013/14	–	1	9	18	12	**40**	210	8	**258**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Division de l'assistance électorale									
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13	–	1	12	25	3	**41**	18	47	**106**
Emplois de temporaire proposés[b] 2013/14	–	1	12	25	3	**41**	18	47	**106**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section des affaires civiles									
Postes approuvés 2012/13	–	1	5	17	3	**26**	83	10	**119**
Postes proposés 2013/14	–	1	5						
Variation nette									

Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/SSG	*D-2/D-3*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13	–	–	–	–	–	–			
Emplois de temporaire proposés[b] 2013/14	–	–	–	–	–	–			
Variation nette									
Total partiel									
Postes approuvés 2012/13									
Postes proposés 2013/14									
Variation nette									
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13									
Emplois de temporaire proposés[b] 2013/14									
Variation nette									
Total									
Effectif approuvé 2012/13									
Effectif proposé 2013/14									
Variation nette									

[a] Y compris administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.
[b] Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Composante 5 : appui

40. Au cours de l'exercice, la composante appui continuera d'aider la Mission à exécuter son mandat en lui fournissant des services efficaces et efficients dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, en exécutant les produits prévus et en apportant de nouvelles améliorations à ses prestations. Un appui sera fourni aux 760 observateurs militaires, 19 815 soldats, 391 policiers des Nations Unies, 1 050 membres d'unités de police constituées et 139 fonctionnaires fournis par des gouvernements, ainsi qu'à l'effectif civil proposé, soit 1 121

personnes recrutées sur le plan international (dont 44 occupant des emplois de temporaire), 3 168 personnes recrutées sur le plan national (dont 213 occupant des emplois de temporaire) et 636 Volontaires des Nations Unies. La Mission prêtera aussi son appui à 115 agents fournis par des organismes des Nations Unies et les États Membres, en mettant à leur disposition des bureaux et en leur assurant des services de transport et de communication. Pendant l'exercice 2013/14, la gamme des services d'appui sera axée sur la sécurité, l'efficacité et l'efficience maximales du transport des passagers et du fret par les moyens aériens de la MONUSCO et par la route, si cette solution est possible. La Mission continuera d'envisager de nouvelles options d'acheminement par la route ou par fret aérien commercial afin de rendre le transport logistique plus rapide et moins coûteux. Elle maintiendra un programme strict d'examen de conduite automobile afin de réduire le nombre d'accidents de la route. Elle poursuivra également la planification du projet de construction de son quartier général intégré, en collaboration avec l'équipe de pays, sous réserve de l'examen et de l'approbation du rapport sur l'évaluation comparative coûts-bénéfices soumis par le consultant indépendant au Siège de l'ONU. La Mission installera et mettra en service des stations d'épuration des eaux supplémentaires pour mieux préserver l'environnement; elle augmentera l'efficacité énergétique des groupes électrogènes en faisant appel à un service de réparations, construira des murs de bout de piste aux aéroports de Goma, Bukavu et Bunia pour améliorer la sécurité, améliorera la gestion des biens durables, mettra en place un système de gestion du cycle de vie de 43 983 articles d'une valeur d'inventaire supérieure à 314 millions de dollars et procédera à l'inspection du matériel majeur appartenant aux contingents et du matériel fourni au titre du soutien logistique autonome pour 61 contingents déployés sur 180 sites. En outre, la Mission souhaite mettre en place une plateforme mondiale normalisée de services téléphoniques, commune à toutes les missions de maintien de la paix, qui sera hébergée sur une plateforme CISCO. Cette technologie offrira aux utilisateurs la possibilité de mieux gérer leurs options de communication en proposant de multiples méthodes de communication comme les messages, les communications vocales, la vidéo et la téléconférence. L'accès à la technologie améliorerait considérablement les délais d'exécution et la qualité des processus en offrant au personnel la possibilité de choisir la meilleure méthode de communication dans une situation donnée. La MONUSCO procédera à la virtualisation des postes de travail des utilisateurs actifs, l'uniformisation entraînant une simplification de la gestion et une réduction des dépenses de fonctionnement. Ayant été désignée comme l'une des missions pilotes dans ce domaine, la MONUSCO procédera également à la mise en place des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et du progiciel Umoja à partir du 1er juillet 2013; elle continuera de faire respecter les normes minimales de sécurité opérationnelle et les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, ainsi qu'à proposer des programmes relatifs à la déontologie et à la discipline et au VIH/sida. La composante appui continuera d'assister les forces armées de la République démocratique du Congo dans le cadre d'opérations conjointes, à concourir à l'élaboration d'un programme national de renforcement des capacités du personnel et d'utilisation accrue de la formation en ligne. Enfin, la Mission continuera de fournir des services efficaces d'administration du personnel, de formation, de gestion financière, de santé, d'entretien et de construction de locaux à usage de bureaux et de logements, d'approvisionnement et de réapprovisionnement.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
5.1 Fourniture à la Mission d'un soutien plus efficace en matière de logistique, d'administration et de sécurité	5.1.1 Réduction des stocks de biens durables vétustes entreposés depuis plus de 12 mois (2011/12 : 10 %; 2012/13 : 8 %; 2013/14 : 0,75 %)
	5.1.2 Augmentation du nombre de membres du personnel sensibilisés au VIH/sida (2011/12 : 3 260; 2012/13 : 5 000; 2013/14 : 10 000)
	5.1.3 Accroissement du nombre de consultations confidentielles et de tests de dépistage volontaire du VIH (2011/12 : 500; 2012/13 : 800; 2013/14 : 1 000)
	5.1.4 Réduction de 5 % du nombre de cas d'exploitation et de violence sexuelles (2011/12 : 30; 2012/13 : 20; 2013/14 : 19)
	5.1.5 Augmentation de 10 % en moyenne du nombre d'expéditions par fret aérien commercial de matériel appartenant aux Nations Unies et aux contingents (2011/12 : 37; 2012/13 : 25; 2013/14 : 28)
	5.1.6 Réduction de 7,5 % en moyenne du nombre d'accidents de la route graves occasionnant des frais de réparation d'un montant égal ou supérieur à 500 dollars (2011/12 : 37; 2012/13 : 35; 2013/14 : 32)
	5.1.7 Progrès dans la mise en place des normes IPSAS et du progiciel Umoja

Produits

Amélioration des services

- Organisation de 10 sessions obligatoires de sensibilisation au VIH/sida à l'intention du personnel civil de la Mission
- Exécution de 15 programmes de sensibilisation au VIH/sida et de 3 sessions de mise à niveau des connaissances sur cette question à l'intention du personnel militaire et des policiers de la MONUSCO
- Services de consultation et de dépistage confidentiels pour 1 000 membres du personnel sur divers sites de la Mission, 4 structures fonctionnelles permanentes de consultation et de dépistage, et 6 stations mobiles de consultation et de dépistage dans les bataillons
- Exécution d'un programme de déontologie et de discipline (avec formation, campagne de prévention, dispositif de contrôle et recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute) pour l'ensemble du personnel
- Recours plus fréquent aux services d'acheminement du fret aérien en République démocratique du Congo pour le fret commercial afin d'accroître les capacités de l'industrie locale du transport aérien
- Application d'un programme plus strict d'examen de conduite pour les chauffeurs, doublée du strict respect des règles et procédures établies
- Appui à l'application des normes IPSAS, avec notamment la refonte des procédures de travail pour les rendre compatibles avec les nouvelles normes, la modernisation des procédures opérationnelles permanentes de la Mission pour répondre aux exigences des normes IPSAS, et la formation dans cette perspective de l'ensemble

du personnel de la Mission travaillant dans les domaines de la finance, du budget et de la gestion du matériel

- Appui à la mise en service d'Umoja, sous la forme notamment d'analyses de la qualité des données de l'ancien système et du nettoyage de ces données à l'échelle de la Mission

Tableau 6
Ressources humaines : composante 5 (Appui)

Catégorie	**Total**
I. Contingents militaires	
Effectif approuvé 2012/13	**1 932**
Effectif proposé 2013/14	**1 932**
Variation nette	**–**

	Personnel recruté sur le plan international								
II. Personnel civil	*SGA/SSG*	*D-2/D-3*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**	*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Équipe Déontologie et discipline									
Postes approuvés 2012/13	–	1	2	3	1	**7**	2	–	**9**
Postes proposés 2013/14	–	1	5	6	2	**14**	7	–	**21**
Variation nette	**–**	**–**	**3**	**3**	**1**	**7**	**5**	**–**	**12**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13	–	–	3	3	1	**7**	5	–	**12**
Emplois de temporaire proposés[b] 2013/14	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**–**
Variation nette	**–**	**–**	**(3)**	**(3)**	**(1)**	**(7)**	**(5)**	**–**	**(12)**
Total partiel, Équipe Déontologie et discipline									
Effectif approuvé 2012/13	–	1	5	6	2	**14**	7	–	**21**
Effectif proposé 2013/14	–	1	5	6	2	**14**	7	–	**21**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section de la sûreté et de la sécurité									
Postes approuvés 2012/13	–	–	4	13	86	**103**	385	5	**493**
Postes proposés 2013/14	–	–	4	13	86	**103**	385	5	**493**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Division de l'appui à la mission									
Bureau du Directeur[c]									
Postes approuvés 2012/13	–	1	6	9	9	**25**	15	3	**43**
Postes proposés 2013/14	–	1	7	8	9	**25**	14	3	**42**
Variation nette	**–**	**–**	**1**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**(1)**
Bureau du Directeur adjoint									
Postes approuvés 2012/13	–	1	9	12	40	**62**	501	11	**574**
Postes proposés 2013/14	–	1	9	12	40	**62**	502	11	**575**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**1**	**–**	**1**

II. Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/SSG	*D-2/D-3*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Services administratifs									
Postes approuvés 2012/13	–	1	15	27	52	**95**	168	59	**322**
Postes proposés 2013/14	–	1	12	26	31	**70**	130	49	**249**
Variation nette	**–**	**–**	**(3)**	**(1)**	**(21)**	**(25)**	**(38)**	**(10)**	**(73)**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**–**
Emplois de temporaire proposés[b] 2013/14	–	–	1	1	1	**3**	–	–	**3**
Variation nette	**–**	**–**	**1**	**1**	**1**	**3**	**–**	**–**	**3**
Services d'appui intégrés									
Postes approuvés 2012/13	–	1	30	74	310	**415**	1 428	419	**2 262**
Postes proposés 2013/14	–	1	31	74	313	**419**	1 428	418	**2 265**
Variation nette	**–**	**–**	**1**	**–**	**3**	**4**	**–**	**(1)**	**3**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13	–	–	–	–	4	**4**	22	–	**26**
Emplois de temporaire proposés[b] 2013/14	–	–	–	–	–	**–**	22	–	**22**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**(4)**	**(4)**	**–**	**–**	**(4)**
Division de l'appui à la mission									
Postes approuvés 2012/13	–	4	60	122	411	**597**	2 112	492	**3 201**
Postes proposés 2013/14	–	4	59	120	393	**576**	2 074	481	**3 131**
Variation nette	**–**	**–**	**(1)**	**(2)**	**(18)**	**(21)**	**(38)**	**(11)**	**(70)**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13	–	–	–	–	4	**4**	22	–	**26**
Emplois de temporaire proposés[b] 2013/14			1	1	1	**3**	22	–	**25**
Variation nette			**1**	**1**	**(3)**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**
Total partiel, personnel civil									
Postes approuvés 2012/13	–	5	66	138	498	**707**	2 499	497	**3 703**
Postes proposés 2013/14	–	5	68	139	481	**693**	2 466	486	**3 645**
Variation nette	**–**	**–**	**2**	**1**	**(17)**	**(14)**	**(33)**	**(11)**	**(58)**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2012/13	–	–	3	3	5	**11**	27	–	**38**
Emplois de temporaire proposés[b] 2013/14	–	–	1	1	1	**3**	22	–	**25**
Variation nette	**–**	**–**	**(2)**	**(2)**	**(4)**	**(8)**	**(5)**	**–**	**(13)**

II. Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/SSG	*D-2/D-3*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Total partiel									
Postes approuvés 2012/13	–	5	69	141	503	**718**	2 526	497	**3 741**
Postes proposés 2013/14	–	5	69	140	482	**696**	2 488	486	**3 670**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**(1)**	**(21)**	**(22)**	**(38)**	**(11)**	**(71)**
Total (I et II)									
Effectif approuvé 2012/13									**5 673**
Effectif proposé 2013/14									**5 602**
Variation nette									**(71)**

[a] Y compris administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.
[b] Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).
[c] Y compris la Section du budget et du contrôle des coûts, le Groupe de la sécurité aérienne, le Groupe de l'environnement et le Groupe de la coordination administrative.
[d] Y compris les bureaux administratifs régionaux et les antennes administratives locales, le Groupe de la Commission d'enquête, le Groupe de la gestion des contrats et le Comité local d'examen des réclamations et de contrôle du matériel.

Équipe Déontologie et discipline

Personnel recruté sur le plan international : variation nette nulle

Personnel recruté sur le plan national : variation nette nulle

41. L'équipe Déontologie et discipline supervise les affaires relatives à la déontologie et la discipline, notamment les questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles, pour un effectif de plus de 22 000 agents en tenue et de 5 000 civils déployés sur un vaste périmètre. Elle offre des stages de sensibilisation à tout le personnel de la Mission et conseille le Représentant spécial du Secrétaire général et les cadres supérieurs sur les questions de déontologie et de discipline. Elle effectue des visites d'évaluation afin de suivre les activités et de promouvoir des normes de déontologie rigoureuses dans l'ensemble de la Mission. Elle procède également aux évaluations préliminaires des allégations de faute portées contre des membres du personnel civil ou militaire. L'équipe a des bureaux au siège de la MONUSCO à Kinshasa, ainsi qu'à Goma, Bukavu et Bunia dans l'est de la République démocratique du Congo où la plupart du personnel militaire de la Mission est déployé.

42. Le nombre d'allégations de comportement répréhensible ou d'exploitation et atteintes sexuelles à l'étude à la MONUSCO demeure important en raison du fait qu'il faut plusieurs années pour effectuer les enquêtes et examens, prononcer les sanctions et traiter les appels relatifs à ces allégations. Compte tenu de la charge de travail de l'équipe Déontologie et discipline et du caractère permanent de ses fonctions, il est proposé de transformer 12 emplois de temporaire (3 P-4, 3 P-3, 1 d'agent du Service mobile, 3 d'administrateur recruté sur le plan national et 2 d'agent des services généraux recruté sur le plan national) en postes.

Division de l'appui à la mission

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 21 postes et diminution nette de 1 emploi de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 38 postes

Volontaires des Nations Unies : diminution de 11 postes

43. Les priorités de la Division de l'appui à la mission pour l'exercice 2013/14 continueront d'être axées sur la décentralisation des pouvoirs en vue d'améliorer le soutien fourni aux clients des bureaux régionaux et locaux. L'objectif principal de la décentralisation est de placer stratégiquement et responsabiliser des spécialistes du terrain dans les bureaux régionaux et locaux afin de fournir des services de haute qualité qui répondront aux priorités et exigences des opérations hors siège, permettant ainsi au personnel d'encadrement de se concentrer sur les questions stratégiques. En outre, il est prévu de renforcer le dispositif de contrôle interne afin de garantir que les ressources et biens de l'Organisation sont dûment alloués, utilisés et contrôlés pour empêcher tout abus, infraction et détérioration de la réputation de la Mission. À cet égard, dans le cadre de la modification de la structure de l'organisation et de la dotation en effectifs, il est proposé de transformer en postes quatre emplois de temporaire dans la Section de la gestion du matériel appartenant aux contingents ou à l'ONU et de transférer le poste de chef de l'approvisionnement (P-5) du Centre de services régional d'Entebbe où il avait été provisoirement réaffecté (A/65/744, par. 109). Afin de rationaliser, à la MONUSCO et au Centre de services régional, les fonctions relatives aux ressources humaines et aux finances, il est proposé de transférer 58 postes qui s'y rattachent au Centre et de créer trois emplois de temporaire recruté sur le plan international (1 P-4, 1 P-3 et 1 d'agent du Service mobile) pour une durée d'un an, en vue d'appuyer la mise en œuvre d'IPSAS et d'Umoja. Il est également proposé de transférer au Centre de services régional deux postes d'assistant aux technologies de l'information et des communications (agent des services généraux recruté sur le plan national) afin d'appuyer les titulaires des 58 postes supplémentaires. En outre, il est proposé de supprimer 12 postes et 2 postes de Volontaire des Nations Unies qui ne seront plus nécessaires en raison du transfert des fonctions au Centre de services régional d'Entebbe.

Bureau du Directeur

Personnel recruté sur le plan international : variation nette nulle

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 1 poste

44. Le Groupe de l'environnement a été créé pendant l'exercice 2012/2013 au Bureau du Directeur en vue de définir la politique environnementale de la Mission et de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des procédures et systèmes environnementaux, conformément aux politiques et orientations du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions en matière d'environnement. Le Groupe est également chargé de créer et d'exécuter des programmes de sensibilisation à l'écologie destinés à l'ensemble du personnel de la Mission (militaires, police et civils) afin de forger et renforcer une conscience écologique. En outre, le Groupe effectue des audits sur l'environnement et fournit à toutes les composantes de la Mission des orientations sur le respect des normes environnementales. Étant donné la taille de la Mission et la portée de ses

responsabilités, le Chef du Groupe devrait se situer à un échelon plus élevé de la hiérarchie pour être mieux en mesure d'interagir avec les hauts responsables de la Mission, notamment les chefs de sections des composantes opérationnelles et d'appui, les commandants de contingent, les organismes des Nations Unies et les services publics concernés et pour formuler des stratégies efficaces de mise en œuvre de la politique et du plan d'action de la Mission en matière d'environnement. Par conséquent, il est proposé de reclasser le poste de spécialiste en chef des questions d'environnement de P-3 à P-4.

45. Dans le Groupe de la sécurité aérienne, il est proposé de réaffecter le poste d'assistant à la sécurité aérienne (agent des services généraux recruté au niveau national) au Groupe de la gestion des marchés dans le Bureau du Directeur. En raison de l'évolution des exigences opérationnelles, la direction de la Mission a réduit le nombre de vols de l'ONU vers Kalemie, les inspections de la sécurité aérienne étant effectuées dans d'autres localités situées à l'est du pays, notamment Goma, et à Kinshasa. Il n'était donc plus nécessaire de continuer à déployer un assistant à la sécurité aérienne à Kalemie. Par conséquent, la Mission a provisoirement réaffecté le poste au Groupe de la gestion des marchés pour la région orientale à Goma où sont menées 80 % des opérations militaires, dans le cadre de l'appui à la décentralisation de la Mission, ce qui exige des capacités supplémentaires (voir par. 47 ci-dessous). Il est ainsi proposé de régulariser cet arrangement temporaire.

Bureau du Directeur adjoint

Personnel recruté sur le plan international : variation nette nulle

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste

46. Suite à un examen des effectifs des antennes administratives locales et régionales et du Groupe de la gestion des marchés dans le Bureau du Directeur adjoint, il a été décidé de modifier la dotation en effectifs du Bureau afin d'harmoniser la charge de travail actuelle de ces deux unités administratives. Des opérations militaires de grande envergure sont concentrées dans l'est de la République démocratique du Congo, en raison de l'instabilité de la situation qui y règne. Pour relever les défis que représente le mouvement des opérations vers l'est, il a été établi que l'appui administratif dans les antennes administratives locales et régionales nécessitait un personnel expérimenté aux classes correspondant à leur niveau de responsabilité et d'autorité financière, tel que défini dans le cadre actuel de gouvernance relatif aux services fournis par la Division d'appui à la mission. À cet égard, la direction de la Mission a provisoirement réaffecté deux postes de fonctionnaire chargé de la gestion des contrats (P-3) de Kinshasa aux bureaux locaux et régionaux de Kindu et Goma pour y faire office de fonctionnaire d'administration. Il est ainsi proposé de régulariser cet arrangement provisoire.

47. Le Groupe de la gestion des marchés est chargé d'exécuter certains contrats du Siège de l'ONU et de fournir à la Mission des services de conseil et de contrôle en matière de gestion des contrats. Il est également chargé de gérer les contrats de la Mission d'un montant égal ou inférieur à 5 millions de dollars; de fournir des conseils, des services de formation et de contrôle aux unités à comptabilité autonome et à la Section des achats; de fournir des conseils aux hauts responsables de la Mission concernant le cycle des achats, l'établissement des contrats et leur exécution. Tandis que les services de conseil et de contrôle sont disponibles dans la

région occidentale où se situe le bureau principal du Groupe de la gestion des marchés, la Mission ne dispose, pour assumer les fonctions de ce groupe, que d'un seul fonctionnaire recruté sur le plan international dans la région orientale, où sont conduites 80 % des opérations militaires et où l'appui logistique comprend la gestion et la supervision de plus de 120 contrats exigeant un suivi quotidien. La direction de la Mission a, par conséquent, décidé de réaffecter provisoirement le poste d'assistant à la sécurité aérienne (agent des services généraux recruté sur le plan national) au Groupe de la gestion des marchés (voir par. 45 ci-dessus) pour y exercer les fonctions d'assistant administratif. À la lumière de ce qui précède, il est proposé de régulariser cet arrangement temporaire.

Services administratifs

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 25 postes et augmentation de 3 emplois de temporaire

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 38 postes

Volontaires des Nations Unies : diminution de 10 postes

48. Suite à un examen de l'organigramme et du tableau des effectifs des Services administratifs, il est proposé de renforcer les capacités du Groupe du soutien psychosocial d'un poste de conseiller du personnel (administrateur recruté sur le plan national). Le Groupe du soutien psychosocial est chargé de prévenir et gérer le stress traumatique, d'évaluer l'état et les besoins psychosociaux du personnel, de coordonner la formation relative à la gestion du stress et les activités y afférentes, d'assurer la formation avant ou après déploiement et la formation obligatoire de gestion du stress pour l'ensemble du personnel de la Mission ainsi que celui d'autres entités des Nations Unies. En raison de la charge de travail du Groupe et de l'instabilité de la situation à l'est de la République démocratique du Congo en matière de sécurité, il est proposé de réaffecter un poste de médecin (administrateur recruté sur le plan national) de la Section des services médicaux à des fonctions de conseiller du personnel. Le poste a été temporairement emprunté à la Section des services médicaux, après que la direction a établi que celle-ci était dotée des effectifs suffisants pour s'acquitter de ses fonctions. Il est ainsi proposé de régulariser cet arrangement provisoire.

49. À la Section des ressources humaines et eu égard au transfert des fonctions relatifs aux ressources humaines au Centre de services régional d'Entebbe, il est proposé de réaffecter au Centre 26 postes d'assistant chargé des ressources humaines (8 agents du Service mobile, 16 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 2 postes de Volontaire des Nations Unies). Suite au transfert des fonctions relatives aux ressources humaines au Centre, il est également proposé de supprimer cinq postes d'assistant chargé des ressources humaines (agent des services généraux recruté sur le plan national).

50. À la Section des finances, eu égard au transfert des fonctions relatives aux finances au Centre de services régional d'Entebbe, il est proposé de transférer un poste de fonctionnaire des finances (P-3) et 31 postes d'assistant (finances) (13 agents du Service mobile, 12 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 6 postes de Volontaire des Nations Unies) au Centre. Il est aussi proposé de réaffecter le poste de chef de la Section des finances (P-5) au Centre pour y assumer les fonctions de chef des opérations et de la gestion. Suite au transfert des

fonctions financières au Centre de services régional d'Entebbe, il est en outre proposé de supprimer deux postes de fonctionnaire des finances (P-4) et sept postes d'assistant (finances) (5 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 2 postes de Volontaire des Nations Unies). Enfin, il est proposé de créer deux emplois de temporaire pour assumer les fonctions de fonctionnaire des finances (1 P-4 et 1 P-3) et un emploi de temporaire d'assistant des finances (Service mobile) pour une durée d'un an qui prendra fin le 30 juin 2014 à l'appui de la mise en œuvre d'IPASA et Umoja pendant l'exercice 2013/14.

Services d'appui intégrés

Personnel recruté sur le plan international : augmentation nette de 4 postes et diminution de 4 emplois

Personnel recruté sur le plan national : variation nette nulle

Volontaires des Nations Unies : diminution de 1 poste

51. Dans le cadre du système décentralisé de la Mission, le recours au Centre d'appui à la Mission s'est accru afin de fournir un soutien logistique constant à près de 20 000 membres du contingent et au personnel des services opérationnels et d'appui déployés dans 22 localités situées dans l'ensemble de la Mission. En outre, le Centre d'appui à la Mission s'acquitte de tâches, telles que l'appui électoral, le soutien aux FARDC, à la police nationale et aux autres autorités du pays. La MONUSCO ayant fait de son bureau auxiliaire un bureau de mission à part entière à Uvira, un seul assistant au soutien logistique ne suffit plus à absorber la charge de travail. Pour remédier à cette situation, un poste d'assistant au soutien logistique a été provisoirement emprunté à la Section du contrôle des mouvements. Il est proposé de transférer le poste afin de régulariser cet arrangement temporaire.

52. À la Section des approvisionnements, il est proposé de réaffecter à la MONUSCO le poste de chef des approvisionnements (P-5), qui avait été provisoirement affecté au Centre de services régional, pour y assumer les fonctions de chef des opérations et de l'administration pendant les exercices 2011/12 et 2012/13.

53. Au Service de l'informatique et des communications, il est proposé de transférer deux postes d'assistant (informatique et communications) (1 agent du service mobile et 1 Volontaire des Nations Unies) au Centre de services régional d'Entebbe à l'appui de la mise en œuvre d'IPSAS et Umoja dans les missions régionales.

54. Le Groupe du matériel appartenant aux contingents (Section de la gestion du matériel appartenant aux contingents ou à l'ONU) fournit ses services à tout le personnel militaire et tout le personnel des unités de police constituées de la MONUSCO, soit un effectif moyen de 18 650 militaires et membres des unités de police constituées dans 61 unités/contingents provenant de 16 pays fournisseurs de contingents et de forces de police, répartis sur plus de 200 endroits sur l'ensemble de la zone de la Mission. Le Groupe du matériel appartenant aux contingents est notamment chargé de planifier, d'organiser, d'assurer et de contrôler toutes les inspections du matériel appartenant aux contingents et aux unités de police constituées. Le Groupe effectue une série obligatoire d'inspections trimestrielles dans plus de 200 emplacements situés dans la zone de la Mission. En outre, des équipes du Groupe visitent chacun des 61 contingents et unités de police constituées

au moins huit fois par exercice de 12 mois, pour y procéder à une inspection initiale à l'arrivée, des inspections de vérification trimestrielles, des inspections opérationnelles, des inspections successives à l'arrivée et au départ et des inspections ponctuelles. Le Groupe est tenu d'établir et de présenter 488 rapports au Siège de l'ONU dans un délai de 30 jours suivant une inspection, afin de garantir le traitement en temps voulu des demandes de remboursement des pays fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées pour le matériel déployé dans le cadre de la MONUSCO. En raison du caractère permanent de leurs fonctions, il est proposé de transformer en postes les quatre emplois temporaires d'assistant chargé du matériel appartenant aux contingents (Service mobile).

55. À la Section du contrôle des mouvements, il est proposé de régulariser le transfert provisoire du poste d'assistant au soutien logistique (agent des services généraux recruté sur le plan national) au Centre d'appui à la Mission (voir par. 51 ci-dessus), car l'administration a établi que la Section du contrôle des mouvements était dotée d'un effectif suffisant pour s'acquitter de son mandat.

A. Produits d'appui standard

Produit	*Approuvé 2012/13*	*Proposé 2013/14*
Déploiement, relève et rapatriement du personnel militaire et de police et administration du personnel civil	19 815 militaires des contingents, 760 observateurs militaires, 391 policiers des Nations Unies, 1 050 membres d'unités de police constituées, 139 agents fournis par des gouvernements et 4 937 membres du personnel civil (y compris les titulaires d'emplois de temporaire)	19 815 militaires des contingents, 760 observateurs militaires, 391 policiers des Nations Unies, 1 050 membres d'unités de police constituées, 139 agents fournis par des gouvernements et 4 925 membres du personnel civil (y compris les titulaires d'emplois de temporaire)
Contrôle du matériel appartenant aux contingents et des services de soutien logistique autonome	68 unités constituées inspectées dans le cadre des inspections obligatoires du matériel appartenant aux contingents	62 unités constituées inspectées dans le cadre des inspections du matériel appartenant aux contingents
	500 rapports d'inspection du matériel appartenant aux contingents transmis au Siège à des fins de remboursement	492 rapports d'inspection du matériel appartenant aux contingents transmis au Siège à des fins de remboursement
	Tenue de 4 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord	Tenue de 4 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord
Suivi à 100 % du matériel appartenant à l'ONU	100 % du matériel appartenant à l'ONU inspecté et comptabilisé	100 % du matériel appartenant à l'ONU inspecté et comptabilisé
Rations	7 615 725 rations journalières distribuées sur 72 sites	7 629 537 rations journalières distribuées sur 140 sites

Produit	*Approuvé 2012/13*	*Proposé 2013/14*
Approvisionnement en carburant	27,2 millions de litres de gazole, 1,01 million de litres d'essence et de kérosène et 42,5 millions de litres de carburéacteur	25,2 millions de litres de gazole, 0,8 million de litres d'essence et de kérosène et 36,1 millions de litres de carburéacteur
Entretien des locaux	118 locaux sur 19 sites	114 locaux sur 20 sites
Entretien des groupes électrogènes	Exploitation et entretien de 910 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 413 groupes électrogènes appartenant aux contingents	Exploitation et entretien de 805 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 415 groupes électrogènes appartenant aux contingents, sur 114 sites
Entretien des bâtiments préfabriqués	2 074 modules à paroi dure, 1 062 modules à paroi souples (y compris des tentes provenant des installations de la MINURCAT)	2 132 modules à parois dures, 786 modules à parois souples et 396 blocs sanitaires
Entretien et rénovation des routes	400 kilomètres de routes	500 kilomètres de routes et 10 ponts
Parc de véhicules	1 557 véhicules légers de transport de passagers, 1 042 autres véhicules et matériel divers	1 539 véhicules légers de transport de passagers, 910 autres véhicules et matériel divers
Parc d'aéronefs	56 appareils	56 appareils (17 avions et 39 hélicoptères)
Heures de vol	31 583 heures de vol	31 761 heures de vol
Installations aéroportuaires	15 sites	16 sites
Installations médicales	Appartenant à l'ONU : 17 dispensaires de niveau I, 2 laboratoires, 2 unités de radiologie; appartenant aux contingents : 52 dispensaires de niveau I, 3 hôpitaux de niveau II, 1 hôpital de niveau III	Appartenant à l'ONU : 16 dispensaires de niveau I, 2 laboratoires, 2 unités de radiologie; appartenant aux contingents : 44 dispensaires de niveau I, 3 hôpitaux de niveau II, 1 hôpital de niveau III; et un poste de soins d'urgence et de premiers secours
Déontologie et discipline	Mise en œuvre, à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil, d'un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi et la formulation de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute	Mise en œuvre, à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil, d'un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi et la formulation de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute
Communications	1 réseau à satellites, 74 microterminaux VSAT, 97 centraux téléphoniques, 44 liaisons hertziennes, 1 244 émetteurs-récepteurs à haute	1 réseau à satellites, 74 microterminaux VSAT, 90 centraux téléphoniques, 44 liaisons hertziennes, 36 stations de

Produit	*Approuvé 2012/13*	*Proposé 2013/14*
	fréquence, 144 répéteurs-émetteurs à très haute fréquence, et des stations de radiodiffusion	radiodiffusion FM, des installations numériques Tetra sur 3 sites
Information géographique et cartographie	Production de 11 000 cartes opérationnelles, cartes thématiques et cartes satellites, et de 5 cartes électroniques consultables en ligne	Production de 10 000 cartes opérationnelles, cartes thématiques et cartes satellites, et de 5 cartes électroniques consultables en ligne
	2 services supplémentaires pour la consultation et l'actualisation en ligne par les utilisateurs des données relatives à l'état des routes et des ponts	Fourniture de 2 services d'analyse du terrain, de renseignement géospatial et d'étude
	25 campagnes de levés topographiques utilisant le système de positionnement universel (GPS) et le système d'information géographique (SIG)	25 campagnes de levés topographiques utilisant le système de positionnement universel (GPS) et le système d'information géographique (SIG)
	40 sessions de formation au système GPS, au système d'information géographique et à l'utilisation des cartes, destinées au personnel de la Mission, y compris le personnel civil des sections fonctionnelles	40 sessions de formation au système GPS, au système d'information géographique et à l'utilisation des cartes, destinées au personnel de la Mission
	Collecte, à des fins opérationnelles, de données géospatiales sur 111 000 km^2	Collecte, à des fins opérationnelles, de données géospatiales sur 111 000 km^2
Informatique	55 serveurs, 3 706 ordinateurs de bureau, 2 095 ordinateurs portables, 324 imprimantes, 871 commutateurs réseau et 371 routeurs dans 43 réseaux locaux desservant les 51 réseaux étendus de la Mission	48 serveurs, 5 841 ordinateurs, 670 imprimantes réseau, 30 réseaux locaux et 60 réseaux étendus

B. Produits propres à la Mission, non standard ou spécialisés

Produit	*Approuvé 2012/13*	*Proposé 2013/14*
Exploitation et entretien de stations de traitement des eaux usées	10 stations	10 stations
Exploitation et entretien de stations de purification de l'eau	38 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et 123 stations appartenant aux contingents sur 13 sites importants	51 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et 139 stations appartenant aux contingents sur 90 sites

Produit	*Approuvé 2012/13*	*Proposé 2013/14*
Flotte navale	3 pousseurs pour 4 barges et 3 vedettes militaires (barge supplémentaire pour le transport de véhicules et de fret)	4 pousseurs pour 4 barges; 3 vedettes militaires et 1 cargo
Construction de clôtures autour des aéroports principaux	3 aéroports, à Goma, Bukavu et Bunia (en cours de construction)	3 aéroports, à Goma, Bukavu et Beni
Construction d'aérogares dans les aéroports principaux	1 aérogare construite à Kinshasa	1 aérogare construite à Kisangani

Facteurs externes : Les déplacements du personnel et le déploiement des ressources opérationnelles ne seront pas interrompus; les fournisseurs et prestataires de services livreront les marchandises et fourniront les services prévus dans les contrats

Centre de services régional

56. Le cadre de budgétisation axée sur les résultats concernant le Centre de services régional d'Entebbe comporte des indicateurs de succès et des produits pour les cinq opérations de maintien de la paix (MONUSCO, MINUAD, MINUSS, FISNUA et UNSOA) et trois missions politiques spéciales (BINUB, BINUCA et UNPOS) qui recevront du Centre des services liés aux fonctions qui y ont été transférées pour les exercices 2011/12 et 2012/13 : le traitement de l'indemnité pour frais d'études, certains aspects de la gestion des états de paie des missions, les paiements, les opérations de caisse et la tenue des livres comptables, le traitement des arrivées et des départs du personnel des missions, le recrutement international, la gestion des postes, le contrôle des états de présence, la gestion d'un centre régional de formation et de conférence et la gestion du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
5.2 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour l'enregistrement des arrivées et des départs	5.2.1 Réduction du temps nécessaire à l'enregistrement des arrivées des fonctionnaires recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des enregistrements effectués en 2 jours; 2012/13 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 2 jours et 100 % effectués en 7 jours)
	5.2.2 Réduction du temps nécessaire à l'enregistrement des départs des fonctionnaires recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des enregistrements effectués en 1 jour; 2012/13 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 1 jour; 2013/14 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 1 jours et 100 % effectués en 5 jours)

	5.2.3 Amélioration des prestations grâce au maintien d'un délai de traitement court pour l'enregistrement des départs du personnel en tenue (2011/12 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 3 jours; 2012/13 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 3 jours; 2013/14 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 3 jours et 100 % effectués en 7 jours)

Produits

- Enregistrement de l'arrivée et du départ de 517 membres du personnel civil, dont des fonctionnaires recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies
- Enregistrement de l'arrivée et du départ de 913 membres du personnel en tenue

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
5.3 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études	5.3.1 Réduction du temps nécessaire au traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 6 semaines)
	5.3.2 Réduction du temps nécessaire au traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période creuse (novembre-juin) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 3 semaines)
	5.3.3 Réduction du pourcentage de demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées à la Mission (2011/12 : 20 %; 2012/13 : moins de 15 %; 2013/14 : moins de 12 %)

Produits

- Traitement de 1 791 demandes d'indemnité pour frais d'études

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
5.4 Fourniture d'un appui efficace et rationnel aux participants aux activités proposées au Centre régional de formation et de conférences	5.4.1 Augmentation du nombre de membres du personnel formés au Centre régional de formation et de conférences (2011/12 : 4 835; 2012/13 : 3 000; 2013/14 : 6 000)
	5.4.2 Réponse rapide aux demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences (2011/12 : 98 % traitées dans les 24 heures; 2012/13 : 98 % traitées dans les 24 heures; 2013/14 : 98 % traitées dans les 24 heures)
	5.4.3 Augmentation du taux de satisfaction des personnes bénéficiant de services de formation (2011/12 : 98,8 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2012/13 : 99 %

	des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2013/14 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits)

Produits

- Organisation de 250 stages de formation et conférences, avec la participation de 1 886 membres du personnel de la MONUSCO

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
5.5 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour faciliter les mouvements des contingents au niveau régional	5.5.1 Augmentation du nombre de vols régionaux pour le transport des contingents coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2011/12 : 292; 2012/13 : 330; 2013/14 : 1 179)
	5.5.2 Réduction du temps nécessaire à la fourniture d'une solution pour le transport des contingents (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 96 % en 5 jours et 100 % en 14 jours)

Produits

- Coordination de 57 vols pour le transport des contingents effectués au moyen d'appareils affrétés pour de longues durées

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
5.6 Gestion intégrée efficace et rationnelle du calendrier des vols régionaux	5.6.1 Amélioration des prestations concernant les demandes de vols régionaux (2011/12 : sans objet ; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 1 500 vols par an)

Produits

- 416 vols régionaux à l'appui de la MONUSCO

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
5.7 Fourniture d'un appui efficace et rationnel en matière de services financiers	5.7.1 Réduction du temps nécessaire au paiement des factures réglementaires des fournisseurs (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % effectués dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % effectués dans les 27 jours)
	5.7.2 Réduction du temps nécessaire au traitement des demandes du personnel (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % traitées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % effectuées dans les 21 jours)
	5.7.3 Traitement rapide des virements électroniques (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 97 % effectués dans les 3 jours; 2013/14 : 97 % effectués dans les 3 jours)
	5.7.4 Réduction du temps nécessaire au versement mensuel des salaires et indemnités (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 95 % effectués dans les 5 jours; 2013/14 : 98 % effectués dans les 5 jours)

	5.7.5 Augmentation du taux de satisfaction des personnes bénéficiant de services financiers (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 80 %)

Produits

- États financiers mensuels préparés conformément aux normes IPSAS
- Paiement de 25 146 demandes du personnel
- Paiement local du salaire de 1 121 fonctionnaires recrutés sur le plan international
- Paiement local du salaire de 3 166 fonctionnaires recrutés sur le plan national
- Paiement local du salaire de 3 391 agents en tenue
- Paiement local du salaire de 619 Volontaires des Nations Unies
- Paiement local du salaire de 2 000 vacataires situés à Entebbe
- Paiement de 1 350 fournisseurs

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
5.8 Fourniture d'un appui efficace et rationnel dans le domaine des ressources humaines	5.8.1 Postes vacants pourvus en temps opportun à partir des fichiers de candidats qualifiés du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % dans les 90 jours; 2013/14 : 98 % dans les 90 jours)
	5.8.2 Réduction du temps nécessaire à l'approbation des prestations et indemnités dues au personnel (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % dans les 14 jours)
	5.8.3 Réduction du temps de traitement des frais de voyage remboursables (2011/12: sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % dans les 14 jours)
	5.8.4 Réduction du temps de traitement des primes d'affectation (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % dans les 5 jours)
	5.8.5 Prorogations de contrat effectuées à temps pour la paie (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 100 %)
	5.8.6 Réduction du temps nécessaire au règlement de la dernière paie du personnel en cessation de service (2011/12: sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14: 98 % dans les 30 jours)
	5.8.7 Réduction du temps nécessaire à l'émission des billets de voyage autorisé (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % dans les 7 jours)

5.8.8 Augmentation du nombre de billets émis 15 jours avant le départ (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 75 %)

5.8.9 Augmentation du taux de satisfaction des personnes bénéficiant de services des ressources humaines (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 90 %)

Produits

- 370 offres d'emploi à recrutement sur le plan international
- 4 136 contrats prorogés pour des fonctionnaires recrutés sur le plan national et international
- 213 primes d'affectation versées
- 13 787 prestations et indemnités approuvées
- 4 028 billets d'avion émis, notamment pour le personnel civil et le personnel en tenue

Tableau 7
Ressources humaines : Centre de services régional

	Personnel recruté sur le plan international						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Équipe du Centre de services régional									
Postes déployés 2012/13	–	–	1	–	–	**1**	–	–	**1**
Postes proposés 2013/14	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section du contrôle des arrivées et des départs									
Postes déployés 2012/13	–	–	–	–	2	**2**	2	–	**4**
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	2	**2**	2	–	**4**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section de l'indemnité pour frais d'études									
Postes déployés 2012/13	–	–	–	–	1	1	2	1	**4**
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	1	**1**	2	1	**4**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Centre régional de formation et de conférences									
Postes déployés 2012/13	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**

	Personnel recruté sur le plan international								
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**	*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	–	**–**	1	–	**1**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements									
Postes déployés 2012/13	–	–	–	1	2	**3**	1	–	**4**
Postes proposés 2013/14	–	–	–	1	2	**3**	1	–	**4**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section des finances									
Postes déployés 2012/13	–	–	–	3	11	**14**	3	2	**19**
Postes proposés 2013/14	–	–	–	4	24	**28**	15	8	**51**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**1**	**13**	**14**	**12**	**6**	**32**
Section des ressources humaines									
Postes déployés 2012/13	–	–	1	3	12	**16**	–	3	19
Postes proposés 2013/14	–	–	1	3	20	**24**	16	5	**45**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**8**	**8**	**16**	**2**	**26**
Section des communications et de l'informatique									
Postes déployés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2013/14	–	–	–	–	1	1	–	1	2
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**1**	**1**	**–**	**1**	**2**
Total									
Postes déployés 2012/13	–	–	2	7	28	**37**	9	6	**52**
Postes proposés 2013/14	–	–	2	8	50	**60**	37	15	**112**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	1	**22**	**23**	**28**	**9**	**60**

[a] Administrateurs et agents des services généraux.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 23 postes

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 28 postes

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 9 postes

57. Pour renforcer les effectifs du Centre de services régional, il est proposé de transférer 60 postes (1 P-3, 22 d'agent du Service mobile, 28 d'agent des services généraux recrutés sur le plan national et 9 de Volontaire des Nations Unies) de la Division de l'appui à la mission.

58. Il est proposé de transférer 32 postes, notamment un 1 poste de fonctionnaire des finances (P-3), 25 postes d'assistant (finances) (13 d'agent du Service mobile et 12 d'agent des services généraux recruté sur le plan national) et 6 emplois temporaires d'assistant (finances) (Volontaires des Nations Unies) de la Section des finances. En outre, il est proposé de réaffecter le poste de chef de la Section des finances (P-5) à l'équipe du Centre de services régional pour servir de chef des opérations et de la gestion, car ce poste ne sera plus nécessaire à la MONUSCO. Il est également proposé de rendre le poste de chef des approvisionnements (P-5) à la MONUSCO après sa réaffectation temporaire à l'équipe du Centre de services régional pour servir de chef des opérations et de la gestion pendant les exercices 2011/12 et 2012/13.

59. À la Section des ressources humaines, il est proposé de transférer 26 postes, soit 24 postes d'assistant chargé des ressources humaines (8 d'agent du service mobile et 16 d'agent des services généraux recruté sur le plan national) et 2 postes d'assistant administratif (Volontaires des Nations Unies) au Centre de services régional, en raison du transfert au Centre de fonctions supplémentaires des ressources humaines.

60. En outre, au Service de l'informatique et des communications, il est proposé de transférer deux postes d'assistant (informatique et communications) (1 d'agent du Service mobile et 1 de Volontaire des Nations Unies) au Centre de services régional, pour y épauler un plus grand nombre de membres du personnel civil.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie	*Dépenses (2011/12) (1)*	*Montant alloué (2012/13) (2)*	*Dépenses prévues (2013/14) (3)*	*Variation*	
				Montant (4) = (3) – (2)	*Pourcentage (5) = (4)/(2)*
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	48 642,5	48 409,2	48 342,3	(66,9)	(0,1)
Contingents	420 710,9	418 412,2	410 302,5	(8 109,7)	(1,9)
Police des Nations Unies	21 333,3	21 964,9	22 295,8	330,9	1,5
Unités de police constituées	25 295,1	24 853,7	24 343,4	(510,3)	(2,1)
Total partiel	**515 981,8**	**513 640,0**	**505 284,0**	**(8 356,0)**	**(1,6)**
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	185 067,2	190 761,4	186 904,9	(3 856,5)	(2,0)
Personnel recruté sur le plan national	75 852,0	78 002,6	80 158,0	2 155,4	2,8
Volontaires des Nations Unies	28 471,0	29 055,2	28 378,2	(677,0)	(2,3)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	11 408,7	14 545,8	15 366,7	820,9	5,6
Total partiel	**300 798,9**	**312 365,0**	**310 807,8**	**(1 557,2)**	**(0,5)**
Dépenses opérationnelles					
Personnel fourni par des gouvernements	4 352,8	6 398,2	6 339,5	(58,7)	(0,9)
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	559,3	161,0	162,6	1,6	1,0
Voyages	10 208,9	9 841,0	9 704,9	(136,1)	(1,4)
Installations et infrastructures	116 208,5	115 156,3	120 058,8	4 902,5	4,3
Transports terrestres	32 227,8	26 358,3	26 620,3	262,0	1,0
Transports aériens	282 813,5	258 912,4	275 914,1	17 001,7	6,6
Transports maritimes ou fluviaux	2 195,0	1 812,4	2 383,0	570,6	31,5
Communications	41 651,5	39 945,7	37 297,4	(2 648,3)	(6,6)
Informatique	15 272,2	10 717,8	12 224,7	1 506,9	14,1
Santé	17 630,0	15 447,6	17 126,5	1 678,9	10,9
Matériel spécial	5 073,8	5 013,6	5 073,7	60,1	1,2
Fournitures, services et matériel divers	32 476,7	25 823,7	28 361,8	2 538,1	9,8
Projets à effet rapide	1 497,3	2 000,0	2 000,0	–	–
Total partiel	**562 167,3**	**517 588,0**	**543 267,3**	**25 679,3**	**5,0**
Montant brut	**1 378 948,0**	**1 343 593,0**	**1 359 359,1**	**15 766,1**	**1,2**
Recettes provenant des contributions du personnel	28 290,5	26 794,7	25 771,9	(1 022,8)	(3,8)
Montant net	**1 350 657,5**	**1 316 798,3**	**1 333 587,2**	**16 788,9**	**1,3**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)[a]	3 335,0	3 945,8	3 020,3	(925,5)	(23,5)
Total	**1 382 283,0**	**1 347 538,8**	**1 362 379,4**	**14 840,6**	**1,1**

[a] Les prévisions de dépenses pour 2013/14 tiennent compte du montant de 3 020 300 dollars provenant de la Fondation Hirondelle à l'appui des services de radiodiffusion de la MONUSCO.

B. Contributions non budgétisées

61. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice 2013/14 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant prévu*
Accord sur le statut des forces[a]	20 990,4
Total	**20 990,4**

[a] Correspond à la valeur estimative de la location des bureaux locaux, des bases d'opérations, des casernes, des bases de soutien logistique et des aérodromes et terminaux de Kinshasa, Bukavu, Goma, Kalémie, Kindu, Kisangani, Mbandaka, la région de l'Ituri, Kananga, Lubumbashi, Kamina et Mbuji Mayi, ainsi que d'Entebbe et Kasese (Ouganda).

C. Gains d'efficience

62. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2013/14 tiennent compte des gains d'efficience que les initiatives décrites ci-après permettraient de dégager :

Catégorie	*Montant*	*Initiative*
Relève des contingents	1 594,6	Réduction de 5 % des frais de relève grâce à de meilleures modalités de planification et de transport
Consommation de carburant	2 276,5	Réduction de 3 % de la consommation de carburant grâce à une utilisation rationnelle des biens
Transports aériens	4 500,0	Partage des coûts d'un avion-cargo L-100 avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, ce qui permet de réaliser des gains d'efficience d'un montant de 3,3 millions de dollars sur les dépenses de location et d'exploitation et de 1,2 million de dollars sur le coût du carburant Jet-A1
Total	**8 371,1**	

D. Taux de vacance de postes

63. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2013/14 ont été établies sur la base des taux de vacance de postes suivants :

(En pourcentage)

Catégorie	*Taux effectif 2011/12*	*Taux budgétisé 2012/13*	*Projection 2013/14*
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	4,5	5,0	5,0
Contingents	14,4	13,0	14,0
Police des Nations Unies	16,9	13,0	13,0
Unités de police constituées	2,0	2,0	1,0
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	14,8	12,0	13,0
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	27,3	25,0	14,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	4,2	5,0	5,0
Volontaires des Nations Unies	7,2	5,0	7,0
Emplois de temporaire[a]			
Personnel recruté sur le plan international	15,4	25,0	13,0
Administrateurs recrutés sur le plan national	45,8	25,0	7,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	38,3	5,0	15,0
Personnel fourni par des gouvernements	30,7	30,0	30,0

[a] Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

64. Le coefficient délais de déploiement et les taux de vacance de postes utilisés pour l'établissement du budget de 2013/14 tiennent compte de tous les facteurs pertinents, notamment le taux de vacance effectif pour chaque catégorie de personnel durant l'exercice 2011/12 et durant la période allant de juillet à décembre 2012 de l'exercice en cours. Ont été également prises en compte d'autres informations pertinentes propres à la Mission concernant la constitution et le déploiement des forces et le recrutement du personnel civil, comme l'indiquent les calendriers de déploiement du personnel militaire et civil.

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

65. Les ressources nécessaires pour l'exercice 2013/14, calculées sur la base des taux standard de remboursement au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 144 753 800 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant prévu*
Matériel majeur	
Contingents	63 789,2
Unités de police constituées	4 621,9
Total partiel	**68 411,1**
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	39 931,9
Communications	16 387,5
Santé	14 949,6
Matériel spécial	5 073,7
Total partiel	**76 342,7**
Total	**144 753,8**

Facteurs applicables à la Mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1er janvier 2004	1er janvier 2004
Usage opérationnel intensif	1,3	1er janvier 2004	1er janvier 2004
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1er janvier 2004	1er janvier 2004
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5-3,5		

F. Formation

66. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2013/14 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant prévu*
Consultants	
Formateurs	162,6
Voyages	
Voyages au titre de la formation	1 832,3
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	855,0
Total	**2 849,9**

67. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2013/14, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

	Personnel recruté sur le plan international			*Personnel recruté sur le plan national*			*Militaires et personnel de police*		
	Nombre effectif 2011/12	*Nombre prévu 2012/13*	*Nombre proposé 2013/14*	*Nombre effectif 2011/12*	*Nombre prévu 2012/13*	*Nombre proposé 2013/14*	*Nombre effectif 2011/12*	*Nombre prévu 2012/13*	*Nombre proposé 2013/14*
Formation interne	926	2 123	2 654	1 531	5 847	3 221	363	551	492
Formation externe[a]	57	91	141	6	19	45	2	1	1
Total	**983**	**2 214**	**2 795**	**1 537**	**5 866**	**3 266**	**365**	**552**	**493**

[a] Comprend les cours assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la Mission.

68. Les activités de formation prévues en interne pour l'exercice 2013/14 consisteront à apporter un appui aux programmes de formation de la Mission (formation technique et développement des capacités), qui offrent dans différents sites une formation continue visant à améliorer les connaissances de base, les connaissances techniques et les compétences du personnel recruté sur les plans national et international. La Mission s'attachera également à dispenser des formations sur le terrain dans la zone de la Mission et au Centre de services régional d'Entebbe, afin d'accroître au moindre coût le nombre de fonctionnaires capables de servir ses priorités grâce à leurs connaissances dans les domaines des droits de l'homme, des affaires politiques et civiles, de la protection des civils et de l'état de droit. Le personnel de la Mission participera à des activités de formation organisées à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs dans les domaines suivants : administration, transports aériens, communications, réintégration, thérapie comportementale, appui électoral, génie, égalité entre les sexes, transports terrestres, ressources humaines, sécurité, informatique, passation de marchés, état de droit, VIH/sida, soins médicaux, Umoja et IPSAS. La formation de différentes catégories de personnel permettra d'améliorer les services, de développer les compétences techniques et professionnelles des intéressés et de rehausser la qualité de l'appui offert aux différentes composantes de la Mission.

G. Désarmement, démobilisation et réintégration

69. Les dépenses prévues au titre des activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour l'exercice 2013/14 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant prévu*
Installations et infrastructures	
Location de locaux	144,0
Transports terrestres	
Location de véhicules	65,4

Catégorie	*Montant prévu*
Santé	
Services médicaux	6,0
Fournitures médicales	12,0
Fournitures, services et matériel divers	
Autres services	454,2
Total	**681,6**

70. Les montants prévus représentent les dépenses opérationnelles afférentes à la démobilisation de 2 100 ex-combattants étrangers qui se trouvent dans l'est de la République démocratique du Congo, ainsi qu'à leur rapatriement et celui des personnes à leur charge. Ils doivent permettre de financer : la location de courte durée de terrains pour y établir les zones de regroupement de base, ainsi que les aires de regroupement temporaires ou mobiles, qui accueilleront les ex-combattants et les personnes à leur charge; la location de bureaux pour le personnel civil de la Mission chargé d'administrer les programmes et les services collectifs de distribution correspondants; la location de camions pour le rapatriement des ex-combattants qui se trouvent encore à Goma; la distribution d'eau et de vivres (sept jours de consommation par personne); l'assistance médicale, y compris les fournitures et les soins, nécessaire aux ex-combattants, en particulier pour les femmes, les enfants et les autres personnes à charge. Les montants demandés permettront également de financer la production de brochures et de dépliants dans les langues nationales sur le désarmement, la démobilisation et le rapatriement, ainsi que l'engagement de courte durée d'interprètes et de relais locaux chargés de sensibiliser la population aux questions de désarmement, de démobilisation et de rapatriement. Les produits prévus du programme de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réinsertion et de réinstallation sont énumérés dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats concernant la composante 2 (Stabilisation des zones touchées par le conflit).

H. Services de détection des mines et de déminage

71. Les dépenses prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice 2013/14 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant prévu*
Fournitures, services et matériel divers	
Services de détection des mines et de déminage	5 187,5

72. Au cours de l'exercice 2013/14, la MONUSCO aura la même capacité de lutte antimines que pendant l'exercice précédent. Les montants prévus correspondent au prix fixé par contrat des services que le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets proposera au Gouvernement de la République démocratique du Congo pour l'aider à accroître ses capacités de déminage. À cet effet, le Bureau fera

le relevé des sites de déploiement, des voies d'approvisionnement et des aérodromes pour détecter les mines et les engins non explosés et procéder au déminage; assurera la cohérence des activités de lutte antimines dans le pays en organisant des réunions de coordination trimestrielles avec les autorités nationales, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les entreprises, et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui promeuvent l'application de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction; mènera une campagne d'information sur les dangers des mines par le biais d'émissions diffusées sur des stations de radio locales et sur Radio Okapi et de lettres d'information; conseillera le Gouvernement sur la constitution d'une structure nationale de lutte antimines et sur la promulgation d'une législation nationale antimines; et assurera la formation d'une équipe nationale de direction de la lutte antimines.

I. Projets à effet rapide

73. Les dépenses prévues au titre des projets à effet rapide pour l'exercice 2013/14, par rapport à celles des exercices précédents, s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Exercice	*Montant*	*Nombre de projets*
Du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012 (montant effectif)	1 497,3	90
Du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013 (montant approuvé)	2 000,0	91
Du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014 (montant proposé)	2 000,0	92

74. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2013/14 sont fondées sur une évaluation des besoins menée au sein de la Mission, qui a fait apparaître la nécessité : a) de renforcer l'appui aux institutions garantes de l'état de droit et du respect des droits de l'homme; b) de fournir un appui aux populations locales, en particulier aux groupes vulnérables; et c) d'améliorer l'accès aux soins et autres services sociaux de base.

75. L'évaluation a confirmé que les projets à effet rapide restent pour la MONUSCO un outil efficace pour gagner la confiance des populations. Ils offrent au personnel de la Mission, à tous les niveaux, la possibilité de répondre aux besoins les plus pressants des habitants, notamment en ce qui concerne les violences sexuelles et sexistes et la protection des groupes vulnérables. Ils ont vocation à améliorer les infrastructures médicales et éducatives locales, les réseaux locaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement et le contrôle du respect de l'état de droit et des droits de l'homme, à mettre le rôle de la MONUSCO en relief, à développer les capacités d'exécution locales et à renforcer la coordination entre les civils et les militaires.

J. Centre de services régional

76. La part des coûts du Centre de services régional d'Entebbe qui est à la charge de la MONUSCO pour l'exercice 2013/14 est ventilée comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie	*Montant alloué (2012/13) (1)*	*Dépenses prévues (2013/14) (2)*	*Variation*	
			Montant (3)=(2)- (1)	*Pourcentage (4)=(3)÷(1)*
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	5 127,8	8 264,4	3 136,6	61,2
Personnel recruté sur le plan national	165,3	519,9	354,6	214,5
Volontaires des Nations Unies	325,8	558,6	232,8	71,5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Total partiel	**5 618,9**	**9 342,9**	**3 724,0**	**66,3**
Dépenses opérationnelles				
Consultants	73,7	121,2	47,5	64,4
Voyages	65,2	68,4	3,2	4,9
Installations et infrastructures	2 411,4	2 421,7	10,2	0,4
Transports terrestres	41,5	55,0	13,5	32,5
Transports aériens	–	–	–	–
Communications	208,0	410,9	202,9	97,5
Informatique	558,9	436,3	(122,5)	(21,9)
Santé	24,1	28,0	3,9	16,2
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	33,3	40,8	7,5	22,5
Total partiel	**3 416,1**	**3 582,3**	**166,2**	**4,8**
Montant brut	**9 035,0**	**12 925,3**	**3 890,3**	**43,1**
Recettes provenant des contributions du personnel	446,4	808,9	362,5	81,2
Montant net	**8 588,6**	**12 116,4**	**3 527,8**	**41,1**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**9 035,0**	**12 925,3**	**3 890,3**	**43,1**

III. Analyse des variations[1]

77. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	Variation	
Contingents	(8 109,7)	(1,9 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

78. La baisse des crédits demandés résulte principalement des facteurs suivants : a) suppression des crédits ouverts au titre du versement supplémentaire aux pays fournisseurs de contingents, qui avaient été approuvés pour l'exercice 2012/13 seulement; b) application d'un coefficient délais de déploiement plus élevé, 14 % en 2013/14 contre 13 % en 2012/13; c) baisse du coût moyen des voyages occasionnés par la relève des contingents, estimé à 1 950 dollars sur la base du coût moyen d'un voyage au cours des trois exercices précédents, contre 2 000 dollars par relève pour l'exercice 2012/13; et d) application d'un coefficient d'indisponibilité plus élevé, 8,9 % pour 2013/14 contre 8,3 % pour 2012/13, dont les effets sont partiellement annulés par un taux de non-déploiement en baisse, 3,3 % en 2013/14 contre 3,5 % en 2012/13, ce qui induit une baisse des remboursements prévisionnels aux gouvernements au titre du matériel appartenant aux contingents, calculés en fonction des dépenses constatées au cours des exercices précédents. La variation est partiellement compensée par une augmentation des crédits demandés au titre : a) des rations, sur la base des clauses modifiées du contrat de fourniture des rations clefs en main; et b) du fret et des dépenses connexes relatives au matériel appartenant aux contingents, en raison du déploiement de cinq unités de transport aérien en 2013/14 contre deux seulement en 2012/13.

	Variation	
Police des Nations Unies	330,9	1,5 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

79. L'augmentation des crédits demandés résulte principalement d'une estimation des dépenses au titre de la relève revue à la hausse, 2 840 dollars par personne pour 2013/14 sur la base des dépenses constatées au cours des exercices récents, contre 2 045 dollars durant l'exercice 2012/13.

	Variation	
Unités de police constituées	(510,3)	(2,1 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

80. La baisse des crédits demandés résulte des facteurs suivants : a) suppression des crédits ouverts au titre du versement supplémentaire aux pays fournisseurs

[1] Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

d'unités de police constituées, qui avaient été approuvés pour l'exercice 2012/13 seulement; et b) baisse estimée des dépenses au titre des voyages occasionnés par la relève des contingents dont le coût moyen par relève est passé de 1 941 dollars en 2012/13 à 1 591 dollars en 2013/14. La variation est partiellement compensée par une augmentation des crédits demandés du fait des clauses modifiées du contrat clefs en main conclu pour la fourniture des rations.

	Variation	
Personnel recruté sur le plan international	(3 856,5)	(2,0 %)

- **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

81. La baisse des crédits demandés résulte des facteurs suivants : a) application d'un taux de vacance de 13 % calculé sur l'évolution récente du taux d'occupation des postes, contre 12 % en 2012/13; b) baisse des crédits ouverts au titre des dépenses communes de personnel qui ne représentent plus que 82,1 % des traitements nets pour l'exercice 2013/14, calculées à partir des dépenses effectives récentes, contre 84,6 % pour 2012/13; et c) calcul sur la base du barème des salaires à Entebbe des traitements de 23 membres du personnel recrutés sur le plan international, affectés au Centre de services régional. La variation est partiellement compensée par une augmentation des dépenses au titre de la prime de danger dont le montant qui s'établissait à 1 365 dollars par mois-homme en 2012/13 est passé à 1 600 dollars en 2013/14.

	Variation	
Personnel recruté sur le plan national	2 155,4	2,8 %

- **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

82. L'augmentation des crédits demandés résulte principalement des facteurs suivants : a) modification du régime d'attribution au personnel recruté sur le plan national de la prime de danger qui est versée à ses membres tant qu'ils se trouvent dans la zone de la Mission, indépendamment du fait qu'ils occupent ou non leurs fonctions; et b) application d'un taux de vacance plus faible en ce qui concerne les administrateurs recrutés sur le plan national, établi à 14 % contre 25 % pour l'exercice 2012/13.

	Variation	
Volontaires des Nations Unies	(677,0)	(2,3 %)

- **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

83. La baisse des crédits demandés résulte principalement de l'application d'un taux de vacance plus élevé, 7 % en 2013/14 contre 5 % durant l'exercice 2012/13.

	Variation	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	820,9	5,6 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

84. L'augmentation des crédits demandés résulte principalement de l'application de taux de vacance plus faibles, 13 % pour 44 membres du personnel recruté sur le plan international et 7 % pour 21 administrateurs recrutés sur le plan national en 2013/14, contre 25 % pour 52 membres du personnel recruté sur le plan international et 24 administrateurs recrutés sur le plan national au cours de l'exercice 2012/13. La variation est partiellement compensée par l'application d'un taux de vacance plus élevé en ce qui concerne les agents des services généraux recrutés sur le plan national, 15 % pour 192 agents en 2013/14 contre 5 % pour 194 agents durant l'exercice 2012/13.

	Variation	
Voyages	(136,1)	(1,4 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

85. La baisse des crédits demandés est principalement liée à des voyages prévus à un autre titre que la formation, dont le coût a été calculé sur la base des dépenses constatées dans le passé.

	Variation	
Installations et infrastructures	4 902,5	4,3 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

86. La hausse des crédits demandés résulte principalement des facteurs suivants : a) services de construction, y compris les dépenses relatives au Centre de services régional à Entebbe; b) achat de 32 dispositifs de purification de l'eau et de matériel de sécurité et de sûreté supplémentaire; et c) augmentation du coût de la location des locaux et du prix du carburant pour groupe électrogène dans le cadre de l'exécution du contrat de fourniture du carburant clefs en main. La variation est partiellement compensée par une baisse des crédits demandés au titre des fournitures d'entretien et des produits d'hygiène et de nettoyage, en raison de la disponibilité de ces articles dans les stocks constitués au cours d'exercices précédents.

	Variation	
Transports terrestres	262,0	1,0 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

87. La hausse des crédits demandés résulte principalement de dépenses plus élevées au titre des pièces de rechange, ce qui s'explique par l'utilisation accrue des véhicules pour les patrouilles et de dépenses non renouvelables plus élevées dans le cadre du contrat de fourniture de carburant clefs en main. La variation est

partiellement compensée par des dépenses plus faibles au titre de l'achat de véhicules.

		Variation
Transports aériens	17 001,7	6,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

88. L'augmentation des crédits demandés résulte principalement des facteurs suivants : a) déploiement à titre expérimental de systèmes aériens sans pilote dans la Mission; et b) augmentation des coûts liés à la location et à l'utilisation d'hélicoptères dans le cadre de lettres d'attribution, le tarif moyen par heure de vol ayant été fixé à 3 632 dollars en 2013/14 contre 3 200 dollars durant l'exercice 2012/13. La variation est partiellement compensée par une baisse des dépenses au titre de la location et de l'utilisation des avions, ce qui est dû à l'accord de partage des dépenses relatives à un appareil L-100 avec d'autres missions, conclu dans le cadre du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements au Centre de services régional à Entebbe.

		Variation
Transports maritimes ou fluviaux	570,6	31,5 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

89. L'augmentation des crédits demandés résulte des facteurs suivants : a) contrat de bail/location relatif à une barge supplémentaire destinée au transport fluvial des marchandises; et b) dépenses non renouvelables dans le cadre du contrat de fourniture de carburant clefs en main.

		Variation
Communications	(2 648,3)	(6,6 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

90. La baisse des crédits demandés résulte principalement des facteurs suivants : a) estimations revues à la baisse en ce qui concerne les remboursements standard aux gouvernements fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées au titre du soutien logistique autonome, en raison de l'application au personnel des contingents d'un coefficient délais de déploiement de 14 % en 2013/14, contre 13 % en 2012/13, dont les montants ont été calculés à partir des pratiques de déploiement actuellement autorisées par le mémorandum d'accord et les moyens et les données de performance effectifs concernant le matériel appartenant aux contingents durant l'exercice 2011/12; et b) remplacement des terminaux du réseau satellitaire mondial à large bande par des clefs électroniques (modems USB achetés avec les services d'accès à Internet auprès des fournisseurs locaux de téléphones cellulaires) qui sont d'un meilleur rapport qualité-prix et plus sûres tout en ayant le même usage, ce qui a conduit à la baisse des crédits ouverts au titre des communications commerciales.

	Variation	
Informatique	1 506,9	14,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

91. L'augmentation des crédits demandés a principalement trait aux services informatiques et s'explique par des crédits ouverts au titre de l'appui de premier, deuxième et troisième niveau destiné à l'amélioration/mise à jour des logiciels et des applications, sur la base d'un coût de 320 dollars par périphérique, y compris Field Support Suite (18 modules) facilitant la mise en service d'Umoja et les services d'appui centralisés fournis par le Bureau de l'informatique et des communications pour un coût de 75 dollars par périphérique. La variation est partiellement compensée par une baisse des crédits demandés au titre de : a) licences et frais, en raison de l'exécution d'un projet d'interface virtuelle; et b) pièces de rechange et fournitures, en raison du calcul des ressources nécessaires à partir d'une valeur totale d'inventaire plus faible que celle qui concerne l'exercice 2012/13.

	Variation	
Santé	1 678,9	10,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

92. L'augmentation des crédits demandés résulte principalement d'une estimation revue à la hausse en ce qui concerne les remboursements standard aux gouvernements fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées au titre du soutien logistique autonome, au vu des dépenses effectives constatées dans le passé. La variation est partiellement compensée par une baisse des crédits demandés au titre des services médicaux, compte tenu du fait que le personnel civil bénéficie d'une couverture médicale fournie par des compagnies d'assurance.

	Variation	
Fournitures, services et matériel divers	2 538,1	9,8 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

93. L'augmentation des crédits demandés résulte principalement du recours de plus en plus fréquent aux commissionnaires de transport, aux fins de la livraison des grandes quantités de diesel et de carburant destiné aux Jet A-1, de Kampala à Dungu dans le nord-est de la République démocratique du Congo, du fait de l'absence d'entreprises susceptibles d'assurer la fourniture de carburant dans la zone.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

94. **Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission portent sur les points suivants :**

a) Ouverture d'un crédit de 1 359 359 100 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014;

b) Mise en recouvrement du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission, à raison de 113 279 925 dollars par mois.

V. État récapitulatif de la suite donnée aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/264 et aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale et le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU

A. Assemblée générale

Questions transversales

(Résolution 66/264)

Décision ou demande	*Mesures prises*
Note que, s'agissant du personnel civil, les taux de vacance de postes et de rotation ont un peu diminué récemment, tout en considérant qu'il y a encore des progrès à faire en la matière, et prie donc le Secrétaire général de veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (par. 21)	Pour pourvoir les postes vacants, la Mission a recours à la liste de candidats présélectionnés du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions et aux avis de vacance temporaire. Les taux de vacance ont continué de baisser, passant de 16,9 % en juin 2012 à 15,9 % en juillet 2012 puis à 14,3 % en août 2012.
Souligne qu'il importe que le Secrétaire général étudie dans le détail les besoins en personnel civil de chaque mission de maintien de la paix, afin en particulier de déterminer les possibilités de transformer les postes du Service mobile en postes d'agent recruté sur le plan national et d'améliorer le ratio entre le personnel des services organiques et le personnel d'appui, notamment en cas de révision importante du mandat ou du niveau des effectifs autorisés, de sorte que la structure des effectifs civils permette à la mission de s'acquitter efficacement de son mandat et soit conforme aux meilleures pratiques adoptées en matière de dotation en effectifs dans toutes les missions (par. 23)	La MONUSCO a continué à passer en revue ses besoins en personnel civil, en vue de les adapter à son nouveau mandat. La création du Centre de services régional d'Entebbe a amélioré le ratio d'appui au personnel des services organiques. La Mission va continuer à passer en revue ses structures et ses fonctions, afin d'employer davantage de personnel recruté sur le plan national lorsque cela sera faisable et possible.

Décision ou demande	*Mesures prises*
Se félicite des améliorations obtenues en ce qui concerne, notamment, le contrôle physique des biens durables, souligne qu'il importe de renforcer l'ensemble du cycle de gestion de la chaîne logistique des opérations de maintien de la paix et, à ce sujet, prie de nouveau le Secrétaire général de renforcer les contrôles internes portant sur la gestion de ce matériel afin qu'il existe des garde-fous permettant d'éviter le gaspillage et les pertes financières pour l'Organisation (par. 30)	Tous les acteurs de la gestion du matériel continuent de mettre l'accent sur le contrôle physique des biens durables. Au cours des exercices 2010/11 et 2011/12, la Mission a maintenu un taux de contrôle de plus de 99 % sur cette catégorie de matériel. Elle est en train de modifier sa chaîne logistique et d'y introduire, à titre expérimental, un système d'inventaire virtuel à Bunia. Par ailleurs, dans le cadre de l'application des normes IPSAS, la Mission est en train d'apporter à la gestion de ses stocks les modifications suivantes : a) développement de Galileo, afin de pouvoir déléguer plus facilement la gestion du matériel; et b) renforcement de la gestion des biens durables, au moyen d'un inventaire physique détaillé effectué par les unités à comptabilité autonome, ainsi que d'un contrôle indépendant par le personnel de la Section de la gestion du matériel.
Prie le Secrétaire général de veiller à l'application des directives relatives à l'utilisation des véhicules officiels en dehors du service et de lui rendre compte à ce sujet dans son prochain rapport d'ensemble sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (par. 31)	La Mission applique déjà ces directives à l'utilisation de ses véhicules officiels en dehors du service. Le Système CarLog permet de repérer les utilisations abusives et, lorsqu'elles sont confirmées, des retenues sur salaire sont imposées au personnel concerné.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions transversales

(A/66/718)

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
Le Comité consultatif se félicite des efforts engagés pour définir des objectifs transversaux de réduction des ressources et examiner de façon critique les prévisions de dépenses d'équipement par mission, et prend note des assurances données au sujet de la prise en compte de la situation particulière de chaque opération de maintien de la paix lors de l'établissement des budgets. Il considère toutefois que les projets auraient dû renfermer de plus amples renseignements sur la façon dont ces mesures vont être appliquées dans chaque mission, y compris les mesures d'atténuation envisagées le cas échéant pour faire en sorte que l'accomplissement des mandats n'en pâtisse pas (par. 33).	Pour déterminer les réductions de ressources, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions se sont appuyés sur des analyses et sur des concertations menées avec chaque mission au sujet de sa situation particulière. Chaque mission appliquera les changements opérationnels correspondant à ses besoins et à sa situation, mais toutes doivent impérativement prendre des mesures pour réduire le gaspillage et les pertes et pour améliorer leur efficacité de fonctionnement. Toutes sont encouragées à prendre conscience de la nécessité de « faire plus avec moins », face à la forte hausse du coût des missions de maintien de la paix. Des mesures ont été prises pour : réduire les dotations en

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
	matériel nécessitant du carburant comme les véhicules, les aéronefs et les groupes électrogènes; améliorer les chaînes d'approvisionnement et la gestion des entrepôts; assurer la coordination continue entre les besoins en aéronefs des différentes missions, avec l'aide du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, de manière à réduire les coûts sans compromettre les opérations.
Le Comité consultatif recommande également d'éviter d'assimiler le report de dépenses d'équipement à l'application de mesures d'économie durables reposant sur la transformation des modes de fonctionnement en vue d'exécuter plus efficacement les mandats. Il compte qu'une planification judicieuse aura lieu pour garantir que toute reconduite des dépenses d'équipement reportées de l'exercice 2012/13 ne se solde pas pour les États Membres par une charge financière supplémentaire lors d'exercices ultérieurs (par. 34).	La Mission a pris note des observations du Comité consultatif et n'a prévu aucune dépense au titre du projet d'état-major intégré dans le budget 2013/14, dans l'attente de la réalisation d'un examen approfondi par un consultant indépendant et par le Siège de l'ONU, ainsi que de l'assurance de la participation de l'équipe de pays des Nations Unies.
Le Comité consultatif estime que les coefficients délais de déploiement et taux de vacance de postes à appliquer devraient reposer sur des hypothèses budgétaires pleinement justifiées tenant compte des données historiques et des facteurs prévisibles. Ces coefficients devraient être clairement justifiés dans les projets de budget, en particulier lorsqu'ils diffèrent de ceux effectivement observés au moment de l'établissement du budget (par. 36).	Les coefficients délais de déploiement et les taux de vacance de postes appliqués au budget 2013/14 tiennent compte de tous les facteurs pertinents, notamment des taux effectifs de vacance pour chaque catégorie de personnel observés lors des exercices 2011/12 et 2012/13, et d'autres informations propres à chaque mission fournies par le Département de l'appui aux missions, au sujet de la constitution et du déploiement des forces et du recrutement du personnel civil, qui sont de nature à influer sur les taux de vacance de postes pris en compte dans les calendriers de déploiement du personnel militaire et civil.
Le Comité consultatif estime que les réformes de la gestion des ressources humaines approuvées par l'Assemblée générale au cours des dernières années et l'utilisation des fichiers de candidats présélectionnés devraient conduire à une réduction manifeste et soutenue des taux effectifs de vacance des postes du personnel civil dans toutes les opérations de maintien de la paix. Il considère par conséquent que cette question devrait rester à l'examen lors de la présentation des futurs projets de budget (par. 38).	Les taux de vacance effectifs ont continué à baisser, passant de 16,9 % en juin 2012 à 15,9 % en juillet 2012 et à 14,3 % en août 2012, grâce à la disponibilité de candidats présélectionnés figurant sur la liste de l'organe central de contrôle pour le personnel des missions.
Le Comité consultatif considère que pour préciser la base sur laquelle les dépenses ont été calculées, en particulier lors du déploiement ou de l'élargissement des missions, l'information présentée à l'Assemblée générale dans le cadre des projets de budget devrait	La Mission a pris note de la recommandation du Comité consultatif. Elle traverse une phase d'entretien, son mandat et ses effectifs n'ayant fait l'objet d'aucune modification significative.

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
comprendre des données détaillées sur les calendriers de déploiement échelonné des contingents et du personnel de police, et leurs incidences sur les prévisions de dépenses (par. 39).	
Le Comité consultatif réitère qu'il est nécessaire de réexaminer périodiquement la liste des postes demeurés vacants pendant une longue période, en particulier avant que la création de nouveaux postes ne soit proposée à l'Assemblée générale (voir A/65/743, par. 43, et A/66/7, par. 92). Le Comité consultatif n'est pas certain que chaque opération de maintien de la paix procède régulièrement à de tels examens. À cet égard, il est rappelé que dans le contexte du projet de budget-programme, l'Assemblée générale, dans sa résolution 66/246, a entériné la recommandation du Comité consultatif tendant à ce que le projet de budget-programme précise en quoi chacun des postes vacants depuis au moins deux ans reste nécessaire et pourquoi il n'a pas pu être pourvu (voir A/66/7, par. 92 et 93). Le Comité recommande d'appliquer le même critère aux postes des opérations de maintien de la paix et de faire figurer des informations sur les postes vacants depuis au moins deux ans dans les projets de budget des missions, assorties de justifications spécifiques pour ceux qu'il est proposé de maintenir (par. 54).	La Mission ne compte que deux postes demeurés vacants pendant plus de 24 mois, et il a été demandé aux responsables des postes à pourvoir d'accélérer les recrutements pour ces deux postes de niveau élevé.
Le Comité consultatif reste préoccupé par la proportion des ressources affectées à la formation qui sert à couvrir les frais de voyage liés aux formations. Le Comité réaffirme à ce sujet que les voyages au titre de la formation doivent continuer à faire l'objet d'un examen rigoureux et qu'il convient d'en restreindre le nombre dans toute la mesure possible (voir A/65/743, par. 135) (par. 74).	Afin de limiter les frais de voyages liés aux formations, les stratégies suivantes ont été adoptées : a) formation en ligne; b) sessions de formation des formateurs afin d'alimenter le fichier de spécialistes dans les antennes régionales ou locales; et c) déplacements du personnel de la Cellule intégrée de formation du personnel de la mission dans les sites où sont regroupés la majeure partie des participants.
Le Comité recommande qu'à l'avenir des efforts soient déployés, dans le cadre des rapports sur les gains d'efficacité et les économies réalisées, pour collecter et fournir des données fiables permettant d'établir indubitablement les relations de cause à effet entre les mesures prises et tout gain d'efficacité ou économie. Le Comité note qu'à l'heure actuelle, l'évaluation de l'effet des mesures d'efficacité sur l'exécution des mandats et la prestation de services laisse à désirer (par. 86).	La Mission va prendre des mesures pour évaluer dans les règles l'effet des mesures d'efficacité sur la prestation de service dont elle est chargée; l'évaluation figurera dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2012/13.

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
Le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général examine les dotations en véhicules et matériel informatique au sein des opérations de maintien de la paix et les aligne sur les ratios fixés par le Département de l'appui aux missions qui ont été promulgués dans le Manuel des coûts standard. Le Comité demande que des renseignements soient communiqués sur cette question dans le prochain rapport d'ensemble. Le Comité reconnaît que certaines circonstances propres aux missions peuvent justifier un dépassement des ratios et demande que si tel est le cas, les raisons en soient clairement données dans les projets de budget des missions concernées pour l'exercice 2013/14 (par. 91).	La recommandation a été appliquée.
Le Comité est d'avis que les dotations en matériel informatique des opérations de maintien de la paix devraient être calculées sur la base des effectifs qui doivent être déployés pendant la période considérée ou du niveau réel des effectifs de la mission s'il est plus élevé, et non à partir du niveau total des effectifs autorisés (par. 92).	Lors de l'établissement du budget 2013/14, la Mission a tenu compte du taux de vacance dans ses prévisions de dotations en matériel informatique.
Le Comité estime que les services fournis par les coordonnateurs des opérations de relève sont utiles aux pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police, et espère que le Secrétaire général cherchera à dégager les ressources nécessaires pour qu'il y soit fait appel (par. 102).	La Mission estime que l'interaction entre les coordonnateurs des opérations de relève et les pays fournisseurs de contingents permet une rotation en bon ordre et en toute sécurité.
Le Comité demande que les futurs projets de budget des opérations de maintien de la paix donnent des informations sur tous les projets de construction pour lesquels des ressources supérieures à 1 million de dollars sont demandées pour l'exercice en question (par. 106).	Pour l'exercice 2013/14, la Mission n'a aucun projet de construction pour lequel des ressources supérieures à 1 million de dollars sont demandées.
Le Comité consultatif prend note des mesures qui ont été prises pour transférer les véhicules entre missions en vue de faire face aux nouveaux besoins, mais reste d'avis qu'il faudrait effectuer un examen approfondi des dotations en véhicules des missions de maintien de la paix (par. 110).	Avant d'approuver toute demande de nouveaux véhicules, le Département de l'appui aux missions effectuera un examen approfondi des dotations en véhicules de l'ensemble des missions de maintien de la paix, afin de vérifier que des véhicules similaires ne sont pas disponibles et ne pourraient pas être transférés d'une mission à l'autre.
Le Comité est bien conscient que l'évolution des situations opérationnelles peut donner lieu à des dépenses supplémentaires au titre des voyages, dans certains cas, mais il est néanmoins préoccupé par l'ampleur du dépassement signalé sur ce poste pour l'exercice 2010/11. Il souligne qu'il importe de veiller	Les dépenses supplémentaires au cours de l'exercice 2010/11 étaient principalement liées aux voyages non planifiés, destinés à appuyer le processus électoral, et à l'augmentation des voyages par le Groupe des transports lourds qui s'explique par le fait que la majeure partie du matériel livré à la Mission transite

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
à ce que les ressources demandées pour les voyages soient budgétisées correctement et de faire de son mieux pour que les dépenses correspondantes ne dépassent pas les limites des crédits approuvés (par. 137).	par Entebbe. En outre, l'indemnité journalière de subsistance effective s'élève à 170 dollars, au lieu des 160 dollars prévus pour les sites se trouvant dans la zone de la Mission. La Mission a pris des mesures pour que les dépenses prévues au titre des voyages ne soient plus dépassées, avec notamment la mise en œuvre du système électronique de gestion des déplacements du personnel et la présentation mensuelle à tous les centres de coûts de rapports sur les dépenses à des fins de suivi.
Le Comité note que les prévisions de dépenses afférentes aux voyages ont diminué mais il estime que les besoins exprimés dans ce domaine doivent continuer de faire l'objet d'un examen rigoureux. Tout en reconnaissant que les voyages sont nécessaires pour assurer le bon accomplissement des mandats, il s'inquiète des perturbations qu'ils causent dans le travail quotidien du personnel et des répercussions que de longues absences hors des lieux d'affectation peuvent avoir sur l'exécution des programmes (voir également A/66/739, par. 3 et 26). Le Comité estime de ce fait qu'il convient d'utiliser au maximum les nouvelles avancées des technologies de l'information et des communications et d'autres méthodes de représentation afin de réduire les besoins pour les voyages. Le nombre des voyages liés à la formation a également été évoqué comme un autre sujet de préoccupation important (par. 138).	La MONUSCO fait en sorte que les formations soient organisées en interne; les fonctionnaires qui suivent des formations externes sont tenus, une fois leur stage terminé, de transmettre leurs connaissances à des collègues; la formation des formateurs est assurée par des consultants externes afin de constituer un fichier de formateurs de la Mission, et la vidéoconférence est utilisée pour permettre aux experts techniques se trouvant à Kinshasa de participer aux stages d'initiation organisés dans les bureaux locaux tout en réduisant les frais de voyages.

Résolution 66/264 et Corr.1)

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
Le Comité consultatif déplore que les hypothèses budgétaires sur lesquelles reposait l'important projet de quartier général intégré de la Mission, qui devait être mis en route lors de l'exercice 2010/11, doivent être revues et que le projet ait été suspendu en dépit des assurances fournies au Comité lors de son examen du budget de la MONUSCO pour 2011/12. Il espère que l'analyse coûts-avantages actualisée du projet de quartier général intégré ainsi que le calendrier de mise en œuvre seront soumis le cas échéant dans le cadre du projet de budget pour 2013/14. Il prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'une priorité soit donnée à une analyse adéquate du projet (par. 51).	La Mission a demandé à un cabinet de conseil réputé d'examiner les hypothèses, la stratégie, les dépenses, les possibilités de financement, ainsi que l'analyse coûts-avantages sur laquelle repose le projet. Le rapport final a été élaboré par un consultant indépendant et est actuellement à l'étude au Siège de l'ONU.

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
Compte tenu du fait qu'une nouvelle analyse coûts-avantages sera effectuée, le Comité recommande à la Mission de consulter au plus vite l'équipe de pays des Nations Unies pour déterminer si elle doit participer au projet (par. 52).	La Mission consulte actuellement l'équipe de pays des Nations Unies au sujet de sa participation au projet. Plusieurs organismes, fonds et programmes des Nations Unies sont en train de consulter leurs sièges respectifs sur la marche à suivre à ce sujet.
Bien que le Comité reconnaisse la nécessité pour le personnel de la Mission d'avoir accès à des véhicules lui permettant de s'acquitter de ses tâches officielles, il attend de la MONUSCO qu'elle examine plus avant l'utilisation des véhicules et procède aux ajustements nécessaires pour aligner son parc de véhicules sur les coefficients standard. Il demande que des informations à cet égard soient fournies dans le cadre du projet de budget pour 2013/14 et notamment, le cas échéant, des justifications concernant le nombre de véhicules supérieur à celui fixé sur la base des coefficients standard (par. 54).	La recommandation a été suivie. Les ratios véhicules/membres du personnel appliqués aux véhicules légers de transport passagers pour l'exercice 2013/14 prennent en compte les coefficients délais de déploiement et reflètent les coefficients standard pour chaque catégorie de personnel. Des justifications ont été apportées aux cas de dépassement des coefficients standard.
Le Comité consultatif note que le budget pour l'exercice 2012/13 prévoit la réalisation de gains d'efficacité et encourage la Mission à rechercher d'autres sources de gains d'efficacité au cours de cette période et à donner davantage de précisions sur ces gains dans les projets de budget futurs (par. 69).	La section II.C du présent rapport reflète les gains d'efficacité prévus, pour un total de 8,4 millions de dollars.

C. Comité des commissaires aux comptes

[A/66/5 (Vol. II)]

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
Le Comité des commissaires aux comptes a remarqué quelques transferts d'un montant élevé dans six missions, dont la MONUSCO. Il recommande que l'Administration demande aux missions de respecter strictement les instructions du Contrôleur qui leur imposent d'obtenir une autorisation de transfert budgétaire avant d'engager des dépenses (par. 46 b) et 48). Le Comité recommande également que l'Administration renforce le suivi et l'examen des transferts budgétaires et s'assure qu'ils sont pleinement justifiés au moment où ils sont demandés et avant que les dépenses soient engagées (par. 49).	Toutes les demandes de transfert sont conformes à la politique régissant les allocations de crédits pour les missions de maintien de la paix, qui figure dans le mémorandum du Contrôleur en date du 28 juin 2002. Cette politique confère aux directeurs/chefs de l'appui à la mission une souplesse, une autorité et des responsabilités accrues en matière de gestion des ressources financières dans les missions. Le surcroît de flexibilité permet également aux missions de classer les ressources par ordre de priorité en fonction de leur efficacité quant à l'obtention des produits et à l'exécution de leur mandat.

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
Un montant total de 123 771 dollars a été délibérément fractionné en deux pour éviter que le comité local des marchés doive l'examiner. Le Comité des commissaires aux comptes recommande à l'Administration de renforcer les mécanismes de contrôle des marchés fractionnés selon la procédure d'urgence, et de veiller à ce qu'ils soient conformes au Manuel des achats (par. 112 a) et 114).	La Mission a pris note de la recommandation du Comité et pris des mesures pour que les marchés ne soient pas fractionnés et soient tous conformes au Manuel des achats. Des instructions ont été données pour que toutes les recommandations concernant des fractionnements de marchés soient soumises pour examen et approbation au Chef de la Section des achats.

D. Bureau des services de contrôle interne

[A/66/286 (Part II)]

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
La Division de l'assistance électorale de la MONUSCO a défini les fonctions de chacune de ses unités et un calendrier précis pour l'ensemble des activités, mais n'a pas fixé d'indicateurs de résultats permettant de suivre leur exécution. En outre, un plan de sécurité a été établi en collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante, mais n'a pas été communiqué à la Section de la sûreté et de la sécurité de la Mission ni approuvé par l'équipe de direction. La Division a élaboré un plan de travail global comportant des indicateurs de résultats pour suivre l'exécution de son mandat relatif aux élections (par. 49).	La Division des élections a élaboré un programme de travail comprenant les principaux indicateurs et l'a présenté à l'équipe de direction, qui l'a approuvé. En collaboration avec la Police des Nations Unies, elle a aidé la Commission électorale nationale indépendante et la Police nationale congolaise à mettre au point le plan de sécurité opérationnel pour les élections, selon les principes du centre national des opérations. Ce plan prévoit également la protection des locaux et du matériel de la Commission électorale. Des ateliers sur la sécurité en période d'élections sont en cours, en vue de réviser le plan et de l'adapter à chaque province. La Division des élections collabore avec la Police des Nations Unies pour présenter régulièrement des documents relatifs à la sécurité à la Section de la sûreté et de la sécurité de la MONUSCO.
Un bon mécanisme était en place afin d'élaborer le programme de travail annuel 2010/11 de la Section des affaires civiles, associant le personnel et des représentants de services organiques, d'organisations internationales non gouvernementales et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Cependant, la population locale et le Gouvernement, deux parties prenantes essentielles, n'ont pas été consultés durant la procédure de planification. Il fallait aussi améliorer la participation du personnel de la MONUSCO dans les provinces à la planification du travail et définir des indicateurs de résultats permettant d'évaluer la réalisation des principaux objectifs de la Mission. La MONUSCO a accepté la recommandation	Aux fins de l'élaboration des programmes de travail pour 2011/12 et 2012/13, des consultations ont été organisées dans les 11 provinces du pays avec des représentants des ministères provinciaux de la planification, de l'intérieur et de la société civile. Par ailleurs, des groupes de réflexion se sont réunis et des ateliers se sont tenus avec les comités techniques provinciaux pour la résolution des conflits, avec le comité technique de coordination dans le cadre du plan de stabilisation et de reconstruction pour les zones sortant d'un conflit armé et avec les comités consultatifs sur la protection des civils, au sujet de la planification des stratégies des provinces pour protéger les civils.

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) tendant à l'amélioration de la procédure de planification (par. 50).	
Sur les 26 bataillons d'infanterie de la Mission, 11 (42 %) avaient des pourcentages de disponibilité opérationnelle de matériel appartenant aux contingents inférieurs aux 90 % requis depuis deux années consécutives. De plus, 19 des 41 unités de soutien (y compris hôpitaux, entreprises de génie civil et unités de police constituées) avaient des pourcentages de disponibilité opérationnelle inférieurs aux 90 % requis. Cette situation était due à l'absence de contrôle, par le Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents, de ce matériel et des mémorandums d'accord concernant la maintenance ou le remplacement en temps voulu du matériel. La Section des transports n'effectuait pas d'enquêtes de sécurité afin de s'assurer de la fiabilité de ce matériel alors que des rapports indiquaient que les moteurs, boîtes de vitesses, freins et embrayages des véhicules étaient défectueux. En outre, selon le système électronique de comptabilisation des carburants dans les missions, 60 des 73 véhicules officiellement considérés comme réformés étaient alimentés en carburant, ce qui indiquait qu'ils étaient utilisés. La MONUSCO a admis la nécessité de procéder périodiquement à des inspections de sécurité du matériel appartenant aux contingents et de veiller à ce que le matériel hors service soit réparé ou remplacé en temps voulu (par. 51).	Le Bureau du Conseiller militaire s'est entretenu avec les missions permanentes concernées au sujet de leur intervention auprès de leurs gouvernements respectifs en vue d'améliorer la disponibilité du matériel appartenant aux contingents et aux unités de police constituées, conformément aux mémorandums d'accord.

(A/66/741)

Recommandation	*Application*
La Mission devra renforcer son engagement dans le développement du secteur de la sécurité en créant, au niveau des organes directeurs, une structure appropriée et l'élaboration de plans propres à la Mission en vue de l'exécution de ce mandat, et en développant le recensement existant des institutions du secteur de la sécurité, de façon à y faire figurer une évaluation de la législation congolaise concernant le secteur de la sécurité et des politiques, stratégies et plans de tous les principaux acteurs en matière de développement du secteur de la sécurité (Recommandation 1).	La MONUSCO s'emploie à déterminer le rôle qui sera le sien dans la réforme du secteur de la sécurité, ainsi que les réalisations escomptées dans ce domaine. À cette fin, une commission de contrôle composée de l'ensemble de l'équipe dirigeante a été créée et chargée de concevoir et énoncer une stratégie détaillée pour la Mission dans ce domaine. Cette stratégie prévoit des consultations avec le Gouvernement congolais à tous les niveaux. Dans un souci de cohérence, elle est élaborée en conjonction avec l'examen par la Mission de ses stratégies en matière de stabilisation et de

Recommandation	*Application*
	consolidation de la paix. Un projet de note d'orientation portant sur la future structure de la Section de la réforme du secteur et sur les attributions du Chef de bureau de la Section est actuellement examiné par la direction de la Mission.
La Mission devra mettre en place, grâce à son service d'information et son Bureau des affaires civiles, une campagne d'information visant à différencier, d'une part, la responsabilité incombant à la Mission d'appuyer le Gouvernement et d'en renforcer les capacités et, d'autre part, l'appui fourni aux membres dudit Gouvernement et/ou l'aval donné à des exactions (Recommandation 2).	La MONUSCO mène actuellement une campagne d'information pour expliquer sa mission, en mettant l'accent sur la différenciation entre ses propres responsabilités et celles du Gouvernement. Entre décembre 2011 et juin 2012, une moyenne de 300 personnes, représentant la société civile, les étudiants, les associations religieuses et les associations féminines, ont participé à 10 sessions d'information. Radio Okapi a maintenu ses programmes interactifs, notamment son émission phare *Dialogue entre Congolais*, ainsi que le *Magazine des Nations Unies*. Au cours de la même période, 8 numéros du magazine *Échos de la MONUSCO* ont été publiés et 30 émissions de télévision ont été produites.
Le Département des opérations de maintien de la paix et le Haut-Commissariat déclaration aux droits de l'homme devront s'assurer que la MONUSCO et toutes les missions chargées d'un mandat concernant les droits de l'homme publient régulièrement, et au moins deux fois par an, des rapports publics complets consacrés au suivi de la situation desdits droits de l'homme dans leurs zones respectives (Recommandation 3).	Le Bureau conjoint de la Mission pour les droits de l'homme participe à la surveillance et à l'analyse de la situation relative à ces droits, au moyen principalement de deux grands rapports : le rapport annuel du Secrétaire général au Conseil de sécurité et celui du Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Conseil des droits de l'homme. Le Bureau publie en outre des notes de synthèse sur des questions spécifiques, qui constituent autant d'arguments pour convaincre le Gouvernement congolais.
La Mission, le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions, la Division des investigations du Bureau des services de contrôle interne et le Bureau de la gestion des ressources humaines devront prendre toutes les mesures possibles pour renforcer la politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles commises par le personnel de la Mission. Il faudra notamment obliger à rendre des comptes non seulement les individus qui se livrent à l'exploitation et aux agressions sexuelles, mais aussi leurs supérieurs et, en définitive, en ce qui concerne le personnel militaire, le pays ayant fourni le contingent (Recommandation 4).	L'Équipe Déontologie et discipline apporte des orientations stratégiques à l'équipe de direction de la Mission et renforce la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles.

Recommandation	*Application*
Le Département des opérations de maintien de la paix devra évaluer les innovations importantes faites dans la Mission en vue de déterminer leurs points forts et leurs points faibles, ainsi que l'éventuelle opportunité de les appliquer de façon plus large dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU (mise en œuvre de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme; le projet de fichage et la possibilité et l'utilité de l'étendre à d'autres domaines où de nombreuses violations des droits de l'homme ont été observées; le réseau d'alerte locale et les assistants chargés de la liaison avec la population locale) (Recommandation 5).	Le Département des opérations de maintien de la paix mène actuellement une étude préliminaire sur la mise en œuvre de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. Le projet de profilage de la MONUSCO a été étendu à d'autres domaines, notamment à la police et aux services de renseignement, où se sont produites de graves violations des droits de l'homme. Outre les assistants chargés de la liaison avec la population locale et le réseau d'alerte local, le Bureau conjoint pour les droits de l'homme contribue également à l'équipe mixte de protection des civils financée par des ressources extrabudgétaires.
Le Département de l'appui aux missions devra fournir aux organes directeurs une étude de synthèse sur la prévisibilité de la dotation de la Mission en moyens aériens, ainsi que sur leur disponibilité, leur utilisation, leur sécurité et leur utilité (Recommandation 6).	Plusieurs mesures visant à renforcer l'efficacité opérationnelle du transport aérien sont en cours d'application, avec notamment une étude de la taille du parc aérien et une réduction des coûts dans le contexte de la stratégie globale d'appui aux missions. Ces mesures devraient venir améliorer l'utilisation du parc aérien et l'optimisation des groupes d'appareils et réduire les coûts d'exploitation globaux du programme aérien actuel.
Le Département de l'appui aux missions devra veiller à ce que soient élaborés et tenus à jour des fichiers de candidats adaptés et disponibles pour tous les postes clefs (de niveau P-4 et supérieur), de sorte que les postes vacants dans des domaines ou fonctions décisifs pour l'exécution du mandat puissent être pourvus en temps opportun, en particulier dans le cas de vacances de poste imprévues (Recommandation 7).	Au total, 19 avis de vacance de poste spécifiques à la MONUSCO ont été publiés entre janvier et octobre 2012, dont 16 de la classe P-4 et de classes supérieures. Un total de 71 avis de vacance de poste génériques a été publié entre novembre 2011 et octobre 2012, dont 37 de la classe P-4 et de classes supérieures. Par ailleurs, le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions a approuvé 1 936 affectations de classe P-4, 785 de classe P-5 et 278 de classe D-1 dans les différents groupes professionnels.
La Mission devra compléter le contrôle de sécurité dont font l'objet tous les ressortissants congolais associés à la Mission en utilisant son fichier des violations et de leurs auteurs (Recommandation 8).	Le fichier des violations et de leurs auteurs permet de regrouper et de classer les informations concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit humanitaire par des personnes ayant autorité et faisant partie des services de sécurité de la République démocratique du Congo. On y trouve des informations sur un certain nombre de membres des Forces armées. de la République démocratique du Congo et sur un nombre croissant de membres de la police nationale. Ce fichier ne comporte toutefois pas d'informations sur la population générale et se prêterait donc mal au contrôle de sécurité des ressortissants congolais travaillant avec la Mission.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport) :

- **Création de poste** : Proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes;
- **Réaffectation de poste** : Proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe;
- **Transfert de poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau;
- **Reclassement ou déclassement de poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées;
- **Suppression de poste** : Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission;
- **Transformation de poste** : Trois cas de figure sont possibles :
  - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu;
  - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;

- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

Annexe II

Organigrammes

A. Services organiques

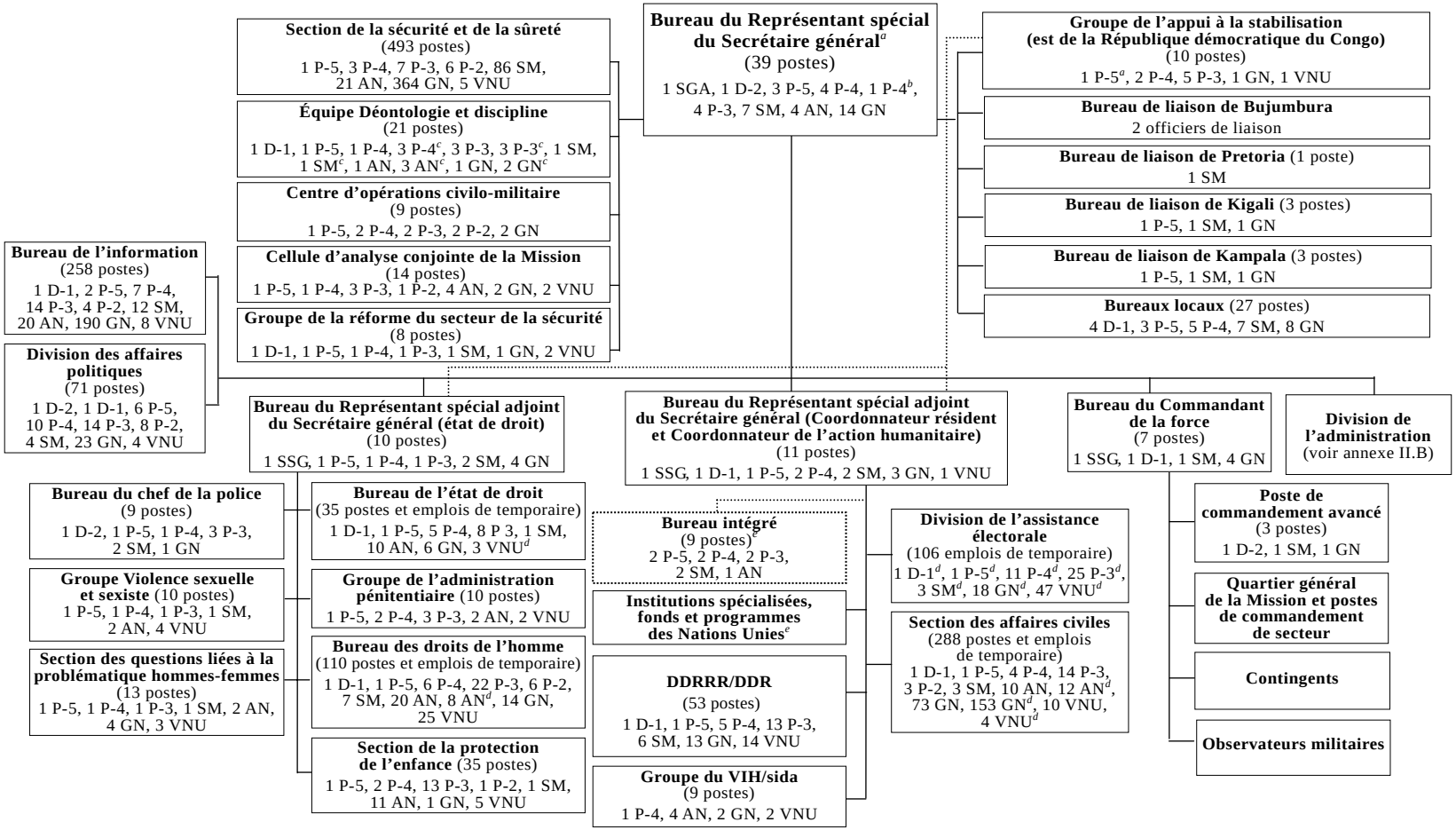

Abréviations : SGA : secrétaire général adjoint; SSG : sous-secrétaire général; SM : agent du Service mobile; AN : administrateur recruté sur le plan national; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national ; VNU : volontaire des Nations Unies.

[a] Comprend les collaborateurs directs du Représentant spécial du Secrétaire général, la Section des affaires juridiques, le Groupe des projets à effet rapide, le Groupe du protocole et la Cellule de planification stratégique.

[b] Réaffectation.

[c] Transformation.

[d] Financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

[e] Programme des Nations Unies pour le développement, Banque mondiale, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Organisation internationale du travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds des Nations Unies pour la population, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Fonds monétaire international, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Organisation mondiale de la Santé, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et Organisation internationale pour les migrations.

B. Division de l'appui à la mission

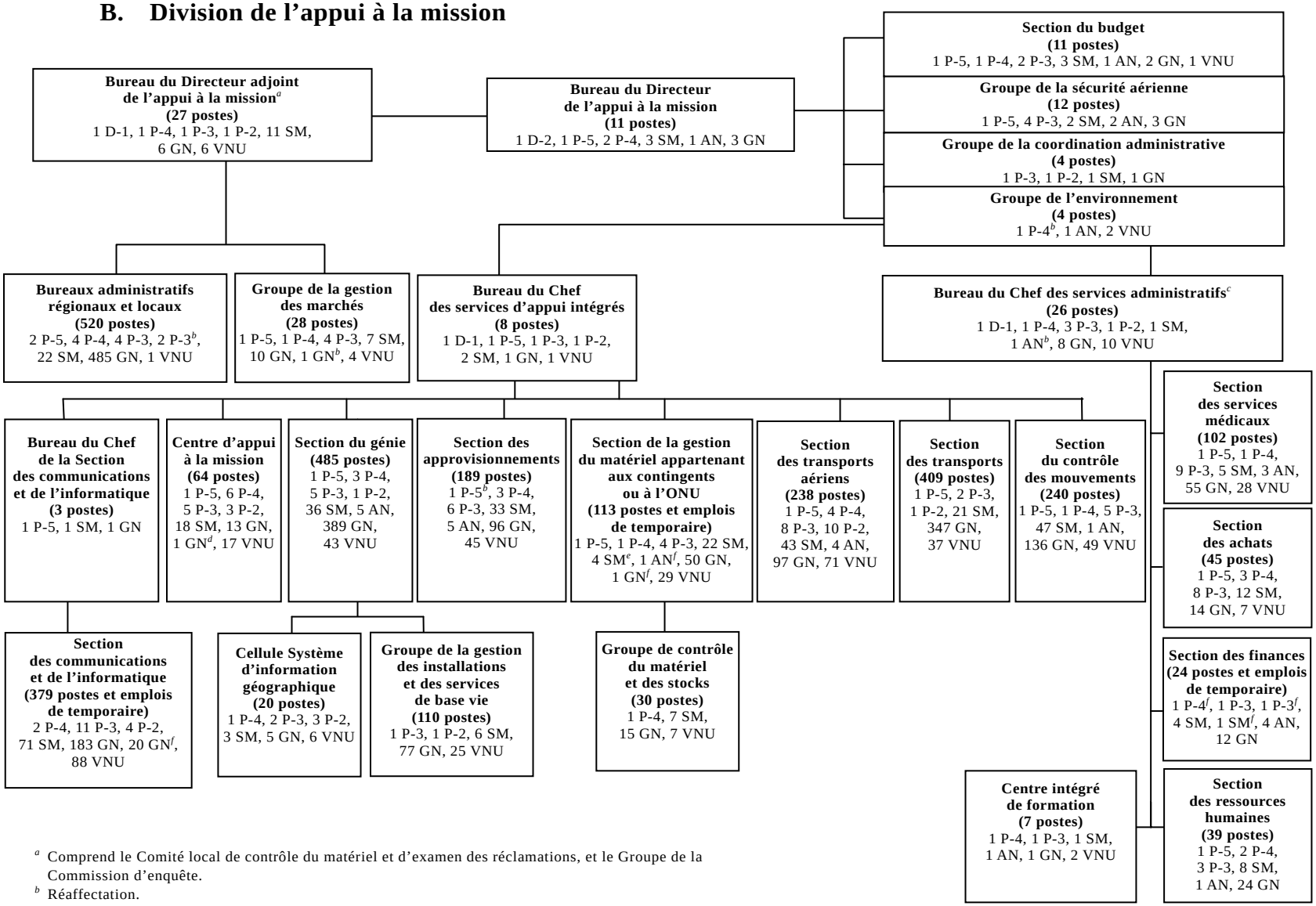

[a] Comprend le Comité local de contrôle du matériel et d'examen des réclamations, et le Groupe de la Commission d'enquête.
[b] Réaffectation.
[c] Comprend le Groupe d'appui au programme des Volontaires des Nations Unies, le Groupe de la qualité de vie, le Groupe de la traduction et de l'interprétation et le Conseiller du personnel.
[d] Transfert.
[e] Transformation.
[f] Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Abréviations : SM : agent du Service mobile; VNU : Volontaire des Nations Unies; AN : administrateur recruté sur le plan local; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national.

C. Plateforme logistique de la MONUSCO à Entebbe

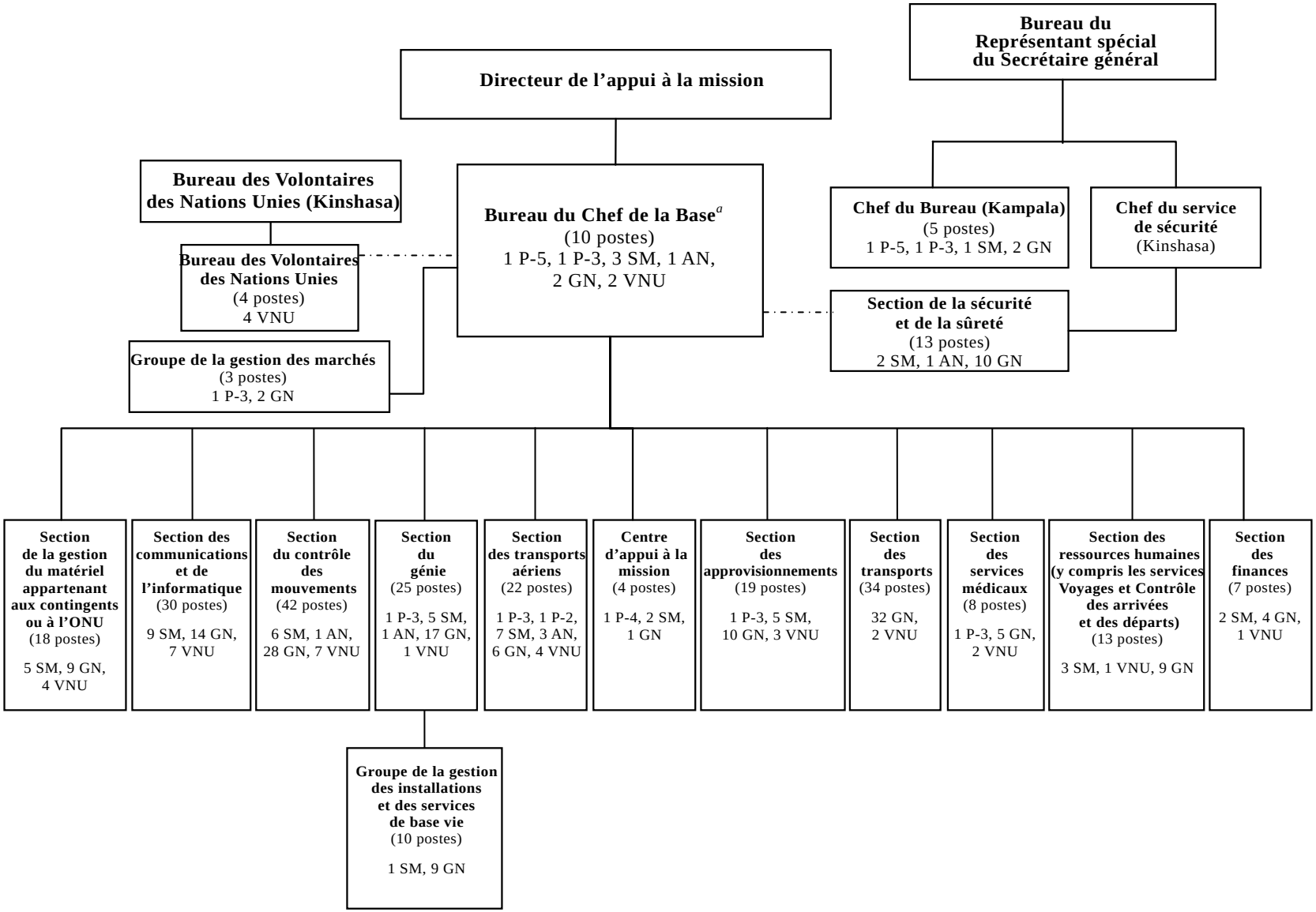

[a] Comprend les services chargés des bureaux administratifs régionaux et locaux, de la sécurité aérienne, du budget et du contrôle des coûts, du comité local de contrôle du matériel et d'examen des réclamations, et du contrôle du matériel et des stocks.

Abréviations : SM : agent du Service mobile; VNU : Volontaire des Nations Unies; AN : administrateur recruté sur le plan local; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national

D. Police des Nations Unies

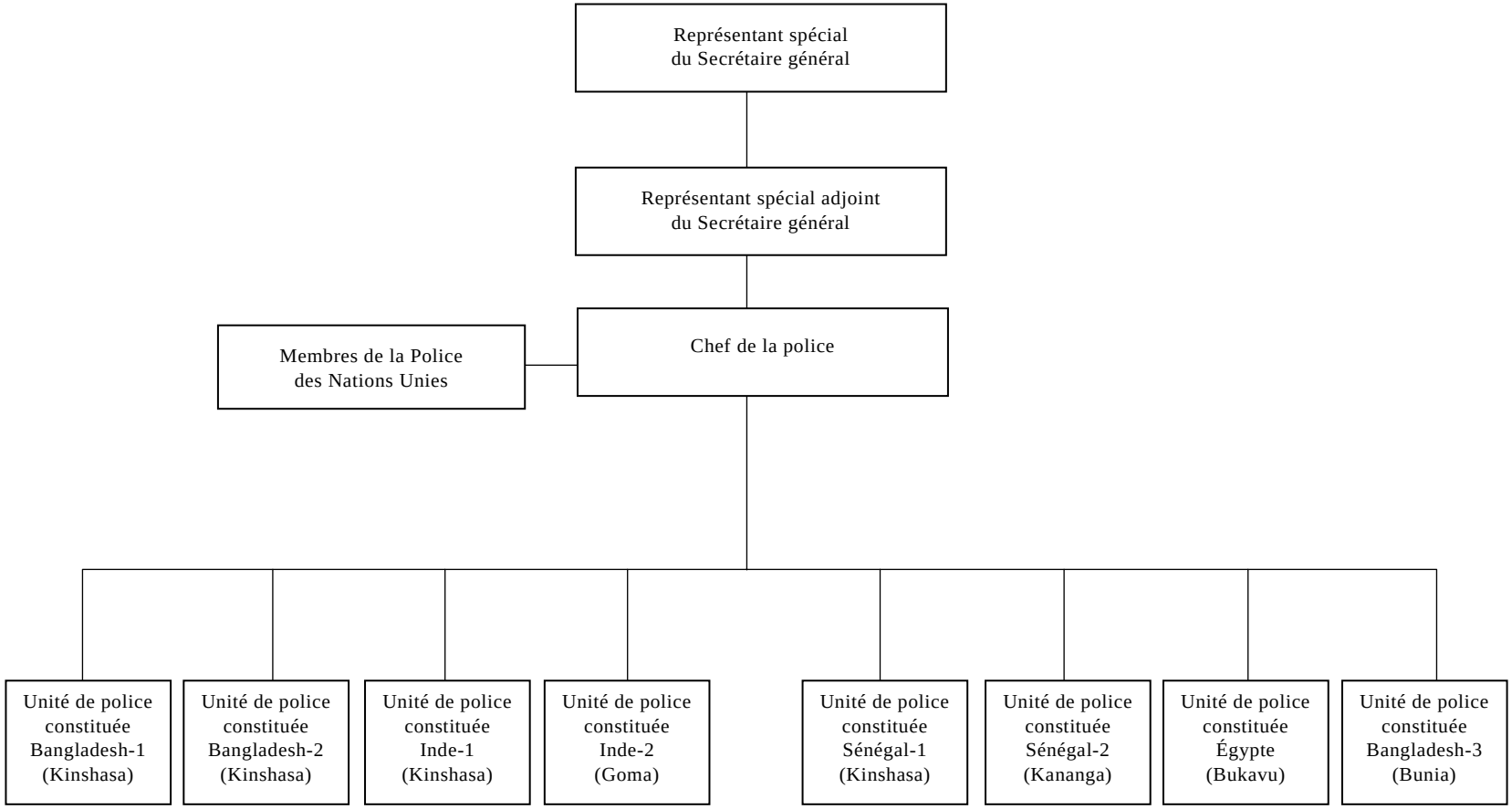

E. Contingents et observateurs militaires

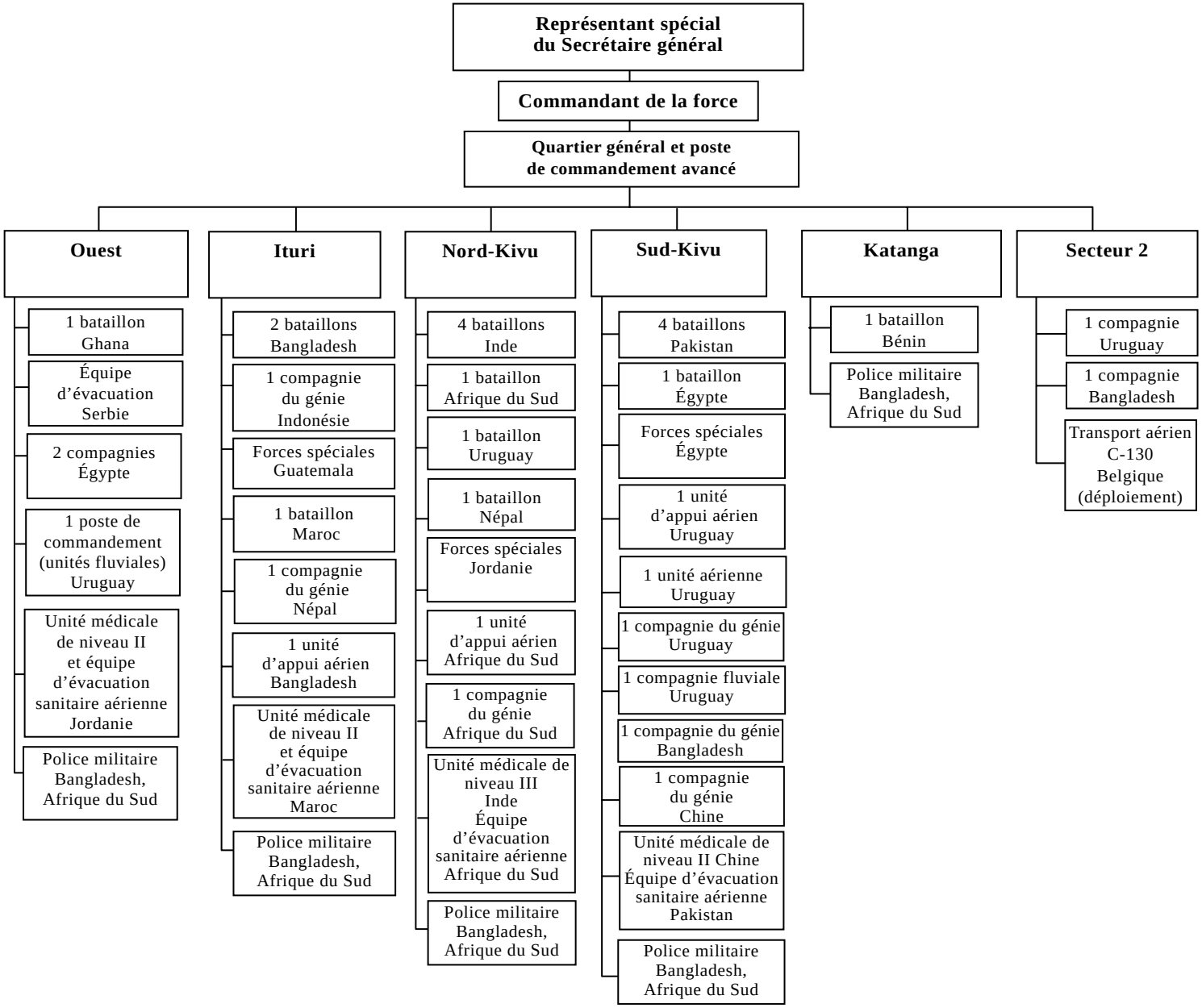

Annexe III

Financement prévu par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et activités de mise en œuvre

Priorités	*Réalisations*	*Produits*	*Chef de file, partenaires et mécanisme*
1. Renforcement de la gouvernance et des institutions	1.1 Le Gouvernement de la République démocratique du Congo améliore sa gestion des ressources naturelles.	1.1.1 L'administration publique bénéficie d'un soutien visant à améliorer la qualité de ses services. 1.1.2 La planification du développement ainsi que la coordination et la gestion des ressources publiques sont améliorées. 1.1.3 Le principe de responsabilité est mieux appliqué dans les structures publiques. 1.1.4 L'accès à la justice, la promotion des droits de l'homme et la protection des civils sont renforcés. 1.1.5 Les capacités nationales en matière de statistique sont renforcées. 1.1.6 Le processus de décentralisation reçoit un appui. 1.1.7 Les dispositifs de gestion des migrations régionales sont renforcés.	**Chef de file** : PNUD **Partenaires** : Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, UNICEF, FNUAP, MONUSCO, ONU-Femmes, OIT, FAO, PNUE, ONUDI, ONU-Habitat, PAM, OMS, UNESCO, HCR, OIM **Financement nécessaire** : 85,2 millions de dollars **Montant annoncé (ressources de base)** : 9,0 millions de dollars par an **Montant manquant** : 76,2 millions de dollars
2. Croissance favorable aux pauvres et création d'emplois	2.1 Les organismes publics réussissent à mettre en œuvre des politiques et programmes à même d'accélérer la création d'emplois et d'accroître les revenus.	2.1.1 Des progrès sont accomplis dans les secteurs productifs. 2.1.2 Les programmes en faveur de l'investissement profitent aux petites et moyennes entreprises. 2.1.3 Les offres d'emploi et de formation, à l'intention notamment des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables, sont en augmentation.	**Chef de file** : FAO **Partenaires** : PNUD, OIT, ONUDI **Financement nécessaire** : 72,7 millions de dollars par an **Montant réuni (ressources de base)** : 14,4 millions de dollars par an **Montant manquant** : 58,3 millions de dollars

Priorités	*Réalisations*	*Produits*	*Chef de file, partenaires et mécanisme*
3. Valorisation du capital humain et lutte contre le VIH/sida	3.1 La population de la République démocratique du Congo bénéficie d'une offre de services sociaux essentiels plus abondante et de meilleure qualité.	3.1.1 La population bénéficie de meilleurs services de santé, notamment pour ce qui est de la santé et de la nutrition maternelles et infantiles. 3.1.2 La population a accès à une éducation et à une formation professionnelle de qualité sur une base équitable. 3.1.3 La population a accès à des services de meilleure qualité en matière d'eau et d'assainissement.	**Chef de file** : UNICEF **Partenaires** : FNUAP, PAM, OMS, UNOPS, UNESCO, OIT, PNUE, MONUSCO, HCR, FAO **Financement nécessaire** : 166,6 millions de dollars **Montant annoncé (ressources de base)** : 47,9 millions de dollars par an **Montant manquant** : 118,7 millions de dollars
	3.2 L'ensemble de la population et, en particulier, les groupes vulnérables sont couverts par des mécanismes de protection sociale efficaces.	3.2.1 Réduction de la vulnérabilité de la population au moyen d'aides sociales adaptées 3.2.2 Renforcement des capacités institutionnelles en matière de protection sociale	**Chef de file** : UNICEF **Partenaires** : OIT, PNUD, PAM, OMS, MONUSCO, HCR, FNUAP **Financement nécessaire** : 16,5 millions de dollars **Montant annoncé (ressources de base)** : 4,7 millions de dollars par an **Montant manquant** : 11,8 millions de dollars
	3.3 Amélioration de l'action nationale face à l'épidémie de VIH/sida	3.3.1 Tous les organismes publics, privés, communautaires et religieux adhèrent au programme de lutte contre la transmission mère-enfant du VIH. 3.3.2 Les capacités institutionnelles nationales et décentralisées sont renforcées, de manière à permettre la planification et la mise en œuvre de programmes multisectoriels de lutte contre le VIH/sida.	**Chef de file** : ONUSIDA **Partenaires** : OIT, FNUAP, UNICEF, OMS, PNUD, HCR, UNOPS, PAM, UNESCO, FAO, MONUSCO **Financement nécessaire** : 9,7 millions de dollars

Priorités	*Réalisations*	*Produits*	*Chef de file, partenaires et mécanisme*
			Montant annoncé (ressources de base) : 3,0 millions de dollars par an **Montant manquant** : 6,7 millions de dollars
4. Changements climatiques et gestion durable des ressources naturelles	4.1 Le Gouvernement de la République démocratique du Congo améliore sa gestion des ressources naturelles.	4.1.1 Des stratégies sont élaborées pour atténuer les effets des changements climatiques. 4.1.2 Des outils de gestion forestière sont adoptés à tous les niveaux de la société. 4.1.3 Un système de gestion des catastrophes naturelles est établi. 4.1.4 Des programmes d'adaptation visant à atténuer les effets des changements climatiques sont mis en place. 4.1.5 Des partenariats stratégiques sont établis à l'appui des mesures de transformation de l'économie prises par les pouvoirs publics. 4.1.6 Les émissions de gaz à effet de serre de la République démocratique du Congo sont mesurées et rendues publiques, et leur niveau est contrôlé.	**Chef de file** : PNUD **Partenaires** : PNUE, ONUDI, ONU-Habitat, FAO, PAM, UNOPS, UNESCO **Financement nécessaire** : 34,3 millions de dollars **Montant annoncé (ressources de base)** : 3,1 millions de dollars par an **Montant manquant** : 31,2 millions de dollars
5. Stabilisation et consolidation de la paix	5.1 Toutes les régions de la République démocratique du Congo enregistrent de nets progrès dans la protection des civils, le respect des droits de l'homme et la réduction des conflits et des tensions.	5.1.1 Une stratégie commune de réforme du secteur de la sécurité est mise en œuvre. 5.1.2 L'élaboration d'un plan d'action pour lutter contre le recrutement d'enfants est achevée et une aide efficace est apportée aux enfants touchés par les conflits armés. 5.1.3 Les personnes ayant subi des actes de violence sexuelle reçoivent de l'aide sur plusieurs plans. 5.1.4 Les populations vulnérables sont prises en compte dans les cadres juridiques et institutionnels. 5.1.5 Les conditions de retour et de réintégration des réfugiés sont améliorées. 5.1.6 Des stratégies et mécanismes de prévention des conflits sont élaborés et mis en œuvre.	**Chef de file** : MONUSCO/PNUD **Partenaires** : Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, UNICEF, OIT, ONU-Femmes, OMS, HCR, FNUAP, FAO, PAM, UNESCO, ONU-Habitat, équipes de pays des Nations Unies **Financement nécessaire** : 98,0 millions de dollars

Priorités	*Réalisations*	*Produits*	*Chef de file, partenaires et mécanisme*
			Montant annoncé (ressources de base) : 10,8 millions de dollars par an **Montant manquant** : 87,2 millions de dollars

Abréviations : FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population; HCR, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; OIM, Organisation internationale pour les migrations; OIT, Organisation internationale du Travail; OMS, Organisation mondiale de la Santé; ONUDI, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; ONU-Femmes, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; ONU-Habitat, Programme des Nations Unies pour les établissements humains; ONUSIDA, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida; PAM, Programme alimentaire mondial; PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement; PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement; UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Carte

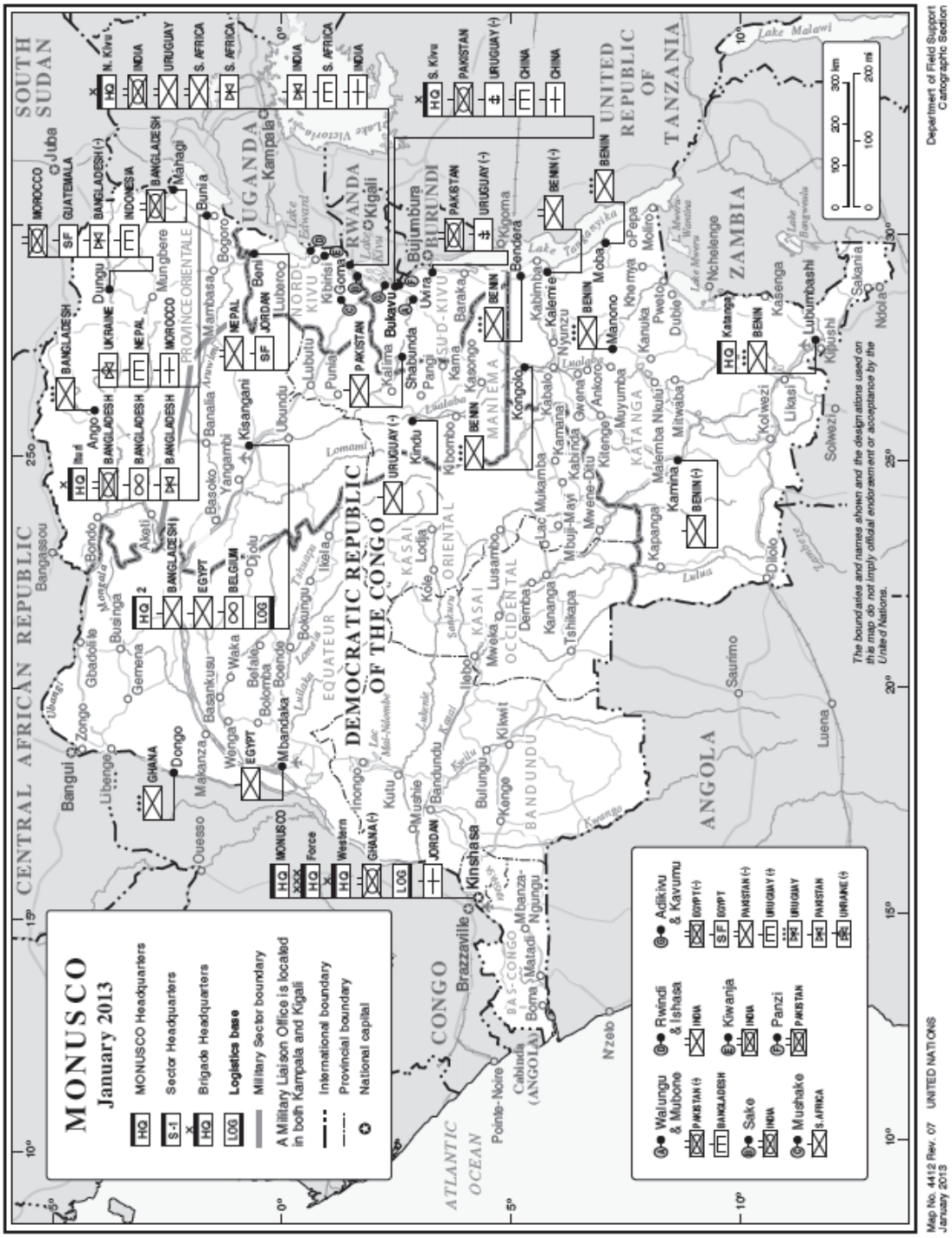
MONUSCO
January 2013
MONUSCO Headquarters
Sector Headquarters
Brigade Headquarters
Logistics base
Military Sector boundary
A Military Liaison Office is located in both Kampala and Kigali
International boundary
Provincial boundary
National capital
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SOUTH SUDAN
UGANDA
RWANDA
BURUNDI
UNITED REPUBLIC OF TANZANIA
ZAMBIA
ANGOLA
CONGO
DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO
ATLANTIC OCEAN
Kinshasa
Brazzaville
Goma
Bukavu
Kigali
Bujumbura
Kampala
Juba
Kisangani
Kindu
Kananga
Lubumbashi
Kamina
Kolwezi
Kalemie
Uvira
Bunia
Beni
Walungu & Mubone
Rwindi & Ishasa
Kiwanja
Panzi
Adikivu & Kavumu
Sake
Mushake
The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.
Department of Field Support
Cartographic Section
Map No. 4412 Rev. 07 UNITED NATIONS
January 2013